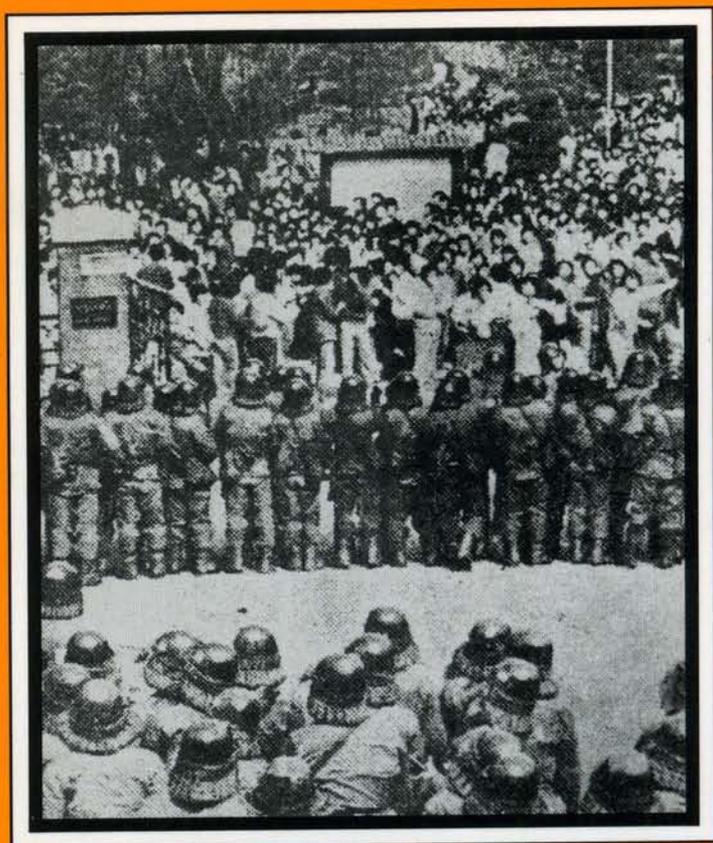


*Guy Dupré*



LA COREE  
EST UNE

**Guy DUPRE**

**LA COREE EST UNE**

**PREFACE  
DU  
MARECHAL FRANCISCO DA COSTA GOMES**

**ANCIEN PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE  
DU PORTUGAL**

**PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CILRECO**

## PREFACE

*Ce livre sur le "problème coréen" de mon ami Guy Dupré, Secrétaire général du CILRECO, est une contribution essentielle à la réflexion de tous ceux qui veulent appréhender les causes et les conséquences de la dramatique division de la nation coréenne.*

*Réfutant l'idée avancée d'une "fatalité" de cette division qui résulterait des suites de la 2e guerre mondiale, l'auteur démontre, à partir d'une étude approfondie des événements et des faits que la partition de la Corée a été délibérément organisée et maintenue par les Etats-Unis.*

*S'appuyant sur les analyses du mouvement international de solidarité, notre ami met en évidence que la réunification coréenne est non seulement conforme à l'aspiration de tout le peuple coréen, au Nord comme au Sud, mais aussi à l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.*

*J'ai personnellement beaucoup apprécié ce livre de combat pour la cause de la paix en Corée et de sa réunification pacifique, qui n'occulte aucune question, et se situe franchement au regard des positions et comportements des parties concernées.*

*Au moment où l'intervention des peuples prend une dimension universelle pour conjurer l'effroyable perspective de guerre nucléaire et pour exiger la construction d'un monde de paix et de progrès, il serait impensable que la péninsule coréenne demeure à l'écart de ce grand courant de notre époque.*

*Est-il possible de mettre fin à la confrontation dangereuse qui subsiste en Corée pour y instaurer une paix durable, et de réaliser sa réunification après tant d'années de séparation et d'évolution opposée ?*

*C'est justement le mérite de ce livre de Guy Dupré d'essayer d'apporter une réponse à ces questions et d'en avancer les conditions réalistes, pour que les gens de bonne volonté s'en saisissent et appuient la cause du peuple coréen.*

*J'exprime l'espoir que ceux-ci, mieux informés du problème coréen, ne ménageront pas leur solidarité à la nation coréenne pour qu'elle recouvre son unité nationale dans l'indépendance et la paix.*

Maréchal Francisco Da Costa Gomes,  
Ancien Président de la République du Portugal,  
Président d'honneur du CILRECO

## **INTRODUCTION**

# **LE DESTIN DRAMATIQUE D'UNE DES NATIONS LES PLUS ANCIENNEMENT CONSTITUEES**

Péninsule située à l'Est du Continent asiatique, la Corée est l'une des plus anciennes nations du monde.

Centre d'une des grandes civilisations de l'Extrême-Orient, elle est connue depuis des siècles par l'image poétique qu'en ont donné de nombreux voyageurs : c'est "le pays du matin calme" et de la "rosée matinale".

Vivant sur un même territoire depuis des millénaires, doté d'une langue vivante et originale, le peuple coréen constitue historiquement une nation homogène dont la contribution au patrimoine culturel de l'humanité est reconnue.

La longue histoire de cette nation a été marquée par une forte tradition progressiste, qui s'est édifiée dans un combat permanent pour préserver son indépendance contre les hégémonies et impérialismes, en particulier depuis le XIV<sup>e</sup> siècle contre l'Occident et le Japon.

Le peuple coréen connaîtra au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'une des phases les plus tragiques de son histoire tourmentée, son pays sera purement et simplement annexé par le Japon en 1910, après une série d'interventions successives pour le coloniser.

Cette domination coloniale de l'impérialisme japonais sera imposée à la nation coréenne pendant 36 ans, au prix d'une effroyable répression politique, sociale et culturelle, visant à faire totalement disparaître son identité nationale et à rayer la Corée en tant que pays souverain de la carte du monde.

Pendant ces années terribles, la résistance du peuple coréen contre l'occupant japonais et pour restaurer sa souveraineté, ne faiblira jamais. Elle prendra un caractère révolutionnaire et de masse avec l'entrée en scène du jeune patriote communiste, Kim Il Sung, véritable organisateur de la lutte armée de guérilla anti-japonaise, qu'il conduira jusqu'à la victoire.

Le peuple coréen, libéré le 15 août 1945, pouvait donc légitimement prétendre à recouvrer sa souveraineté, avec la capitulation du Japon et la défaite de l'axe fasciste, mettant fin à la seconde guerre mondiale.

Ce ne fut malheureusement pas le cas, pour des raisons que nous examinerons dans ce livre. Ainsi, au moment où le monde était caractérisé par le grand courant à l'indépendance, la Corée, cette nation héritière de siècles d'histoire, va connaître dès 1945, un destin étrange et dramatique : elle sera divisée en deux parties, au mépris de l'inspiration de son peuple, par une frontière artificielle des plus infranchissables du monde.

Il est certainement difficile aujourd'hui, pour tout autre peuple que le peuple coréen, de mesurer l'ampleur des conséquences néfastes dans tous les domaines, social, économique, culturel, et tous les drames humains engendrés par cette partition de la Corée, imposée et maintenue depuis plus de 40 ans par une ingérence extérieure.

Toutefois, chacun se souvient de l'effroyable guerre de 1950-1953 qui a ravagé le pays, l'un des conflits les plus aigus de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dont il faut se rappeler qu'il faillit être le déclencheur d'une 3<sup>e</sup> guerre mondiale.

Dans un monde qui bouge et où s'affirme la tendance générale à la paix et à la souveraineté, la division persistante de la Corée va à contre-courant de ce nouveau climat international dont les peuples se félicitent. Cette situation anachronique constitue non seulement un véritable défi au droit des peuples à disposer librement de leur destin, mais elle représente aussi, par la confrontation qu'elle suscite, une menace sérieuse pour la paix et la sécurité de tous les peuples.

Si la réunification de la Corée et la définition des moyens pour y parvenir sont avant tout l'affaire du peuple coréen lui-même, les conditions de l'accomplissement de ce droit par la concertation dans l'indépendance et la paix sont de la responsabilité universelle.

La "nouvelle donne" naissante de la société internationale impose que la négociation prenne le pas sur la confrontation, et la Corée ne saurait être tenue à l'écart de cette évolution. La solution du problème coréen est aujourd'hui plus qu'hier possible. Il est de la responsabilité de la communauté internationale de l'exiger et d'en créer les conditions favorables par son intervention et par l'expression de son soutien et de sa solidarité au peuple coréen.

C'est l'ambition des nombreuses forces politiques et sociales des différents pays qui, par delà leurs sensibilités politiques, philosophiques ou religieuses oeuvrent avec le Comité international de liaison pour la réunification et la paix en Corée, de créer ce vaste rassemblement mondial de soutien à la juste cause de la nation coréenne.

## **CHAPITRE I**

# **LA COREE APERÇU GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CULTUREL**

## **\* UN PAYS DE CONTRASTES**

La Corée occupe une péninsule et 4.198 îles dispersées à ses alentours, à l'extrémité orientale du continent asiatique, face à la chaîne d'îles qui constituent le Japon.

Sa seule frontière terrestre d'environ 1.369 km la sépare pour l'essentiel de la Chine avec à l'extrême Nord, quelques kilomètres de frontière commune avec l'U.R.S.S. Par contre, baignée de 3 côtés par la mer à l'Est, à l'Ouest et au Sud, elle a 8.102 km de littoral maritime.

S'étirant sur un peu plus de 1.000 km du Nord au Sud, la péninsule coréenne a une superficie de plus de 216.000 km<sup>2</sup>, à laquelle il faut ajouter près de 6.000 km<sup>2</sup> pour les îles qui l'entourent.

La population totale de la Corée était en 1988 de 65 millions d'habitants, dont 22 millions au Nord et 43 millions au Sud.

Les Coréens possèdent une langue parlée et écrite unique, dont l'alphabet se compose de 21 voyelles et 19 consonnes, lesquelles combinées permettent de former plusieurs groupes syllabiques.

### **Par son relief et son climat, la Corée est un pays de contrastes.**

Contraste dans le relief, avec des plaines basses submergées par les crues des collines, et montagnes aux pentes abruptes ravinées par l'érosion dès que le couvert végétal fait défaut.

Le Nord et le Nord-Est du pays, séparés de la Chine et de l'U.R.S.S. par les fleuves Amnok et Duman, constituent un énorme ensemble montagneux avec de hauts sommets dépassant 2.000 mètres d'altitude.

Le point culminant du pays est le Mont Paektu, 2.750 m, volcan éteint dont l'ancien cratère est occupé par un lac ; cette montagne majestueuse a pour tout le peuple coréen le caractère d'un symbole national, car elle a été le centre de la lutte révolutionnaire anti-japonaise dirigée par le Général Kim Il Sung pour la restauration de l'indépendance du pays.

La Corée renferme beaucoup d'autres montagnes élevées et pittoresques, dont les massifs du Myohyang, du Chilbo, du Kuwol, du Jiri, du Halla et le célèbre Mont Kumgang, la "montagne du diamant", réputée depuis l'antiquité pour sa grandiose beauté.

Ces hautes montagnes, profondément entaillées par des cours d'eau s'enfonçant dans des gorges sont parsemées d'innombrables cascades et lacs qui, avec les nombreux monuments et vestiges historiques qu'elles contiennent, forment des paysages véritablement féeriques.

Plus au Sud, les altitudes deviennent plus faibles mais la topographie reste marquée par le contraste entre de hauts sommets et de profondes vallées.

Les hauteurs dessinent grossièrement un axe Nord-Sud, avec une chute rapide et

brutale sur le littoral oriental, la "mer de l'Est", et avec un glacis de collines et de plateaux dont l'altitude décroît plus lentement vers la "mer de l'Ouest".

Avec ces deux mers et la "mer du Sud", toutes trois tributaires de l'Océan pacifique, la Corée est essentiellement un pays maritime.

Les plaines, qui n'occupent guère qu'un quart de la superficie de la Corée, constituent un liséré étroit et discontinu à l'Est et se développent plus largement à l'Ouest, formant une série de bassins. Ces plaines basses et inondables sont séparées par des collines peu élevées mais au relief vigoureux, comme la pénéplaine de Pyongyang.

Contraste aussi dans le climat typiquement tempéré continental, mais avec des variations saisonnières très accusées. Les quatre saisons sont très distinctes et si les températures moyennes annuelles sont comprises entre 8° et 12°, elles sont d'environ - 12° en hiver et + 37° en été.

Ainsi s'opposent un hiver froid, sec et vigoureux, avec des neiges persistantes et gel prolongé, et un été quasi-tropical, très chaud et pluvieux avec parfois des typhons aux effets dévastateurs.

L'été chaud et humide favorise dans les plaines beaucoup de cultures sub-tropicales, comme principalement le riz, mais les averses torrentielles de l'été ont leur rançon : érosion des versants dénudés et crues dévastatrices dans les plaines. C'est pour cette raison que le contrôle de l'eau, l'irrigation et le drainage revêtent en Corée, comme dans tous les pays de l'Extrême-Orient, une importance décisive.

Relief et climat expliquent l'importance de la forêt qui couvre largement les sommets et les pentes, surtout au Nord de la Corée. Avec ses nombreux cours d'eaux et sa multitude de lacs naturels et artificiels, entourés de trois côtés par la mer, la Corée, avec son relief contraste et ses variétés climatiques recèle une grande variété d'espèces animales et végétales.

C'est aux saisons intermédiaires, au printemps et surtout à l'automne, que la Corée apparaît dans toute sa splendeur, justifiant la dénomination de "pays du matin calme", que lui ont donné les voyageurs occidentaux, traduction approximative du nom actuel de la Corée "Choson".

Cette dénomination ou celle de "pays du matin clair" prend toute sa signification pour l'étranger qui, par un matin de septembre, arrive à l'aéroport de Pyongyang. C'est l'émerveillement des yeux, avec le ciel bleu, les montagnes sombres, les rizières émeraudes, les fleurs multicolores soigneusement plantées tout au long de la route qui mène à la capitale de la R.P.D. de Corée, donnant l'impression que la Corée est un immense jardin.

### **\* UNE CIVILISATION DE PLUSIEURS MILLENAIRES, UNE BRILLANTE CULTURE DES L'ANTIQUITE**

La Corée et son peuple sont porteurs d'une civilisation millénaire dont les plus récentes découvertes archéologiques semblent confirmer que les origines sont encore

plus anciennes qu'on ne le croyait jusqu'à présent.

Ainsi, les vestiges paléolithiques découverts à l'extrémité Nord-Est de la Corée, montrent que les hommes qui vivaient dans ces sites fabriquaient et utilisaient des raclours et des couteaux, qu'ils connaissaient le feu et étaient organisés en société matriarcale ayant mis fin au groupement primitif.

Entrée dans l'âge du bronze dès la première moitié du 2<sup>e</sup> millénaire avant J.C., cette société matriarcale passa au patriarcat et, à la fin de l'âge de bronze, cette communauté laissa progressivement place à une société de classe avec l'émergence des premiers États esclavagistes.

L'originalité des ustensiles de la vie quotidienne, notamment les poteries, et les constructions tombales mises à jour, témoignent que la communauté du sang et de la culture des tribus coréennes se sont particulièrement forgées à ces époques, s'approfondissant avec le temps.

Les nombreuses découvertes archéologiques faites au cours des ans sur l'ensemble du territoire de la Corée ont démontré, dès l'Antiquité, l'existence d'une culture originale, mais c'est surtout de l'époque des trois royaumes Koguryo, Silla, Baekjé (de 227 avant J.C. au VIII<sup>e</sup> siècle après J.C.) qu'ont été retrouvés une quantité de vestiges montrant l'existence d'une civilisation techniquement évoluée et raffinée, marquant de profonds contrastes sociaux dans la société.

Parmi ce patrimoine de valeur qui couvre tous les domaines scientifique, technique, littéraire et artistique, une place de choix revient à l'architecture et à l'art pictural, dont témoignent les magnifiques tombeaux du Koguryo et leurs extraordinaires peintures murales parfaitement conservées au travers des siècles.

Le planisphère céleste rédigé à la fin du Ve siècle par les savants du Koguryo, à partir de leurs observations systématiques et minutieuses des mouvements des astres, et gravé en un monolithe en 1395, l'observatoire de Kyongju (ancienne capitale du royaume de Silla) datant du V<sup>e</sup> siècle (un des plus anciens observatoires du monde) sont des témoins du haut niveau de l'astronomie à l'époque des trois royaumes.

L'essor de la culture coréenne à l'époque du Koryo (Xe-XV<sup>e</sup> siècle) est surtout caractérisé par le développement avancé des techniques céramiques et typographiques.

La porcelaine du Koryo (porcelaine céladon de couleur bleu-vert) a acquis une réputation mondiale pour sa beauté et ses variétés de formes habilement adaptées à diverses utilisations.

L'imprimerie en caractères métalliques sera mise au point au XI<sup>e</sup> siècle par le Koryo, plusieurs siècles avant Gutenberg (1450), en s'appuyant sur le fort développement de la xylographie (reproduction par planches de bois gravées) introduite en Corée à l'époque des trois royaumes.

Jouant un rôle majeur dans le développement de la culture nationale, l'écriture coréenne alphabétique actuelle, remplaçant l'usage des caractères chinois, fut inventée en 1444 sous la dynastie des Ri.

Vers le XVe siècle, l'astronomie et la météorologie connaissent un essor rapide et c'est en 1441 que fut créé en Corée le premier pluviomètre du monde, installé au palais royal à Séoul et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement.

Au XVIIe et XVIIIe siècles s'affirmeront les idées progressistes "Silhak", support de nombreuses oeuvres littéraires et artistiques tendant à critiquer les contradictions sociales.

Ces quelques exemples, loin de donner une vue exhaustive de la richesse de la culture coréenne, n'ont pour seule ambition que de montrer sa contribution indiscutable à l'épanouissement de la culture orientale et au patrimoine culturel de l'humanité.

### **\* UNE HISTOIRE MARQUEE PAR LES LUTTES D'INDEPENDANCE**

Les premiers Etats esclavagistes fondés par les ancêtres des Coréens apparaissent dès le 1er millénaire avant J.C. Les plus connus sont d'abord, vers le VIIIe siècle avant J.C, le "Kojoson", qui comprenait un vaste territoire couvrant le Nord-Ouest de la péninsule coréenne et les régions du Liaodong et du Liaoxi, puis vers le Ve siècle avant J.C, le "Buyo" au Nord et le "Jinguk" au Sud de la Corée.

En 108 avant J.C, l'empereur de Chine s'empare de la partie nord du pays dont il conservera le contrôle temporaire et le pays s'unifie par voie de conquête, pour former les "trois royaumes" : Silla à l'Est, Baekjé au Sud-Ouest et Koguryo (ce dernier, le plus grand et le plus puissant, comprenait, outre le Nord de la Corée actuelle, une vaste partie de la Chine du Nord-Est).

Les vestiges découverts à Pyongyang, capitale de la R.P.D. de Corée, ont confirmé que cette ville a été pendant de nombreuses années, la capitale du royaume de Koguryo.

Au VIIe siècle, il existe deux royaumes, Silla et Balhae, et au Xe siècle, la dynastie des Wang prend le pouvoir et fixe sa capitale à Songdo (l'actuelle Kaesong). C'est à cette époque que l'Etat prend le nom de "Koryo" et que l'unification du pays est réalisée.

**Ce puissant Etat unifié, centralisé sur toute la péninsule coréenne subsistera pendant près de 500 ans sous ce nom de Koryo, connu depuis le XIe siècle et dont les voyageurs étrangers tireront le nom de Corée.**

Sous la dynastie des Wang (Xe-XIVe siècles), le bouddhisme qui était entré en Corée dès le IVe siècle, deviendra religion d'Etat et la puissance du clergé bouddhiste se développera mettant en péril celle de l'Etat.

Au XIIIe siècle, après des invasions étrangères successives, auxquelles le peuple du Koryo (918-1392) opposera une résistance nationale farouche, la domination mongole s'instaure sur une grande partie du continent asiatique.

Après la dynastie de Koryo, s'établit la dynastie des Ri qui fixe sa capitale à Séoul et donne au pays son nom actuel "Choson". (Ce dernier Etat féodal subsistera jusqu'à l'annexion de la Corée par l'impérialisme japonais en 1910)

En 1592-1598, la Corée subit une série d'invasions du Japon qui seront victorieusement repoussées par le peuple coréen.

Du XVIIe au XIXe siècle, l'histoire de la Corée suit un cours parallèle à celui de la Chine et du Japon : le contact avec l'Occident, noué au XVIe siècle, et la pénétration du christianisme sont suivis d'un repli sur soi et d'une relative stagnation.

La misère paysanne se traduit par d'incessantes révoltes, chaque fois féroce ment réprimées par les féodaux. En dépit de l'émergence d'un courant moderniste et réformiste, le "Silhak", science du réel, c'est la stagnation qui caractérise cette période, révoltes paysannes et conflits entre les clans dirigeants ne débouchant sur aucun changement appréciable dans les structures sociales et les institutions.

C'est à coups de canons que les puissances européennes, très vite suivies par les Etats-Unis et le Japon, imposent à partir de 1866 "l'ouverture" de la Corée au commerce et à la pénétration économique et politique, (expéditions impérialistes françaises en 1887 et américaines en 1866, 1868 et 1871).

Exacerbant à l'extrême la crise de la dynastie des Ri qui tente de maintenir contre le courant de l'époque un régime féodal périmé, les invasions fréquentes des puissances capitalistes européennes et américaines et les jacqueries paysannes qui se succèdent dans toutes les parties du pays, conduisent à l'écroulement du régime.

Au milieu du XIXe siècle, certains intellectuels et fonctionnaires progressistes préconisent une réforme moderne du régime féodal et la voie de développement capitaliste ; ces "modernistes" tenteront en 1884 un coup d'Etat que les conservateurs feront échouer en s'appuyant sur une intervention chinoise.

L'agression à cette époque du militarisme japonais en Corée ne cesse de gagner en intensité, parallèlement à la dégradation du régime féodal, marque par des luttes de clans et une exploitation de plus en plus féroce de la population pour maintenir ses privilèges.

En 1894, les luttes populaires contre l'invasion étrangère et la féodalité nationale prennent de l'ampleur avec le déclenchement d'une grande guerre paysanne. Partie du soulèvement des paysans de l'an Kabo, elle s'étend rapidement dans toutes les provinces de Djeulla et du Tchoungtcheung.

Les féodaux Coréens font appel à l'intervention chinoise des Qing face à cette révolte grandissante, donnant ainsi une opportunité aux militaristes japonais qui n'attendent qu'une occasion pour envahir la Corée sous le prétexte de "protéger" les résidents japonais (ce qui entraîne la guerre sino-japonaise).

A Tissue de cette guerre, marquée par la défaite de la Chine, la Corée est placée de facto sous une tutelle commune du Japon et de la Russie, celle-ci étant rapidement éliminée après son échec dans la guerre russo-japonaise (1904-1905). La Corée devient protectorat japonais en 1906, puis elle est purement et simplement annexée par le Japon en 1910.

**Ainsi débute une période tragique pour la nation coréenne qui durera de 1910 à**

## **1945. La Corée devient une colonie japonaise, féroce exploitée dans tous les domaines.**

Les Japonais s'emparent de la plupart des terres, ils exploitent et pillent la forêt et le sous-sol, ils contrôlent l'essentiel de l'industrie et du commerce.

Cette exploitation économique s'accompagne d'une oppression culturelle, le japonais est promu langue officielle et la seule enseignée ; l'usage du coréen est progressivement proscrit, même les noms de lieux et les patronymes (ces derniers en 1939) sont "japonisés".

Une massive déportation du travail de Coréens au Japon est systématiquement organisée et prendra une grande ampleur pendant la 2e guerre mondiale (celle-ci étant à l'origine de la très importante minorité coréenne vivant actuellement au Japon, près d'un million de personnes).

Cette politique d'oppression coloniale soulève une vive résistance que les colonialistes japonais répriment impitoyablement à coups d'emprisonnements, de pendaisons et de massacres de populations qui se révoltent.

Le soulèvement le plus important sera celui du 1er mars 1919, au lendemain de la première guerre mondiale, il s'étendra à toute la Corée pour exiger le départ des Japonais et l'indépendance ; il entraînera plus de 2 millions de Coréens dans une révolte populaire.

Cette lutte de salut national qui se poursuivra pendant près de 9 mois, sera écrasée par la terrible répression des Japonais, mais aussi faute d'une orientation politique capable de lui donner des perspectives rassemblant toute la nation pour la lutte d'indépendance.

Rien que pendant les trois premiers mois du soulèvement, on comptera parmi les rangs des patriotes, près de 24.000 tués ou blessés et 50.000 emprisonnés.

Quelques années plus tard, ce combat permanent du peuple coréen pour mettre fin à la domination coloniale japonaise et reconquérir sa souveraineté, prendra une orientation révolutionnaire lui donnant une toute autre dimension.

### **\* LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE ANTI-JAPONAISE**

L'échec du soulèvement de 1919 avait marqué la faillite du "nationalisme bourgeois" qui prétendait diriger le mouvement populaire pour l'indépendance en cherchant son modèle de société dans les nations occidentales.

Les dirigeants de ce mouvement étaient issus des anciennes classes dominantes (féodaux et capitalistes naissants), classes qui, dans leur masse, pratiquaient la collaboration avec l'occupant. Ces nationalistes bourgeois fondaient leurs espoirs sur une intervention étrangère et constituèrent en exil des groupes, aux Etats-Unis et en Chine.

Ce mouvement nationaliste était, du fait notamment des antagonismes de classe et des particularismes régionaux, divisé en une multitude de sociétés secrètes, sectes ou groupuscules, déchirés par des rivalités internes.

L'écho de la révolution russe de 1917, qui touche les régions de l'Union Soviétique toute proche et l'Extrême Orient, va provoquer la naissance d'un courant communiste, en Corée comme en Chine, mais les cadres de ce mouvement communiste coréen naissant se recrutent dans les mêmes milieux que celui du mouvement nationaliste, aussi n'échappera-t-il pas aux mêmes défauts que celui-ci (division en multiples groupes et fractions rivales, copie sur un modèle étranger, etc..) ce qui le mettra dans l'incapacité de développer une lutte de masse pour l'indépendance et la révolution coréenne.

### **Cette situation va se modifier radicalement avec l'entrée en scène du jeune patriote révolutionnaire Kim Il Sung.**

Né le 15 avril 1912 à Mangyongdae, près de Pyongyang, dans une famille de patriotes engagés dans la lutte contre l'occupant japonais, il quitte la Corée à 14 ans pour s'établir en Mandchourie (Chine du Nord-Est) où vivaient de nombreux Coréens refusant la tyrannie japonaise.

Encore adolescent, il crée parmi les étudiants coréens de l'école nationaliste, chargée de former l'armée d'indépendance dont il critiquait l'enseignement non-révolutionnaire, "l'Union pour abattre l'impérialisme" (1926), puis en 1927, "l'Union de la jeunesse communiste".

Aux orientations des groupes nationalistes et communistes sectaires, perdus dans leurs querelles de personnes et de fractions, soucieux avant tout de rechercher des appuis extérieurs, il oppose une orientation nouvelle, dont l'élaboration se forgera dans la lutte anti-japonaise et aboutira aux "Idées du Djoutché" : **en bref, faire confiance aux masses, s'appuyer sur elles pour s'engager résolument dans le combat contre l'impérialisme japonais, en comptant avant tout sur ses propres forces et en toute indépendance.**

Emprisonné de 1929 à 1930, le jeune révolutionnaire Kim Il Sung, sitôt libéré, reprend le combat et entreprend de remettre sur pied les organisations révolutionnaires démantelées.

Le 30 juin 1930, à une réunion des cadres dirigeants de "l'Union de la jeunesse communiste" et de "l'Union de la jeunesse anti-impérialiste", il précise les tâches de la révolution coréenne en ces termes :

*"La tâche fondamentale de la révolution coréenne est, d'une part, d'abattre l'impérialisme japonais et d'obtenir l'indépendance de la Corée et, d'autre part, de liquider les rapports féodaux et d'instaurer la démocratie.*

Compte tenu de cette tâche fondamentale, la révolution coréenne revêt au stade actuel un caractère démocratique, anti-impérialiste et anti-féodal."

Le jeune dirigeant communiste de la révolution coréenne s'oppose ainsi aux communistes sectaires qui prônent avec irréalisme, comme première tâche, la révolution socialiste immédiate, et il préconise la révolution de libération nationale, anti-impérialiste et anti-féodale, réunissant toutes les forces sociales anti-japonaises, sans exclusive, contre les occupants et leurs collaborateurs.

Pour atteindre ces objectifs, il propose la formation d'un large front national, le développement de la lutte armée anti-japonaise, et la préparation dans ce cadre, de la constitution d'un parti révolutionnaire.

Dans la même période, dès 1930, il crée les premiers éléments de l'armée révolutionnaire coréenne. L'invasion de la Mandchourie par les Japonais, en 1931, mettant plus que jamais la question de cette lutte armée à l'ordre du jour, il proclame au terme de cette préparation, la formation de l'Armée Populaire de Guérilla anti-japonaise, le 25 avril 1932 (qui deviendra plus tard **l'Armée révolutionnaire populaire coréenne**).

Le 5 mai 1936, il crée "**l'Association pour la restauration de la patrie**", organisation du front national uni anti-japonais, dont il est élu Président.

De 1932 à 1945, le Général Kim Il Sung dirigera avec efficacité cette guerre de guérilla anti-japonaise dont les bases principales se trouvaient en Mandchourie et surtout dans les régions montagneuses de la Corée frontalières de la Chine. Son quartier général se situait dans les forêts millénaires du Mont Baektu, d'où son caractère symbolique aujourd'hui pour le peuple coréen.

L'Armée Révolutionnaire Populaire Coréenne infligera partout de sérieux revers aux troupes d'occupation japonaises, malgré leur énorme supériorité en hommes et en matériel. Ces succès militaires de la guérilla anti-japonaise, soulignera souvent le Président Kim Il Sung, ont résulté du fait que les combattants de la résistance étaient très mobiles et "comme des poissons dans l'eau" parmi le peuple coréen.

Le 9 août 1945, le Général Kim Il Sung lance l'ordre de combat à toutes les forces de l'Armée révolutionnaire populaire coréenne et appelle le peuple coréen à la guerre sacrée pour la libération de la patrie.

**En coopération avec les troupes soviétiques, les unités de l'Armée Révolutionnaire Populaire Coréenne soutenues par toute la population libèrent la Corée, et le Japon capitule le 15 août 1945.**



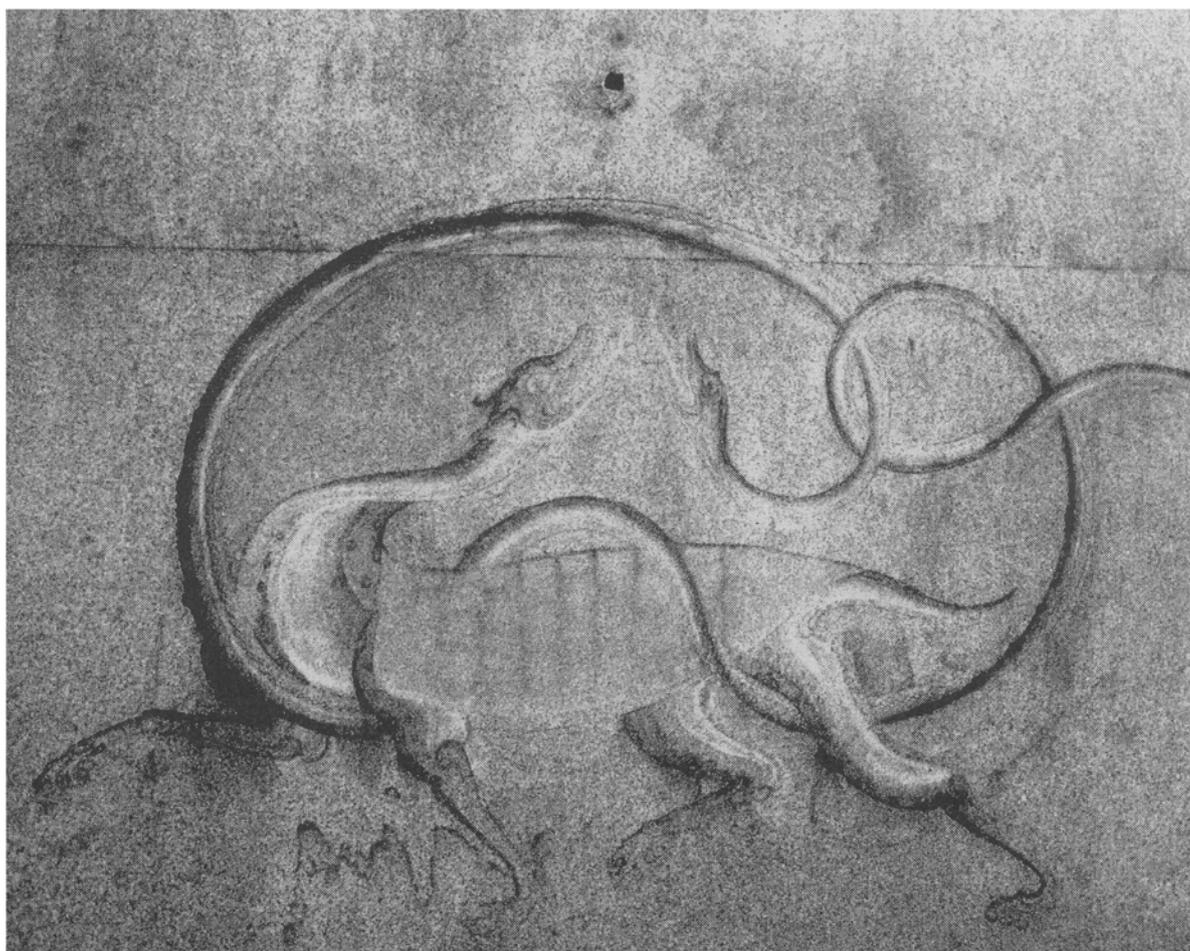
*Le tombeau du Roi Dongmyeung de l'époque du Kogouryeu*



*Pagode octogonale à 13 étages dans les monts Myohyang*



*Les monts Keumgang en automne*



*La Tortue et la Serpent, célèbre peinture murale à la nécropole de Kangseu(VIIe siècle)*



*Le Général Kim Il Sung entouré  
de cadres de l'Armée Révolutionnaire  
Populaire Coréenne de la lutte  
de guerilla anti-japonaise*



*Le Général Kim Il Sung  
prononçant le discours  
au meeting de masse  
de Pyongyang pour célébrer  
la libération du pays*

## **CHAPITRE II**

### **LA DIVISION DE LA COREE**

## \* ORIGINES, CAUSES ET RESPONSABLES DE LA DIVISION

Nous avons vu que la féroce domination coloniale du Japon sur la Corée, qu'il avait réduite à l'état de colonie dès 1910, avait suscité une longue et héroïque résistance populaire qui ne cessera de s'amplifier jusqu'à la capitulation du Japon en 1945.

La Corée, dont le peuple avait pris une part décisive à sa libération, pouvait donc légitimement aspirer à recouvrer son indépendance avec la défaite de l'axe fasciste.

Les Alliés, au cours de la 2e guerre mondiale, s'étaient d'ailleurs engagés à favoriser "*l'émergence d'une Corée libre et indépendante*" lors de leur conférence du Caire le 26 novembre 1943.

Le droit à l'indépendance de la Corée sera réaffirmé dans plusieurs conférences des Alliés, et ce malgré les réticences des Etats-Unis qui déjà, pour des raisons stratégiques et politiques significatives de leurs visées à long terme, tentaient de retarder par tous les moyens le moment où le peuple coréen pourrait exercer son droit imprescriptible à la souveraineté nationale (les Etats-Unis proposèrent par exemple une "tutelle Internationale" sur la Corée pendant 40 ans !).

Le 10 août 1945, dans le cadre des accords passés entre les Alliés, il est décidé pour la répartition des opérations militaires que le désarmement des troupes japonaises serait assuré au Nord du 38e parallèle par l'armée soviétique, et, au Sud par les forces armées des Etats-Unis. Les uns et les autres devant en outre, dans la zone qui leur était impartie, "favoriser l'expression politique indépendante du peuple coréen".

Le 15 août 1945, la Corée est libérée. Son peuple qui a payé un lourd tribut pour reconquérir sa liberté et son indépendance, met en place partout des Comités populaires pour assurer son droit inaliénable à la souveraineté.

De retour dans sa patrie, le Général Kim Il Sung, qui a dirigé la lutte de libération nationale, crée le 10 octobre 1945, le Parti communiste coréen, qui deviendra en août 1946, après fusion avec le parti néo-démocratique, **le Parti du Travail de Corée**.

La fondation du Parti du Travail de Corée constituera une base déterminante pour l'instauration d'un pouvoir populaire et l'édification d'une société nouvelle en Corée.

Les Comités populaires de composition pluraliste instaurés au Nord et au Sud sont animés par les communistes qui avaient acquis un prestige mérité dans la lutte armée contre l'occupant japonais, ils deviennent de fait le pouvoir réel après la chute de l'administration coloniale japonaise.

L'armée soviétique qui n'a pas installé d'administration militaire au Nord, encourage la mise en place de ces structures étatiques populaires coréennes, tandis qu'au Sud les forces armées des Etats-Unis (qui n'avaient pris aucune part à la libération de la Corée) instaurent dès leur débarquement à Incheon, le 8 septembre 1945, un gouvernement militaire de l'armée des Etats-Unis en Corée (l'USAMGIK) **dont le premier acte est de refuser toute légalité aux Comités populaires formés avant leur débarquement.**

Le gouvernement militaire US assume tous les pouvoirs en s'appuyant sur l'administration coloniale japonaise, qu'il a maintenue en place, et il réprime

violemment la population de la partie sud qui s'insurge de voir son pays libéré traité en territoire ennemi, occupé par les troupes américaines.

La répression des forces armées US, n'hésitant pas à utiliser les anciens collaborateurs des japonais, fera de 1945 à 1946, des milliers de morts au Sud afin d'empêcher le peuple coréen d'exercer sa souveraineté légitime.

Devant cette situation qui empêche l'instauration immédiate d'un Gouvernement unifié de toute la Corée, le Général Kim Il Sung qui avait multiplié les efforts pour réaliser l'unité des forces politiques nationales du Nord et du Sud, impulse au Nord le regroupement des Comités populaires pour établir un organe central du pouvoir.

**Le Comité populaire provisoire de Corée du Nord sera constitué le 8 février 1946 et désignera unanimement le Général Kim Il Sung comme Président.**

Le peuple coréen est ainsi en capacité d'exercer ses droits souverains, malgré toutes les manœuvres des Etats-Unis pour l'en empêcher.

### **\* L'INSTALLATION D'UN RÉGIME SEPARÉ AU SUD**

Pour donner le change sur leurs interventions réelles qui visent à asseoir une domination néo-coloniale sur la partie sud, et au-delà sur toute la Corée, pour en faire une base essentielle dans leur stratégie de domination mondiale, les Etats-Unis mettent en place au Sud un "Conseil consultatif coréen", puis installent en novembre 1946, une "Assemblée législative provisoire" dont la moitié des membres sont désignés par les autorités d'occupation US.

Face à la forte opposition populaire qu'ils rencontrent dans la mise en place de ces instances fantoches, les Etats-Unis utilisent des anciens collabos pronippons, détestés par la population, et ont recours à des émigrés coréens aux Etats-Unis, tout en recherchant le soutien des éléments conservateurs au Sud.

Bientôt, ils mettent en selle Li Seng Man, émigré aux Etats-Unis depuis 1910, et qui a américanisé son nom en "Syngman Rhee". Ils lui confient la présidence de l'assemblée fantoche, puis celle d'un "Gouvernement transitoire de Corée du Sud" (3 juin 1947) qui bénéficie "officiellement" d'un transfert de pouvoir administratif du gouvernement militaire des Etats-Unis.

Tous les éléments de la mise en place par les Etats-Unis d'un régime séparé en Corée du Sud, à leur dévotion, étaient ainsi réalisés au mépris des décisions de la Conférence des Alliés à Moscou en décembre 1945 indiquant clairement que **l'élection d'un pouvoir central unifié en Corée était du seul ressort des Coréens.**

Jetant bas le masque, les Etats-Unis refusent en septembre 1947 la proposition équitable du peuple coréen -de retrait simultané des troupes américaines et soviétique et de le laisser lui-même résoudre le problème coréen- et ils "internationalisent" délibérément le problème en le faisant inscrire à l'Assemblée générale de l'ONU.

Cette démarche américaine était une violation flagrante d'une des dispositions fondamentales de la Charte des Nations Unies qui est "*le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*", Charte qui exclut la délibération par l'Assemblée générale des affaires intérieures d'un pays.

Mais les Etats-Unis, disposant à cette époque d'une majorité proaméricaine automatique dans cette instance, passent outre et, sous le couvert de la création d'une "Commission temporaire de l'ONU pour la Corée", font en fait avaliser leur politique impérialiste en Corée.

Ainsi l'ONU intervient sans consentement prouvé ni participation de représentants de la nation coréenne, et décide l'organisation d'élections générales en Corée du Sud malgré les réserves du Président Indien de sa commission qui exprime des doutes sur "la possibilité d'effectuer des élections dans une atmosphère libre et d'établir un authentique Gouvernement national".

Cette mascarade d'élections séparées a néanmoins lieu le 10 mai 1948 malgré l'hostilité généralisée des forces politiques du Sud, du Parti communiste, à la droite nationalistes Elles sont organisées sous le contrôle strict des forces US dans des conditions permettant la seule "victoire" possible de la droite collaboratrice de Syngman Rhee.

L'ONU n'en avalise pas moins les résultats de ces élections et donne scandaleusement sa "légitimité" au seul Gouvernement de la "République de Corée" qui en est issue, consacrant ainsi de fait la division de la Corée.

#### **\* LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE COREE**

Devant la situation ainsi créée par la partition de fait de la Corée, le Président Kim Il Sung convoque, le 19 avril 1948, une conférence consultative des dirigeants des partis et organisations sociales du Nord et du Sud et il propose de fonder sans délai la "**République Populaire Démocratique de Corée**".

Cette mesure était destinée à empêcher la division nationale et à obtenir la réunification et l'indépendance du pays gravement menacé ; elle suscite une large approbation au Nord et au Sud et elle se concrétise par l'organisation d'élections générales **dans toute la Corée**, le 25 août 1948, afin de mettre en place une **Assemblée Populaire Suprême**.

Au Nord, 99 % des inscrits participent aux élections et au Sud, 77 %, bien qu'elles soient interdites et qu'une sévère répression frappe ses organisateurs et ses participants.

La première session de l'Assemblée Populaire Suprême (APS) se tient à Pyongyang en septembre 1948, en présence de 572 députés, représentants des différentes classes et couches sociales du Nord et du Sud de la Corée.

Le 9 septembre 1948, l'Assemblée Populaire Suprême décide solennellement la création de la R.P.D. de Corée, sur la proposition du Général Kim Il Sung qu'elle élit au poste de Chef de l'Etat.

**La fondation de la R.P.D. de Corée, Etat souverain, doté d'un pouvoir authentiquement populaire, décidé à s'engager dans la construction d'une société socialiste, fut un événement de portée historique pour la nation coréenne, car elle était garante à terme de l'indépendance de la Corée.**

Respectant les engagements pris, les forces armées soviétiques quittent le territoire coréen la même année. A contrario, au Sud, les troupes d'occupation américaines,

toujours présentés, décident de se maintenir et se renforcent en prétextant la demande de Syngman Rhee qui, en fait, est à leurs ordres.

La création de la R.P.D. de Corée portait un coup sévère aux plans de l'impérialisme américain qui visait à s'emparer de toute la Corée. Elle était pour lui un obstacle inacceptable dans la réalisation de ses projets de domination économique, et plus encore, dans la mise en oeuvre de sa stratégie politique et militaire dans la région.

Pour ces raisons évidentes, les Etats-Unis ne pouvaient accepter l'existence d'une Corée souveraine déjà engagée dans la construction d'une société nouvelle, ce qui constituait un exemple dangereux pour les peuples d'Asie en lutte pour leur émancipation.

**A l'instigation des Etats-Unis qui veulent étouffer dans l'oeuf la jeune République populaire pour les raisons indiquées ci-dessus et trouver par ailleurs une issue dans la guerre à la grave crise économique et politique auxquelles ils étaient confrontés depuis 1948, le 25 juin 1950, l'armée sud-coréenne franchit le 38e parallèle et pénètre au Nord, déclenchant la terrible guerre de Corée qui durera 3 ans et se conclura par une défaite cuisante infligée à l'impérialisme le plus puissant du monde, par le peuple coréen.**

#### **\* LA GUERRE DE COREE 1950-1953**

Cette guerre avait en fait commence dès août-septembre 1949, bien avant l'agression armée du 25 juin 1950 contre la R.P.D. de Corée, par des attaques réitérées des forces sudistes encadrées de conseillers américains, tout au long du 38e parallèle. (2.617 cas d'incursions au Nord furent recensés en 1949).

De multiples documents, rendus publics après la guerre de Corée, témoignent que de longue date un plan d'invasion du Nord avait été minutieusement préparé avec Syngman Rhee, dans le cadre de la stratégie des Etats-Unis découlant de la doctrine Truman de "**refoulement du communisme**".

Dès 1948, le journal de l'armée US "Stars and Stripes", se félicitant de l'aide apportée dans ce but par les Etats-Unis à Syngman Rhee, indiquait que le Gouvernement américain "avait jugé nécessaire de former les effectifs de 100.000 hommes bien armés en Corée du Sud pour occuper la Corée du Nord."

De 1948 à 1950, le régime fantoche sud-coréen reçoit ainsi des Etats-Unis des aides considérables financières et matérielles pour créer, armer et entraîner une armée au Sud qui, d'après des sources sud-coréennes, comptera en 1950, en y incluant les forces de police chargées d'assurer les arrières, plus de 160.000 hommes dans le but avoué d'envahir la R.P.D. de Corée.

Cette intention d'agresser le Nord revient d'ailleurs comme un leitmotiv dans les discours de Syngman Rhee : "Notre dessein consiste à disloquer l'armée populaire et à la désarmer", déclare-t-il dans une conférence de presse le 12 Janvier 1949 et, il précise sa pensée le 21 octobre de la même année : "nous sommes en mesure de prendre Pyongyang en trois jours", puis le 21 novembre, dans une interview au 'New York Herald Tribune' : "nos troupes sont prêtes à entrer en Corée du Nord."

Ainsi dès 1949, de manière de plus en plus précise, les dirigeants sud-coréens préparent les esprits à la guerre et leurs déclarations bellicistes ne sont pas des propos en l'air, mais, comme la suite des événements le montrera, une véritable préparation psychologique pour la mise en oeuvre d'un plan mûri de concert avec les Etats-Unis pour assurer par la force la "réunification " de la Corée au profit essentiel de ceux-ci.

**Si les hostilités n'ont commence sur une grande échelle qu'à l'été 1950, les plans militaires existaient bel et bien avant, tels ceux saisis par l'Armée populaire coréenne à Séoul, le 28 juin, lors de sa riposte foudroyante à l'agression.**

Ces plans mis au point par le Général US Roberts et Kim Seuk Wen, commandant la première division sud-coréenne, prévoyaient d'attaquer le Nord dès juillet-août 1949, à partir d'un "débarquement sur les arrières de l'ennemi", préparé par une série d'incursions le long du 38e parallèle, tant pour éprouver la capacité de riposte du Nord que pour aguerir l'armée sud-coréenne.

Il est évident que les résultats de ces expériences ne furent pas probantes pour l'état-major américano-sud-coréen, l'armée sud-coréenne subissant échec sur échec lors de ses diverses incursions au Nord et conduisant les Etats-Unis à envisager leur participation ouverte et immédiate au cas où l'armée sud-coréenne ne réussirait pas sa "guerre éclair".

Cette perspective posait néanmoins un problème politique de taille aux Etats-Unis dans la réalisation de leur plan : comment prétendre en effet que l'attaque incombait au Nord pour obtenir la caution de l'ONU avalisant leur intervention, si l'armée US débarquait ses troupes derrière les lignes du Nord ?

Ceci explique certainement le choix qui fut fait par les Etats-Unis d'une agression frontale des troupes sud-coréennes encadrées par leurs conseillers tout au long du 38e parallèle.

En Janvier 1950, les Etats-Unis accentuent leurs préparatifs de guerre en concluant avec le régime fantoche sud-coréen, un "**pacte de défense mutuelle**" leur **donnant de fait plein pouvoir pour commander et superviser l'entraînement de l'armée sud-coréenne.**

En février 1950, le Général Mac Arthur, Commandant des forces US en Extrême-Orient, convoque Syngman Rhee à Tokyo et donne ses directives pour l'agression tout en lui conseillant de rechercher l'appui du Gouvernement japonais.

Alors qu'au Sud, on fourbit les armes, le Gouvernement de la R.P.D. de Corée réitère sa volonté de réunification pacifique, son opposition à la guerre, mais face aux menées bellicistes qui se profilent, il est obligé de prendre des mesures pour la préparation politique, idéologique et militaire.

Ainsi, le 7 juin 1950, le Front démocratique pour la réunification de la patrie se réunit à Pyongyang et il adresse un appel pressant aux partis et organisations du Sud auxquels il propose :

- de procéder du 5 au 8 août à des élections générales sur tout le territoire pour

constituer un organisme législatif suprême unifié,

- d'ouvrir à Séoul la séance inaugurale de cette Assemblée le 15 août pour l'anniversaire de la libération de la Corée,
- de tenir du 15 au 17 juin, une Conférence consultative des partis et organisations du Nord et du Sud, pour discuter des conditions de la réunification pacifique et de la procédure des élections générales,
- de ne pas tolérer l'ingérence de la "Commission de l'ONU pour la Corée" dans l'oeuvre de réunification qui est l'affaire du seul peuple coréen.

**Cette démarche solennelle face à la gravité de la situation est en fait conforme à la position constante du Nord, depuis la partition du pays imposée de l'extérieur, qui, selon l'orientation définie par le Président Kim Il Sung, n'a jamais pose le problème de la réunification du pays en terme de conquête, a contrario du Sud, mais par le chemin du dialogue sur la base des principes fondamentaux suivants : elle doit être réalisée pacifiquement et sans ingérence étrangère, elle doit s'effectuer par la voie démocratique et par la réalisation d'une grande union nationale.**

La réponse de Syngman Rhee, dont la dictature se décompose et qui vient de subir en mai 1950 une défaite électorale, sera la proclamation de la loi martiale dans toute la Corée du Sud, lui permettant de réprimer le mouvement populaire qui grandit en faveur des propositions de la R.P.D. de Corée, mais aussi d'assurer ses arrières avant d'engager les opérations militaires contre le Nord.

L'historien américain, Herschel Meyer, écrira dans son histoire moderne des Etats-Unis : "il (Syngman Rhee) fondait sur la guerre sa dernière espérance de se maintenir au pouvoir."

Le 18 juin 1950, Foster Dulles, Conseiller spécial du Président Truman, se rend en Corée du Sud. Il est vraisemblable que le but de cette visite avait pour objet la mise au point définitive du plan d'agression de la R.P.D. de Corée, ce que corrobore l'inspection détaillée du dispositif militaire auquel il se livre sur le 38e parallèle.

Malgré cette situation explosive, le 19 juin, le Présidium de l'Assemblée Populaire Suprême de la R.P.D. de Corée tente une ultime démarche en proposant la fusion des deux Assemblées du Nord et du Sud en une seule, qui serait chargée d'élaborer une constitution et d'établir un Gouvernement unifié, puis de procéder ensuite à des élections générales.

**Les autorités du Sud ignorent délibérément cette proposition et le 25 juin à l'aube, c'est l'agression contre le Nord.**

Le même jour à 14 heures, le Conseil de Sécurité des Nations Unies se réunit à la demande des Etats-Unis et désigne la R.P.D. de Corée comme "agresseur" sur la base exclusive de deux rapports partiels.

L'un émanait de l'Ambassadeur des Nations Unies, rédigé d'après les rapports de l'armée sud-coréenne, le second, celui de la "Commission des Nations Unies pour la Corée" indiquait que selon des "informations non-confirmées" provenant du Gouvernement de Syngman Rhee, "le Nord avait attaqué le Sud".

A partir de ce scénario mis au point de concert par les Etats-Unis et le régime

sud-coréen, cette thèse mensongère était admise sans réserve, au mépris des faits et des circonstances antérieures permettant de juger les intentions affichées et le comportement des uns et des autres.

Pourtant, l'existence d'un plan d'invasion mûrement préparé se confirmait puisque **trois heures après la réunion du Conseil de Sécurité qui demandait le cessez-le-feu, les premières forces américaines intervenaient et, fait significatif, elles étaient immédiatement présentes dans toutes les zones opérationnelles.**

Deux jours après seulement, le Président Truman annonçait l'intervention des Etats-Unis dans le conflit et faisait voter par le Conseil de Sécurité, une résolution invitant les pays membres de l'ONU à se porter "à l'aide de la Corée du Sud". (A noter qu'à l'époque, l'URSS était absente de cette instance qu'elle boycottait en raison du refus des autres puissances d'y admettre la République Populaire de Chine pour occuper le siège réservé à la Chine).

Utilisant une nouvelle fois leur majorité proaméricaine à l'ONU, les Etats-Unis vont ainsi obtenir une fiction de légitimité à leur intervention armée en Corée, appuyée par des contingents militaires de 15 autres pays, ces forces d'agression étant honteusement couvertes par le drapeau des Nations Unies.

**L'ONU est ainsi entraînée par les Etats-Unis dans une voie contraire aux principes essentiels contenus dans sa Charte, qui accordent une place fondamentale à la souveraineté des Etats et aux droits des peuples à choisir leur destin.**

En cautionnant le développement d'une action qui n'était que celle d'un Etat membre, et par son intervention, l'ONU a en fait perpétué la présence américaine en Corée et sauvé le régime dictatorial de Corée du Sud de sa chute inéluctable.

*"Un exemple tragique de conflit à propos duquel, sur la désignation de l'agresseur, de nombreuses controverses se sont établies, est constitué par la guerre de Corée... l'intervention étrangère décidée par le Conseil de Sécurité, sans entendre les parties en cause et sans que les deux grandes puissances voisines de la Corée (Chine et URSS) soient présentes, a développé ses ravages et avait d'ailleurs débuté avant même que ne fut prise cette décision juridiquement sans valeur.*

*Pour l'instant, cette campagne militaire, accompagnée d'effroyables bombardements des populations civiles, d'extermination des vies et de destruction des richesses, a ainsi eu pour effet de confier l'administration de ce malheureux pays qui désirait l'honnêteté et l'unification à un gouvernement corrompu (Syngman Rhee) qui, dans sa propre zone, avait été largement battu aux élections et ne s'était maintenu que par un régime de terreur, condamné par le rapport même de la Commission de l'ONU pour l'année 1949."*

(Rapport d'ouverture de F. Joliot-Curie au 2e Congrès Mondial des Partisans de la Paix, novembre 1950)

**Tels sont les faits qui militent, sur la base de documents irréfutables, en faveur de la thèse qui fait des Etats-Unis le responsable essentiel de la guerre en Corée, contrairement à l'affirmation quasi-officielle répandue en Occident, qu'elle résulterait du franchissement du 38e parallèle par les forces armées du Nord.**

Ceci étant, les choses se passèrent tout autrement que les Etats-Unis et leurs séides

sud-coréens l'envisageaient dans leur plan qui prévoyait une guerre éclair et l'écrasement du régime de démocratie populaire établi au Nord.

A l'appel du Président Kim Il Sung, tout le peuple coréen se mobilise aux côtés de son Armée populaire pour sauvegarder sa liberté et l'indépendance de sa patrie sous le mot d'ordre "**tout pour gagner la guerre**".

Passant à la contre-attaque sur l'ensemble du front, appuyée par la population, l'Armée populaire de Corée refoule très rapidement les troupes d'invasion sud-coréennes qui s'effondrent sous ses coups sévères.

Trois jours après le déclenchement de l'agression, le 28 juin 1950, l'A.P.C. arrive à Séoul et inflige une défaite écrasante le 5 juillet à la 24e division US.

Au début du mois d'août 1950, les américains et leurs allies n'occupaient plus qu'une étroite tête de pont autour de Pusan, soit environ 10 % du territoire de la partie sud.

Déconcertés par cette riposte de l'A.P.C. et par sa progression ultrarapide, les Etats-Unis sont obligés de faire appel à des renforts massifs en troupes de leurs forces terrestres, maritimes et aériennes équipées des armements les plus sophistiqués de l'époque.

Mobilisant l'ensemble de leur énorme potentiel militaire en Corée, les Etats-Unis vont opérer en septembre 1950, un débarquement massif à Incheon, avec plus de 300 navires et 50.000 hommes, appuyés par un millier d'avions sur les arrières de l'A.P.C, l'obligeant à se replier et ils lancent conjointement une offensive générale tout en écrasant le pays sous les bombes (utilisant massivement pour la première fois les terribles bombes "Napalm").

Envahissant la moitié nord du pays, les troupes américaines et leurs allies se livrent à des crimes effroyables envers la population civile pour faire fléchir à tout prix l'héroïque peuple coréen qui leur rend coup pour coup.

Malgré leur forte supériorité en hommes et en armements, les Etats-Unis ne parviennent pas à réaliser l'objectif qu'ils s'étaient fixés de s'emparer de toute la Corée avant Noël 1950.

Dès la mi-novembre 1950, le Président Kim Il Sung, Commandant suprême de l'A.P.C, décide de passer à une contre-offensive sur tout le front et, avec le concours des volontaires chinois engagés aux côtés du peuple coréen en octobre 1950, l'A.P.C renverse la situation obligeant les troupes américaines et leurs allies à reculer jusqu'aux abords du 38e parallèle.

De "guerre éclair", la guerre de Corée devient une guerre de positions qui durera deux ans et demi, sans changement notable sur la ligne de front, mais avec un acharnement qui causera de rudes épreuves pour le peuple coréen.

**Pendant ces années terribles, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants coréens vont vivre terrés sous des tonnes de bombes qui ravagent leur patrie et causer plus d'un million de morts sur les dix millions d'habitants que comptait la R.P.D. de Corée en 1950.**

Selon un historien américain, la Corée du Nord a reçu en trois ans, plus de bombes que les Etats-Unis n'en avaient larguées sur l'Allemagne pendant la seconde guerre

mondiale.

Pyongyang, capitale de la R.P.D. de Corée, qui comptait alors 400.000 habitants, fut écrasée par plus de 428.000 bombes et en moyenne, les Etats-Unis larguèrent plus de 18 bombes par kilomètre carré, causant des ruines incalculables : TOUT FUT DETRUIT.

Les violations brutales des conventions internationales par les Etats-Unis, qui n'hésitent pas à employer des armes bactériologiques et chimiques et à recourir à des opérations de "terre brûlée", suscitent dans le monde entier un immense mouvement de solidarité en faveur de la Corée.

Ainsi, au cours d'un grand meeting du Conseil Mondial de la Paix à Paris, en octobre 1952, son Président, l'éminent scientifique français Frederic Joliot-Curie, Prix Nobel, qualifiait l'utilisation des armes bactériologiques par les forces armées des Etats-Unis en Corée "d'un des chapitres les plus sinistres de l'histoire de l'humanité."

Face à la grande émotion qui s'était emparée du monde à cette effroyable nouvelle, confirmée par la rapport de la Commission Internationale des Juristes Démocrates, présente en Corée lors des attaques bactériologiques, et devant le scepticisme de nombreux scientifiques n'osant croire à une telle perversion de la science, une Commission Scientifique Internationale, composée de savants de réputation mondiale avait été envoyée sur les lieux mêmes où ces armes avaient été utilisées par les forces US.

Le Professeur Joliot-Curie donnait connaissance des résultats de l'enquête en ces termes : "la conclusion de cette Commission est nette quant à la réalité de l'utilisation d'armes bactériologiques par les forces armées américaines."

Les millions de signatures recueillies à cette époque sous l'Appel de Stockholm, lancé par le Conseil mondial de la paix, pour l'interdiction de l'arme atomique contraignent les Etats-Unis à ne pas l'utiliser en Corée, ce qu'ils avaient envisagé, face à leurs revers militaires.

Cet acharnement destructeur ne parvint pas pour autant à mettre à genou le peuple coréen, soutenu par un vaste mouvement de solidarité à sa lutte, qui résistait héroïquement au prix de sacrifices inouïs et infligeait des pertes sévères à l'agresseur impérialiste.

**Echecs militaires et isolement politique au plan international obligèrent finalement les Etats-Unis à renoncer à leurs visées et à capituler. Le peuple coréen infligeait ainsi une défaite cuisante à l'impérialisme le plus puissant, en le contraignant à signer un accord d'armistice mettant fin au conflit le 27 juillet 1953.**

Cet accord d'armistice signé à Panmunjom rétablissait à quelques modifications près la limite entre le Nord et le Sud, par une ligne de démarcation militaire près du 38e parallèle.

**Il prévoyait le retrait de toutes les troupes étrangères de Corée et l'interdiction d'y introduire des armements nouveaux; il préconisait l'ouverture de négociations pour le règlement pacifique de la question coréenne.**

Les dispositions de l'accord d'armistice seront presque aussitôt violées par les Etats-Unis qui concluront avec le régime sud-coréen à leur dévotion, un "traité d'assistance mutuelle", alibi pour maintenir leurs soldats en Corée du Sud, sans limitation d'effectifs ni de durée, au mépris de la légalité internationale.

Prétextant de ce traité, les Etats-Unis renforceront rapidement et massivement leurs troupes en Corée du Sud ; ils y introduiront sans cesse de nouvelles armes, toujours plus nombreuses et plus perfectionnées, y compris des armes nucléaires.

Cet énorme investissement militaire des Etats-Unis en Corée du Sud s'accompagnera de provocations répétées contre le Nord, en violation flagrante de l'accord d'armistice, dont ils refuseront obstinément de négocier la transformation en accord de paix, comme ne cessera de le proposer la R.P.D. de Corée.

Nous verrons plus loin que l'échec de la tentative des Etats-Unis de s'emparer par la force de toute la Corée conduira ceux-ci à imaginer une autre stratégie, c'est la politique dite des "2 Corées", qui vise à maintenir la partie sud sous leur domination néo-coloniale, en essayant de rendre irréversible la partition du pays.

Dans le cadre de cette stratégie, vers le milieu des années 1970, les Etats-Unis et leurs protégés sud-coréens décident de rendre totalement hermétique la "frontière" artificielle séparant le Nord et le Sud. Invoquant à nouveau le prétexte de la "menace d'invasion du Nord" pour faire échec aux pourparlers en cours et pour faire contre-feu au fort courant qui se développe en Corée du Sud en faveur de la réunification, ils commencent la construction d'une immense muraille de béton, tout au long de la ligne de démarcation militaire.

Achévé vers 1980, ce mur de béton s'étend sur 240 km d'Est en Ouest, coupant totalement en son milieu la péninsule coréenne ; large de 10 à 19 mètres à sa base et de 3 à 7 mètres à son sommet, d'une hauteur de 5 à 8 mètres, ce mur honteux comporte de nombreuses installations militaires visibles. Il est véritablement le symbole de la volonté américano-sud-coréenne d'empêcher à tout prix la réunification de la nation coréenne.

### **\* LA VERSION DU RÉGIME SUD-COREEN : UN BEL EXEMPLE DE FALSIFICATION DE L'HISTOIRE**

L'origine de la division de la Corée, la guerre de Corée de 1950-1953 et ses conséquences sont résumées dans une brochure éditée par le "service d'information de la République de Corée", publiée à l'occasion des J.O. de Séoul, (La Corée telle qu'elle est - 1988) qui se passe de commentaires :

*"Après la seconde guerre mondiale, la "guerre froide" eut pour conséquence la division de la nation par une ligne de démarcation placée sous haute surveillance militaire et qui reste une menace pour la paix mondiale". Et plus loin : "les alliés avaient secrètement décidé que la Corée, comme l'Allemagne, serait prise en charge par les Allies vainqueurs avant même la fin de la guerre, à Yalta. En accord avec ce pacte exclusif, les Nations Unies et l'Union Soviétique occupèrent la Corée dès la fin de la guerre et renforcèrent la rivalité créée par la guerre froide, qui par la suite, devait diviser le pays en deux". Encore plus loin : "la tragique guerre de Corée (1950-1953) fut le résultat de la violence de la réaction des Coréens face au partage du pays."*

Il y a véritablement de quoi être sidéré par ce "raccourci" saisissant d'une histoire aux conséquences dramatiques pour la nation coréenne.

Le lecteur de cette brochure apprendra avec stupéfaction que ce sont les "Nations Unies" et non les troupes des Etats-Unis qui ont occupé la Corée "dès la fin de la guerre" et si 45.000 soldats US sont toujours en Corée du Sud, il ignorera que les troupes de l'URSS, respectant les engagements pris, ont quitté le territoire coréen il y a plus de 20 ans !

Enfin, oser écrire que la guerre de Corée "fut le résultat de la violence de la réaction des Coréens face au partage du pays", c'est plus que de la falsification historique, c'est une ignominie à l'égard du peuple coréen, victime d'une division imposée contre son gré ; puis ensuite, d'une agression armée organisée de l'extérieur qui fit des milliers de victimes dans la population et dont la conséquence fut d'aggraver plus encore la division du pays.

### **\* LES MANOEUVRES DES ETATS-UNIS ET DE LA COREE DU SUD POUR CONSACRER LA DIVISION DE LA COREE : LA POLITIQUE DES "2 CORÉES"**

La sévère défaite subie par l'impérialisme américain lors de son agression de 1950 pour étendre sa domination sur toute la Corée, l'échec de sa tactique "d'internationalisation" du problème coréen pour pérenniser la division ont certainement conduit les Etats-Unis et la Corée du Sud à rechercher d'autres méthodes pour justifier le maintien de la présence américaine au Sud, militaire et économique, pour conserver le système en place et, en définitive, pour consacrer la division de la Corée.

Imaginée sous l'administration Johnson en 1967, la thèse américaine des "2 Corées" s'est appuyée abusivement sur la situation allemande, en prenant pour modèle la "Ost Politik" de l'Allemagne de l'Ouest qui visait à la reconnaissance réciproque des deux Etats allemands.

Cette référence a été depuis régulièrement utilisée pour justifier et promouvoir la politique dite des "2 Corées", en faisant semblant d'ignorer qu'il s'agissait d'un problème fondamentalement différent.

Le cas de l'Allemagne ne saurait en effet être un exemple pour aucun autre pays, dans la mesure où sa division a été décidée par les Allies lors de la victoire sur le nazisme, responsable de la 2e guerre mondiale et de tant de malheurs et de souffrances pour de nombreux peuples.

L'Etat nazi agresseur a été reconnu coupable de cette terrible guerre, d'innombrables destructions et de massacres sans précédent. La division imposée à l'Allemagne a donc eu pour motivation d'empêcher la renaissance du militarisme allemand déjà responsable dans le passé de guerres et d'occupations tragiques.

La Corée, nous l'avons vu, n'était pas un pays agresseur lors de la 2e guerre mondiale, mais au contraire victime de l'axe fasciste. Elle s'est libérée avec son

armée populaire, sous le commandement du Général Kim Il Sung du joug colonial japonais, contribuant ainsi à la défaite du fascisme dans le monde.

Il n'y a véritablement aucune comparaison avec la situation d'un autre pays qui puisse justifier d'une façon quelconque la division coréenne. Le modèle de l'Allemagne n'est qu'un faux prétexte pour mettre en cause le droit du peuple coréen à l'édification d'un Etat unifié et souverain.

Déjà en 1973, les autorités sud-coréennes avaient présenté un projet visant à faire admettre les "2 Corées" à l'ONU et à une reconnaissance réciproque du Nord et du Sud par les Etats-Unis et les pays socialistes. Pyongyang rejeta catégoriquement cette proposition, estimant qu'elle était tout à fait incompatible avec la déclaration commune de juillet 1972 et en soulignant que son application reviendrait à "institutionnaliser" la partition définitive de la Corée en deux Etats distincts.

La "**politique des 2 Corées**" a été théorisée en 1975 par Kissinger, Secrétaire d'Etat américain et traduite dans la proposition de "reconnaissance croisée du Nord et du Sud". Il préconisait la reconnaissance du Nord par le Japon et les Etats-Unis et, simultanément, la reconnaissance du Sud par l'URSS et la Chine, puis "l'admission simultanée du Nord et du Sud à l'ONU".

Cette subtile tactique des Etats-Unis et des autorités sud-coréennes soi-disant pour "diminuer la tension face à l'impossibilité de la réunification ", pour prévoir "l'unification nationale à l'horizon 2000", et autres variantes, visaient d'une part, à faire contre-feu aux propositions réalistes et répétées de la R.P.D. de Corée en faveur de la détente et de la réunification et surtout à réaliser leur objectif de division définitive de la Corée.

Depuis les années 1970, sous diverses formules, cette nouvelle tactique a été à la base de toutes les initiatives des autorités sud-coréennes, appuyées par les Etats-Unis et relayées par le Japon, concernant la question coréenne, l'objectif étant de créer les conditions internationales favorables à la "légalisation" de deux Etats coréens.

Devenue l'objectif fondamental de la politique de l'impérialisme américain à l'égard de la péninsule coréenne, la "**politique des 2 Corées**", **élément essentiel de la stratégie des Etats-Unis en Asie-Pacifique, s'est concrétisée et se perpétue autour de quatre axes :**

- aggraver la confrontation Nord-Sud par la menace militaire avec la consolidation de l'Alliance militaire tripartite USA-Japon-Corée du Sud et par des provocations diverses tels les exercices agressifs "Team Spirit", pour créer un climat permanent de tension dans la péninsule coréenne,
- accentuer la pression politique internationale en intensifiant les manoeuvres diplomatiques pour faire reconnaître par le maximum de pays et à l'ONU l'existence de "2 Etats" coréens et obtenir de fait une "légalisation internationale" de la partition définitive de la Corée,
- contraindre le Nord et le Sud à se reconnaître mutuellement et à consacrer comme frontière d'Etat la ligne de démarcation militaire, pour créer une situation irréversible,
- détruire le sentiment d'indépendance et la cohésion du peuple coréen par une vaste

campagne idéologique de confrontation Nord-Sud démontrant l'impossibilité de la réunification.

Dans la conclusion de son étude remarquable sur "**Une lutte méconnue : la lutte du peuple coréen pour l'exercice de son droit à l'autodétermination**", publiée en 1979, le Professeur Paulette Pierson-Mathy, de l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, indiquait à propos de cette politique des "2 Corées" :

*"Ainsi, dès le débarquement de leurs troupes en Corée, les Etats-Unis considérèrent le 38e parallèle non comme une ligne de démarcation provisoire, mais comme la frontière politique d'un pays sectionné dont Us entendaient maintenir la moitié sud sous leur contrôle.*

*En faisant prévaloir sur toute autre considération une politique résolument anti-communiste, les Etats-Unis ont, en encourageant l'établissement au Sud du 38e parallèle d'un régime politique réactionnaire, non représentatif du peuple coréen, contribué à imposer la nation coréenne tout entière une division contraire à ses intérêts, et à ses droits fondamentaux.*

*Cette division artificiellement imposée a conduit, quelques années plus tard, à une guerre dévastatrice sur l'ensemble du territoire de la Corée.*

*La thèse des deux Etats que cherchent désormais à faire prévaloir les Etats-Unis et qui vise à perpétuer la division de la Corée, constitue la phase actuelle d'une politique qui demeure inchangée depuis la fin du siècle dernier et qui fait prévaloir les intérêts stratégiques globaux des Etats-Unis et du monde "libre" sur ceux du peuple coréen, en violation du droit à l'autodétermination de ce peuple, du principe de non-intervention dans les affaires intérieures de l'Etat coréen et sans égard aux dangers de guerre qu'une telle politique recèle."*

**Pour nous résumer, la politique dite des "2 Corées" consiste à créer des conditions irréversibles à la division de la Corée, à faire en sorte que le peuple coréen perde le droit qui lui est reconnu à sa réunification indépendante et pacifique, l'impérialisme américain réalisant ainsi son objectif de maintenir la Corée du Sud sous domination néo-coloniale et pouvant continuer à l'utiliser comme pièce essentielle de sa stratégie politico-militaire en Asie-Pacifique.**

**Il est donc évident qu'accepter l'hypothèse de création de "2 Corées" revient à accepter la division définitive de la nation coréenne.**

### **\* LA DIVISION DE LA COREE : UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SECURITE DES PEUPLES**

La division de la Corée, maintenue contre la volonté de son peuple, est non seulement une tragédie pour la nation coréenne, mais elle menace son existence même par le risque de guerre que porte en germe la partition du pays en deux systèmes antagonistes.

S'il est évident que le peuple coréen serait la première victime d'un nouveau conflit dans la péninsule coréenne, personne ne peut assurer qu'une guerre en Corée, en

raison de ses implications internationales, ne dégènerait pas en une guerre nucléaire menaçant d'anéantissement toute l'humanité.

Cette hypothèse n'est pas outrancièrement pessimiste. Elle repose sur des faits concrets : d'une part, l'enjeu essentiel que constitue la péninsule coréenne dans la stratégie de l'impérialisme américain en Asie pacifique (et l'histoire a démontré avec la terrible guerre de Corée de 1950-1953 qu'il n'hésitait pas à recourir à la guerre pour maintenir, et si possible, étendre sa domination) et, d'autre part, la menace potentielle d'holocauste nucléaire que recèle le démentiel arsenal d'armes nucléaires existant dans le monde, et notamment en Corée du Sud.

Certes, la dimension universelle prise aujourd'hui par le mouvement pacifiste des peuples rend de plus en plus difficile les menées bellicistes des fauteurs de guerre impérialistes, mais il serait dangereux et irresponsable de sous-estimer leur agressivité, dès lors qu'il s'agit de réaliser à tout prix leurs objectifs de domination politique et économique dans le monde.

La situation qui prévaut dans la péninsule coréenne est de ce point de vue explosive : outre les 50.000 soldats US et leurs fantastiques armements, y compris nucléaires, de pléthoriques forces armées se trouvent en état d'affrontement de part et d'autre de la ligne de démarcation militaire séparant le Nord et le Sud, et rien ne dit que le moindre incident, voulu ou non, ne pourrait être le déclencheur d'un nouveau conflit dans un climat de tension exacerbée.

D'ailleurs, au cours de ces 35 dernières années, les phares de l'actualité internationale ont été périodiquement braqués sur la péninsule coréenne qui connaissait de brusques aggravations de la tension militaire, nous rappelant que la Corée n'est toujours pas en paix du fait du refus des Etats-Unis d'en créer les conditions, par la transformation de l'Accord d'armistice en un accord de paix impliquant le retrait de leurs troupes et armements, comme le propose régulièrement la R.P.D. de Corée.

Cet état de "non-guerre et non-paix" en Corée est d'autant plus inquiétant qu'en violation de l'Accord d'armistice de 1953, les Etats-Unis n'ont cessé de renforcer leurs troupes et armements en Corée du Sud, y compris en déployant massivement des armes nucléaires et qu'ils se livrent avec les troupes sud-coréennes à des provocations répétées le long de la ligne de démarcation militaire.

On objectera que malgré ce climat permanent de tension et les déclarations tapageuses des divers régimes sud-coréens sur la nécessité de "*marcher vers le Nord*" et "*d'anéantir le communisme du Nord*" ; malgré les nombreux incidents militaires graves provoquant des "mises en état d'alerte" ou des "*mobilisations générales*", aucun conflit ouvert ne s'est déclaré en Corée depuis 1953.

C'est exact, mais ce constat apparemment "tranquillisant" fait fi de données essentielles expliquant certainement qu'un conflit a été souvent écarté pendant ces années : d'une part, grâce au sang-froid et à la volonté inébranlable de la R.P.D. de Corée de tout faire, jusqu'à l'extrême limite, pour empêcher que la nation coréenne subisse les affres d'une nouvelle guerre et, d'autre part, la force de la pression des peuples qui pèse toujours plus fortement dans la situation internationale.

Ceci étant, force est de constater que **la péninsule coréenne demeure l'un des foyers de guerre les plus dangereux du monde pouvant être la source d'une effroyable**

**guerre nucléaire**, alors que dans notre monde qui bouge sous la pression de l'exigence des peuples à l'indépendance et à la paix, s'instaure un nouveau climat de relations internationales favorisant la recherche de solutions politiques aux conflits.

Queues sont les raisons de cette situation anachronique et insensée qui subsiste en Corée et qui nécessite que tous les peuples portent une attention particulière à la péninsule coréenne où existe potentiellement une menace de guerre thermo-nucléaire ?

Dans leur stratégie impérialiste pour imposer leur hégémonie dans le monde, les Etats-Unis ont défini, dès la fin de la 2e guerre mondiale, la région Asie-Pacifique comme un enjeu de première importance et, dans ce cadre, ils ont assigné à la Corée du Sud qu'ils avaient occupée en 1945, une place essentielle dans leur dispositif agressif pour mettre en oeuvre cette stratégie.

Ce choix des Etats-Unis a déterminé leur politique à l'égard de la péninsule coréenne et il n'est pas inutile de rappeler que pour "légitimer" le maintien de leurs troupes et pour assurer leur domination néo-coloniale en Corée du Sud, ils n'ont pas hésité, au mépris des engagements qu'ils avaient pris avec les Allies, à imposer une partition artificielle à la nation coréenne en installant un régime séparé à leur dévotion au Sud.

Nous avons démontré précédemment, à partir de faits irréfutables, comment les Etats-Unis ont préparé l'agression armée de juin 1950 contre la R.P.D. de Corée en renforçant massivement leurs troupes et armements en Corée du Sud tout en militarisant celle-ci afin que soit assurée -pour leur propre compte- la "réunification de la Corée" par la "récupération du Nord".

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la croissance de l'aide militaire accordée à la Corée du Sud par les Etats-Unis de 1946 à 1950 a été trois fois et demi plus importante que celle destinée à toute l'Amérique du Sud et près de neuf fois celle consacrée à toute l'Afrique, soit le tiers de l'aide militaire globale accordée aux pays d'Asie et du Pacifique.

Pour autant, les Etats-Unis n'ont pas tiré les leçons de l'échec qu'ils ont subi lors de la guerre de Corée et, bafouant une nouvelle fois leur engagement, ils ont depuis 1953, systématiquement violé l'Accord d'armistice qui interdisait l'introduction de nouvelles armes en Corée et particulièrement des armes atomiques.

Rendu public en 1957, mais vraisemblablement commence bien avant, l'équipement des troupes américaines de Corée du Sud en armes nucléaires a été décidé par les dirigeants de Washington et du Pentagone déclarent la Corée du Sud comme "théâtre d'opération vitale" pour leur stratégie asiatique.

**Ce déploiement d'armes nucléaires US en Corée du Sud sera intensifié pour atteindre vers les années 1970 le nombre de plus de 1.000 armes nucléaires implantées dans tout le pays, faisant de la partie sud de la Corée la plus importante base nucléaire de l'Extrême-Orient.**

Dès qu'ils eurent entrepris la fabrication de la bombe à neutrons, destinée à être utilisée dans des "guerres locales" pour anéantir les populations sans détruire les infrastructures économiques, les Etats-Unis en installèrent en Corée du Sud en

affirmant leur objectif **de faire de la péninsule coréenne un "terrain d'expérimentation" de cette arme nucléaire effroyable.**

Dès lors se pose cette terrifiante question : qui seraient les "cobayes" de cette expérimentation nucléaire et queues en seraient les conséquences en Corée et au-delà ? Les déclarations nombreuses des dirigeants politiques et militaires des Etats-Unis sont sans ambiguïté à cet égard et nous en citerons quelques unes des plus significatives.

Le Secrétaire d'Etat US à la Défense, Schlessinger, déclarait en 1976 que *"les Etats-Unis emploieront si nécessaire des armes nucléaires tactiques contre le Nord"*. L'ex Président Reagan affirmait en 1982 que la péninsule coréenne était *"un point stratégique d'importance correspondant à la région du 1er degré"* pour l'utilisation des armes nucléaires. Meyer, Chef d'Etat major de l'armée US, indiquait *"l'utilisation d'armes nucléaires (en Corée) est basée sur le jugement du commandement sur place"*. Quant à Weinberger, Secrétaire d'Etat, il écrivait, dans son rapport sur la défense des USA, que ceux-ci avaient planifié *"une stratégie d'attaque contre la Corée du Nord avec des pays allies dans le Nord-Est asiatique en vue d'une guerre nucléaire."*

Faut-il en rajouter pour prouver que les dirigeants des Etats-Unis envisagent froidement l'hypothèse d'utiliser l'arme nucléaire contre la R.P.D. de Corée ?

Pour tenter de justifier le déploiement continu des armes nucléaires en Corée du Sud, allant de pair avec le renforcement de leurs troupes et la modernisation de l'armée sud-coréenne (d'après le journal sud-coréen "Chungang Ilbo" du 7 février 1988, de 1985 à 1988, les Etats-Unis ont fourni à la Corée du Sud pour 8 millions de dollars d'équipements militaires) les Etats-Unis invoquent toujours la fable archi-usée de la prétendue "menace d'invasion du Sud par le Nord", d'où la nécessité pour eux de protéger leurs "allies" sud-coréens par un "parapluie nucléaire".

Il n'est guère besoin d'être un spécialiste militaire pour apprécier déjà le ridicule de cette argumentation au regard des 1.000 armes nucléaires déployées en Corée du Sud, de leur puissance explosive (13.000 kilotonnes TNT soit 1.000 fois la bombe d'Hiroshima) et du rayon d'action de leurs vecteurs (plus de 1.000 km) quand on connaît la superficie de la Corée et les limites extrêmes du pays.

Mais qui peut croire à cette absurdité, la soi-disant "menace du Nord", alors que la R.P.D. de Corée ne possède aucun armement nucléaire, que sa population, source de la puissance militaire, est de 20 millions d'habitants soit un peu moins de la moitié de celle du Sud et qu'enfin il n'y a pas un seul soldat étranger sur son territoire.

Ajoutons que pour appuyer ses propositions réitérées de désarmement et de dénucléarisation de la péninsule coréenne, indissociables de celles visant à créer les conditions favorables au dialogue pour la réunification , la R.P.D. de Corée a montré sa bonne volonté en réduisant unilatéralement, à deux reprises, ses forces armées de 100.000 hommes, alors qu'au Sud, le régime maintient son armée de près d'un million d'hommes auxquels s'ajoutent dix millions de "forces paramilitaires" toujours en état d'alerte.

**La vérité, c'est que les armes nucléaires des Etats-Unis disposées en Corée du Sud visent non seulement la R.P.D. de Corée mais bien au-delà. Elles ne sont pas prévues pour la défense mais bien pour attaquer. Le danger est donc bien réel pour toute la population coréenne mais aussi pour tous les peuples d'Asie et du monde.**

La réalité, c'est que pour les Etats-Unis, leur base nucléaire de Corée du Sud est un élément déterminant de la stratégie de tension qu'ils développent en Asie-Pacifique pour réaliser leurs objectifs hégémoniques.

C'est d'ailleurs le rôle assigné par les Etats-Unis à "l'Alliance militaire tripartite Etats-Unis-Japon-Corée du Sud" qu'ils ont mis en place, en accélérant la remilitarisation du Japon et en favorisant ses visées expansionnistes, d'être cet instrument agressif d'intervention armée contre la R.P.D. de Corée et les pays socialistes voisins, mais aussi pour dominer militairement, politiquement et économiquement la région.

**L'Alliance militaire tripartite", véritable coalition militaire aux dimensions du Pacifique septentrional, est en fait un dispositif politico-militaire agressif dirigé contre l'indépendance et la sécurité de tous les peuples de la région.**

Le danger de guerre nucléaire et donc bien réel dans la péninsule coréenne. Ce n'est pas seulement une "hypothèse d'école" comme en témoignent les exercices militaires conjoints américano-sud-coréens organisés chaque année depuis dix ans et baptisés euphémiquement "Team Spirit" et que le magazine américain "Nuclear Times" commente en écrivant que ces exercices de guerre des Etats-Unis "perfectionneront la capacité d'application des armes nucléaires tactiques".

Les effectifs de troupes participant chaque année à ces manoeuvres de guerre n'ont cessé d'augmenter. De 46.000 soldats, on est passé à 208.000, sans parler des armements les plus sophistiqués utilisés pour ces exercices qui sont, d'après les Etats-Unis eux-mêmes, "un test limité de guerre nucléaire".

Tous ces faits confirment que le danger de guerre existe bel et bien dans la péninsule coréenne et qu'un conflit en Corée pourrait facilement dégénérer en une guerre nucléaire, plongeant les peuples du monde dans l'apocalypse.

Cette situation n'est pas irrévocable, elle a une cause connue : la stratégie agressive de l'impérialisme américain dans la région avec leur occupation militaire illégale de la Corée du Sud, support de la pérennisation de la division nationale qui engendre une situation de tension et de confrontation en Corée.

**Mettre fin à l'ingérence des Etats-Unis à l'égard de la péninsule coréenne, exiger le retrait de toutes leurs troupes et leurs armements, y compris nucléaires, permettre au peuple coréen de décider souverainement de sa réunification , c'est la condition essentielle pour que s'instaure une paix durable en Corée.**

#### **\* RÉUNIFICATION ET PAIX SONT INDISSOCIABLES**

C'est le sens des nombreuses propositions formulées par la R.P.D. de Corée, telle celle de tenir des "pourparlers tripartites" R.P.D. de Corée-Etats-Unis-Corée du Sud ; de transformer la péninsule coréenne en zone dénucléarisée et de paix, et autres

propositions et initiatives visant au retrait des troupes américaines de Corée du Sud et pour éliminer la tension dans la péninsule coréenne, afin de créer des conditions favorables à sa réunification.

Toutes ces propositions ont été rassemblées et réitérées dans un "**plan global de paix en quatre points**", avancé par le Gouvernement de la R.P.D. de Corée en 1988. Il s'agit d'un plan cohérent découlant d'une analyse réaliste de la situation actuelle dans la péninsule coréenne pour garantir une paix durable en étroite symbiose avec l'objectif de réunification du pays :

- 1) La paix dans la péninsule coréenne doit avoir pour objectif la réunification car c'est la condition fondamentale de l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne et c'est un droit imprescriptible du peuple coréen de retrouver son unité nationale,
- 2) La paix en Corée doit être garantie par le retrait des troupes étrangères dont la présence est le facteur essentiel de l'aggravation de la tension en Corée et l'obstacle principal à sa réunification pacifique,
- 3) La paix en Corée doit être assurée par le désarmement du Nord et du Sud, créant ainsi progressivement les conditions d'une paix durable, par la réduction mutuelle des armements, bannissant tout accroissement facteur de nouvelles tensions,
- 4) La paix doit être réalisée par le dialogue et la négociation des parties responsables de la situation actuelle : les Etats-Unis, le Sud et le Nord de la Corée, et non par l'intervention de parties extérieures au problème coréen.

Nous noterons avec intérêt que cette proposition est conforme à la tendance mondiale actuelle qui rejette la tension et la guerre et aspire fortement à la détente et à la paix.

Elle correspond, dans les conditions réelles de la Corée, à l'exigence qui s'exprime dans tous les continents celle de la réduction de toutes les armes nucléaires et classiques, du retrait de toutes les forces armées étrangères et du démantèlement de leurs bases militaires.

**La réalisation de ce plan global de paix préviendrait le danger de guerre dans la péninsule coréenne. Il ouvrirait une large voie à la réunification pacifique de la Corée et il contribuerait à améliorer la situation en Asie et à maintenir la paix mondiale.**



*A la veille de l'agression armée des Etats-Unis contre la R.P.D. de Corée, Foster Dulles, conseiller spécial du Président Truman inspecte le dispositif américano-sud coréen le long du 38e parallèle de 18 juin*



*Vue partielle du centre de la ville de Pyongyang, capitale de la R.P.D. de Corée, totalement détruite par les bombardement U.S.*



*Exercice de débarquement  
des troupes U.S. pendant  
les manoeuvres de guerre  
américano-sud coréennes  
Team-Spirit*



**CHAPITRE III**

**L'EXISTENCE  
DE DEUX SYSTEMES POLITIQUES,  
ECONOMIQUES ET SOCIAUX**

## A) LA REPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE COREE

*Fondée le 9 septembre 1948 à l'Assemblée Populaire Suprême (212 députés du Nord et 360 députés du Sud) issue des élections générales tenues le 25 août 1948 dans toute la Corée (voir chapitre : la division de la Corée), la R.P.D. de Corée occupe actuellement un peu plus de la moitié du territoire. Elle a une frontière commune au Nord avec la Chine et l'U.R.S.S. et elle est séparée du Sud par la "ligne de démarcation militaire", frontière artificielle découlant de l'accord d'armistice de 1953.*

*La capitale de la R.P.D. de Corée est Pyongyang (ancienne capitale du royaume de Kokuryo), sa population était en 1988 de 19,63 millions d'habitants et le Chef de l'Etat, réélu régulièrement depuis 1948, est le Président Kim Il Sung, Secrétaire général du Parti du Travail de Corée.*

### \* LE SYSTEME POLITIQUE

La R.P.D. de Corée se caractérise par un système socialiste original "à la coréenne", dont la constitution précise que c'est un **Etat socialiste souverain, s'appuyant sur une économie nationale indépendante, et voulant représenter les intérêts du peuple coréen tout entier.**

Le Parti du Travail de Corée est qualifié dans la Constitution de "Guide des activités de la République", mais elle précise que "l'Etat assure aux partis politiques et organisations sociales démocratiques les conditions du libre exercice de leurs activités".

Il existe deux autres petits partis en R.P.D. de Corée : le Parti Tcheundokyo-Tcheungwou dont les adhérents sont principalement des paysans pratiquant le culte Tcheundo, et le Parti social démocrate de Corée, fondé, à l'origine, par des classes moyennes.

De nombreuses organisations sociales, professionnelles et culturelles, etc... expriment les intérêts des différentes catégories de la population et animent une intense vie associative et démocratique. Elles sont pour la plupart rassemblées dans le "**Front démocratique pour la réunification de la patrie**" dont l'objectif est "*d'unir toutes les forces patriotiques et démocratiques, sans distinction de profession, de sexe, de croyance religieuse et d'appartenance politique, qui aspirent à la liberté et à l'indépendance de leur patrie*".

**Le Parti du Travail de Corée (PTC), a été créé en 1946 par la fusion du Parti Communiste de Corée du Nord, fondé le 10 octobre 1945, et du Parti Néo-Démocratique.**

Ce parti est l'héritier de l'**Union pour abattre l'impérialisme** (UAI) fondée en 1926 par le jeune révolutionnaire Kim Il Sung. L'UAI est **considérée comme étant à l'origine d'une organisation communiste véritablement révolutionnaire et indépendante en Corée.** (Un parti Communiste avait été fondé en 1920 par des

groupes marxistes influencés par la Révolution d'Octobre. Il se caractérisait par d'intenses luttes de fractions, ce qui aboutit à sa dissolution en 1928).

L'un des traits caractéristiques du **Parti du Travail de Corée**, c'est de faire de l'idéologie à la fois "le ciment de la société et l'outil de son renouvellement". Sa cohésion est assurée par le système de "l'idéologie unique" établie sur la base des "Idées de Djoutché".

Les " IDEES DU DJOUTCHÉ", mot intraduisible dans une autre langue, ont été forgées par le Président Kim Il Sung dans la lutte révolutionnaire et anti-japonaise. C'est "**l'idéologie directrice**" du P.T.C. et de l'Etat socialiste coréen, que l'on peut définir ainsi : "le maître de la révolution et de l'édification, ce sont les masses populaires, à savoir : l'homme est maître de son destin et trouve en lui-même la force nécessaire pour le modeler, donc l'homme est maître et décide de tout".

Ce principe de base des "Idées du Juché" conduit à rejeter le déterminisme vulgaire que le marxisme a par fois engendré, certes, indique-t-il dans ses oeuvres : "l'homme est le produit de l'évolution de la nature et de la société, mais il occupe dans ce monde matériel une position décisive qui lui permet de transformer la nature et la société conformément à sa conscience et à sa volonté."

Les "IDEES DU DJOUTCHÉ" mettent en évidence que le recours à autrui conduit à négliger les réalités de son propre pays et à réduire l'enthousiasme des masses : "l'homme emprisonné par sa dépendance d'autrui et qui cherche toujours l'aide extérieure, finit par perdre confiance en ses propres forces et devient incapable d'utiliser toutes ses facultés intellectuelles pour mobiliser les ressources internes de son pays. Il perd aussi son esprit créateur et par conséquent hésite devant les difficultés et les obstacles les plus simples qui se posent dans la révolution. "

De cette théorie qui pose en postulat que les différentes thèses du marxisme-léninisme ne sont pas absolues et ne peuvent être appliquées mécaniquement, découle la conception de la construction socialiste en Corée, à savoir : "l'édification du socialisme relève avant tout de la responsabilité du peuple concerné, de son niveau de conscience et de sa grande capacité d'initiative."

L'expérience des autres partis ou Etats socialistes ne peut être reproduite dans un esprit dogmatique : "nous respectons les expériences des autres pays -écrit le Président Kim Il Sung- mais nous prenons toujours à leur égard une attitude critique. Ainsi nous assimilons les expériences qui nous sont utiles mais nous n'assimilons pas celles qui ne nous sont pas nécessaires ou sont nuisibles. Et lorsque nous introduisons une bonne expérience venue d'un pays étranger, nous la transformons et la modifions pour l'adapter à la situation réelle de notre pays."

Les idées du Djoutché sont appliquées à l'idéologie, au politique et à l'économique.

Dans le domaine idéologique : c'est le rejet systématique du simple suivisme à l'égard des doctrines étrangères (particulièrement celles émanant des grandes puissances) et de tout dogmatisme.

La souveraineté et l'indépendance constituent les principes politiques fondamentaux pour la Corée. Les relations internationales, développées selon une stricte égalité, sont le gage de la souveraineté dans tous les autres domaines et, notamment de la

prise en compte au plan international des seules réalités concrètes du pays.

Au plan économique, l'objectif est de créer une économie nationale indépendante qui est la base matérielle de la souveraineté politique et d'une authentique coopération. Le refus d'une satellisation par une profonde insertion dans le marché mondial ou par une intégration dans la communauté économique socialiste est une position de principe.

Enfin, la théorie du Djoutché se veut conforme aux principes de l'internationalisme, en considérant que "le premier devoir internationaliste est de réussir sa propre Révolution afin d'être en mesure de manifester concrètement sa solidarité internationale."

### **\* LE SYSTEME ÉCONOMIQUE**

Le système économique de la R.P.D. de Corée est donc un système socialiste original traduisant dans l'économie les "idées du Djoutché", ce qui a indiscutablement permis, d'après tous les observateurs honnêtes, d'obtenir des résultats assez impressionnants pour un pays sous-développé dans tous les domaines, industriel et agricole, avec des conséquences significatives au plan social et culturel.

Après avoir mené à terme la révolution anti-impérialiste et anti-féodale, le processus de "socialisation" a été engagé au Nord dès 1947 en tenant compte de la réalité d'une société essentiellement agraire. Il n'a pas été élaboré en fonction d'un modèle abstrait, d'autant qu'analysant les conséquences de la priorité accordée au développement industriel dans les pays socialistes d'Europe (qui a débouché sur des distorsions et des retards dans l'agriculture, devenant des freins au développement industriel lui-même), les dirigeants coréens ont écarté d'emblée au départ, la notion de "priorité" entre les secteurs de développement tout en considérant que la socialisation devrait être une "création continue".

Ajoutons que si la classe ouvrière est considérée en Corée comme dans les autres pays socialistes, comme la force "dirigeante", elle ne peut être dominante : "la base sociale du mouvement révolutionnaire ne peut être constituée que par l'alliance effective de la classe ouvrière et de la paysannerie, ce qui implique un statut équivalent des deux secteurs économiques."

La réforme agraire a été mise en place au Nord dès 1946. Elle tient compte des réalités rurales de la Corée, façonnée par des siècles de misères et exacerbée par la colonisation japonaise.

Son principe n'a pas été l'étatisation des terres, mais dans une première étape, la confiscation des grandes propriétés foncières et leur redistribution à ceux qui travaillent la terre, puis dans la seconde étape, l'intégration dans le mode de production socialiste par une coopérativisation volontaire.

Cette coopérativisation, achevée vers 1958, n'a cessé d'évoluer vers des unités de production de plus en plus grandes, mettant en évidence l'interdépendance de l'agriculture et de l'industrie (la coopérativisation permet la productivité et la production nécessaires à l'essor industriel qui, en retour, assure l'essor de l'agriculture grâce à la fourniture des moyens nécessaires de mécanisation et de chimisation).

Dans l'industrie, le processus de socialisation a été d'autant plus rapide que jusqu'en 1945, les secteurs-clés (usines, transports, commerces, banques) soit 90 % de l'industrie, appartenaient aux Japonais et aux capitalistes compradores.

Au lendemain de la libération du pays et de l'indépendance, les industries sont nationalisées, la première étape visant à supprimer la domination impérialiste pesant sur l'économie, puis le processus s'étend à la petite industrie, au commerce et à l'artisanat par la voie coopérative librement acceptée.

L'adhésion au système coopératif est largement favorisée par le système fiscal mis en oeuvre à l'époque : le taux de l'impôt sur le revenu (aujourd'hui totalement disparu) est très faible pour les ouvriers et employés, il est progressif et élevé pour les commerçants et les industriels privés (afin d'éviter la reconstitution d'un capital), au contraire, les exonérations sont très importantes pour les coopérateurs.

Ce processus sera accéléré par la guerre de 1950-1953, car l'étendue des destructions rend indispensable l'intervention de l'Etat et l'association de producteurs. La coopérativisation du commerce et de l'industrie est ainsi achevée en 1958, en même temps que celle de l'agriculture.

En fait, le processus de socialisation en Corée a été le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs, les uns objectifs (le faible niveau des forces productives et les destructions de la guerre), les autres subjectifs (l'action persuasive du P.T.C., les expériences pilotes) et enfin, le volontarisme de l'Etat.

Ainsi, l'implantation des bases d'une économie nationale indépendante a été engagée dès la libération en R.P.D. de Corée, mais elles ont été quasiment réduites à néant par les ravages causés par la guerre impérialiste de 1950-1953. (C'est véritablement à partir de 1954, au cours du plan de "relèvement de l'économie nationale d'après-guerre" que la transformation socialiste des rapports de production a démontré sa pleine efficacité dans la reconstruction du pays dévasté et dans l'édification économique nouvelle).

Cette gestion socialiste de l'économie basée sur le "développement par ses propres moyens" a été mise en oeuvre avec 3 méthodes indissociables, ce sont le "mouvement Tcheullima", la "méthode Tcheungsan-Ri" et le "système de Dai An".

### **Le mouvement Tcheullima**

"Tcheullima" est un cheval légendaire coréen dont la rapidité était fabuleuse : il pouvait parcourir "mille ris" par jour (1 ri = 0,4 km). Ce symbole a été pris pour exprimer une mobilisation générale, un mouvement national imprégnant tous les secteurs économiques, mais aussi culturel, politique et moral, où l'esprit d'initiative de chacun est requis, pour réussir un développement économique à la "vitesse de Tcheullima" dans l'intérêt de la société toute entière.

S'appuyant sur la créativité de l'homme, il vise aussi à l'entraide, au soutien collectif dans le travail et dans tous les domaines de la vie, pour responsabiliser chaque travailleur, l'intéresser directement à l'exécution du plan, et à faire du plus grand nombre des éléments actifs de l'édification socialiste.

Créé à l'initiative du Président Kim Il Sung en 1957, année d'un essor important dans la construction socialiste en Corée, puis développé sous une forme nouvelle et plus

élevée, le mouvement "Tcheullima" a constitué une puissante force motrice pour accélérer la révolution et l'édification socialiste en Corée. Il est aujourd'hui devenu le symbole de l'esprit combatif et de la rapidité des progrès en Corée socialiste.

### **La méthode Tcheungsan-Ri**

Tcheungsan-Ri est une commune où le Président Kim Il Sunga séjourné plusieurs semaines en 1960 pour examiner sur place les problèmes de l'économie rurale et déterminer avec la population les mesures à prendre pour améliorer les méthodes de travail.

On peut ainsi résumer cette méthode lancée à la suite des résultats de cette réflexion collective : il s'agit de rendre plus efficaces les organes du P.T.C., de l'Etat et de l'économie dans le cadre des orientations définies, en pénétrant profondément la population à la base, en étant intensivement à son écoute, afin de connaître avec exactitude la réalité concrète et d'éliminer le subjectivisme et le formalisme dans la direction.

La "méthode de Tcheungsan-Ri" implique pour les cadres, qui sont à la fois techniciens et responsables politiques, de ne pas abuser de leur place hiérarchique, de ne pas dissocier l'acte de commandement de l'acte d'exécution, et de donner la priorité au travail à l'égard de l'homme : il s'agit de faire appel à l'intelligence et à la compréhension de la ligne politique, car il en résulte une prise de conscience positive pour le travail et la productivité.

Méthode de travail originale, concrétisant la ligne de masse révolutionnaire et traditionnelle du P.T.C, la méthode de Tcheungsan-Ri, par son application fructueuse en Corée, a permis aux organes du Parti, de l'Etat et de l'économie, et aux responsables, d'apporter une amélioration sensible dans leur style de travail pour poursuivre la construction socialiste, en évitant les défauts, et en accélérant celle-ci de fait.

### **Le système de Dai An**

Du nom de la ville de R.P.D. de Corée où le Président Kim Il Sunga élaboré avec les travailleurs d'une usine de machines électriques, ce système de direction du travail et de gestion de l'économie concrétisant l'esprit de Tcheungsan-Ri.

Son principe fondamental consiste à confier la gestion de l'entreprise à la direction collective du Comité de Parti, selon une ligne de masse, avec l'objectif de supprimer l'arbitraire d'un responsable unique, mais aussi la distinction entre direction économique et direction politique.

Il s'agit de faire fonctionner l'appareil économique dirigé par le parti comme un mécanisme, où chaque rouage joue un rôle spécifique, tous les membres du parti et tous les travailleurs, à tous les niveaux étant associés à cette tâche pour conforter la cohérence d'ensemble et assurer l'efficacité économique.

La mise en oeuvre de ce système a contribué à renforcer le rôle dirigeant du parti et l'efficacité de ses organes dans la gestion économique, par l'application correcte de sa ligne et de sa politique.

Le PTC apprécie que grâce au système de Dai An, la cohésion et la coopération

entre travailleurs sont bien réalisées, que la planification et le développement scientifique dans la gestion de l'économie socialiste sont bien assurés, et que cela a permis à l'édification socialiste en Corée de connaître un rythme de développement rapide.

### **\* Les "3 révolutions", les résultats, et les perspectives du 3e Plan septennal.**

La "bataille des 3 Révolutions", intense campagne de conviction permanente, pour faire de tous les travailleurs des artisans actifs de leur avenir, a été en fait engagée dès la libération du pays, en tant que mouvement de formation idéologique générale, pour impulser la construction du pays, susciter l'émulation par l'accroissement de la production et pour réaliser l'alphabétisation.

Elle s'est ensuite orientée, à l'époque de la révolution démocratique, puis de la révolution socialiste, vers la liquidation des rapports d'exploitation coloniale et féodale, la transformation socialiste des rapports de production périmés, et comme élément fondamental de l'oeuvre à accomplir sous le régime socialiste conçu comme une révolution continue.

Après le 5e Congrès du PTC, en 1970, la "bataille des 3 Révolutions" a été poursuivie d'une manière beaucoup plus approfondie, en tant que ligne de conduite générale pour l'édification du socialisme et du communisme en Corée, afin de donner une forte impulsion à la transformation de l'homme, de la société et de la nature.

Il s'agit :

**au plan idéologique**, de supprimer les idées caduques qui subsistent et d'imprégner toute la population des "idées du Djoutché", qui placent l'homme et ses capacités au centre de la vie politique, économique et sociale ;

**au plan technique**, de moderniser tous les secteurs de l'économie nationale par les techniques de pointe, non seulement pour des raisons de productivité, mais aussi pour libérer à terme les travailleurs des tâches pénibles et nuisibles ;

**au plan culturel**, l'objectif principal assigné est de réaliser "l'intellectualisation" de toute la société.

Cette grande "bataille des 3 Révolutions" a été un élément décisif de la réalisation des plans économiques successifs, qui ont permis de réaliser avec succès la révolution industrielle et d'obtenir, notamment ces deux dernières décennies, des progrès impressionnants, avec des réalisations dignes des pays les plus développés, tels le barrage de la Mer de l'Ouest, près de Nampo, le grand complexe de vinalon de Sountcheum, la cite Kwangbok près de Pyongyang, etc...

Ces succès dans tous les domaines de l'économie ont été accompagnés d'une amélioration constante et spectaculaire du niveau de vie de la population, que tous ceux qui ont eu la possibilité de faire des visites successives en Corée ont pu constater.

Etablis avec réalisme, car basés sur l'idée qu'il fallait être en capacité de les accomplir par ses "propres forces", les divers plans économiques ont toujours été réalisés, voire même dépassés, à partir d'une immense mobilisation populaire, qui

démontre indiscutablement l'unité de toutes les catégories de la population de la R.P.D. de Corée avec le Parti du Travail de Corée et son Gouvernement.

Les résultats spectaculaires déjà acquis par la mise en oeuvre de cette orientation originale d'une économie socialiste, rendent tout à fait crédible la réalisation des objectifs ambitieux du 3e plan septennal (1986-1993), comportant notamment les "10 grands objectifs à long terme", dont certains sont déjà en voie d'être dépassés à la fin du plan :

- 15 millions de tonnes de céréales,
- 10 millions de tonnes d'acier,
- 7,2 millions de tonnes d'engrais chimique,
- 100 milliards de Kwh d'électricité,
- 1,5 milliards de mètres de tissus,
- 11 millions de tonnes de produits de la mer,
- 1,7 millions de tonnes de métaux non ferreux,
- 22 millions de tonnes de ciment,
- 120 millions de tonnes de charbon,
- 300 milles hectares de terre à gagner sur la mer par la construction de polders.

#### **\* LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL**

Il est évident que le type de développement choisi par la R.P.D. de Corée a créé rapidement les conditions d'un niveau de consommation élevé, exceptionnel pour un pays en voie de développement.

L'objectif qui semble d'ores et déjà atteint est d'assurer la plus grande sécurité sociale (au sens large du terme) possible pour chaque citoyen, afin de supprimer l'incertitude du lendemain qui caractérise la plupart des pays du Tiers-monde.

Ainsi, grâce à une révolution sociale menée simultanément et non postérieurement au développement économique, la R.P.D. de Corée a pu assurer à sa population une élévation continue des conditions de vie, et les observateurs estiment que sa politique sanitaire, sa protection sociale, sa politique du cadre de vie et de l'environnement, se sont poursuivies à un niveau proche de celui des pays les plus développés.

#### **Quelques exemples :**

- **la gratuité des soins médicaux**, inscrite dans la constitution, ne connaît aucune limitation des bénéficiaires, et elle s'accompagne d'une importante campagne prophylactique et de prévention avec des structures nombreuses assurant son efficacité. Les installations sanitaires sont nombreuses et bien réparties géographiquement.

- **en matière d'environnement**, la lutte contre la pollution fait partie intégrante de la politique de prévention, car santé et environnement sont estimés indissociables et les usines sont responsables de l'aménagement correct de cet environnement.

Par ailleurs, la loi agraire et la loi sur la santé constituent un véritable "droit à

l'environnement" qui n'a pas d'égal. Ainsi, le processus d'urbanisation accéléré, lie à l'industrialisation, obéit à une planification rigoureuse qui impose un équilibre strict entre les ensembles immobiliers et les espaces verts (à Pyongyang, par exemple, il y a 45m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant).

- **la protection des travailleurs** a la priorité absolue sur la production et les entreprises sont responsables de la prévention des maladies industrielles et de l'amélioration des conditions de travail. Santé et droit du travail sont complémentaires dans les lois concernées.

Ainsi, concernant la maternité, les travailleuses bénéficient en R.P.D. de Corée de 5 mois de congés rémunérés, soit 2 mois avant l'accouchement et 3 mois après.

- **la législation du travail** repose sur un principe éthique indiquant que "le travail est l'activité la plus sacrée et la plus honorable". Le "droit au travail" est une prestation obligatoire de l'Etat pour tous les citoyens (le chômage n'existe pas en R.P.D. de Corée), l'objectif étant "d'éliminer les différences entre les divers types de travaux manuels et intellectuels, agricoles et industriels, pénibles et aisés."

La répartition socialiste des revenus du travail est fondée sur le principe 'à travail égal salaire égal' sans aucune discrimination d'une quelconque nature.

L'entreprise assure toute une série de prestations gratuites, en particulier sanitaires, alimentaires, touristiques, etc... qui tendent à couvrir tous les besoins vitaux ; la formation permanente et continue sont totalement prises en charge par l'Etat. Le salaire n'a donc qu'une fonction complémentaire.

La journée de travail est de 8 heures, mais diverses catégories de salariés bénéficient de réductions plus ou moins importantes, comme par exemple ceux qui effectuent des travaux pénibles ou pour les mères de famille élevant trois enfants ou plus. Le travail des enfants de moins de 16 ans est rigoureusement interdit.

Les travailleurs bénéficient d'une journée de repos hebdomadaire, une seconde journée étant consacrée à l'étude ; ils ont droit à 14 jours de congés payés par an, auxquels s'ajoutent des suppléments de 7 à 21 jours.

- **en matière d'enseignement** et d'éducation des enfants, la place de l'enfant en R.P.D. de Corée est réellement privilégiée. Elle est le point de convergence de toutes les structures politiques, économiques et culturelles : l'enfant est le premier bénéficiaire du développement économique, et de toutes les réformes et institutions nouvelles.

De la naissance à l'âge préscolaire, les enfants sont pris en charge totalement aux frais de l'Etat dans les crèches où existe un contrôle médical très strict.

Il est orienté dès son plus jeune âge vers une vie culturelle où les talents artistiques ont une place prépondérante (le chant, la danse, l'apprentissage des instruments de musique, les activités sportives, etc.). L'amour et l'habitude du travail lui sont inculqués de même que le respect de la société (particulièrement des biens communautaires) et la courtoisie (qualité de vieille tradition coréenne).

Cette sollicitude pour l'enfant en bas âge ne se dément pas à l'égard de ceux d'âge scolaire, selon le principe directeur qui consiste à donner 'les meilleures choses aux enfants'.

Dans un système éducatif totalement gratuit, où la jeunesse est considérée comme l'avant-garde de la société qui doit "s'appuyer sur sa sensibilité à la nouveauté et son esprit entreprenant", l'objectif est de favoriser l'épanouissement de ses capacités pour le profit de tous et de faire "des hommes indépendants et créateurs, dotés de savoir, de vertu et de robustesse physique."

Partant de l'idée que "la révolution et la construction du socialisme doivent commencer par l'instruction et l'éducation de l'homme... pour résoudre tous les autres problèmes", tous les moyens sont donnés à l'éducation.

Cet enseignement d'une durée de 11 ans, dont une année préscolaire tend à donner une formation équilibrée entre les connaissances générales de base et les techniques fondamentales, chaque élève devant à la fin du secondaire avoir la maîtrise d'une discipline technique.

Ainsi travail intellectuel et travail manuel sont proches dans l'esprit du jeune coréen, et la distance qui sépare la théorie de la pratique est réduite. L'enseignement sportif et artistique occupe une place de choix dans les programmes scolaires, et l'éducation sociale est assurée par de nombreux organismes (bibliothèques, maisons des jeunes et des élèves, etc..) lui permettant de nombreuses activités parascolaires selon ses goûts.

- **les logements** à la ville comme à la campagne sont construits par l'Etat, les loyers et les charges sont d'environ 0,3 % des dépenses globales du foyer.

Un immense programme de construction d'immeubles d'habitation a été engagé et il est déjà en partie réalisé. Ces constructions modernes et confortables visent non seulement à résoudre définitivement le problème du logement, mais également à reloger toutes les familles demeurant encore dans des habitations anciennes dépourvues de confort.

Toutes ces constructions d'immeubles sont systématiquement accompagnées de l'ensemble des infrastructures sociales nécessaires pour assurer une meilleure qualité de vie à ses habitants (écoles, jardins d'enfants, dispensaires, installations sportives et culturelles, magasins, etc.).

**L'urbanisme** en R.P.D. de Corée surprend souvent les visiteurs étrangers par son style architectural très moderne qui concilie les techniques avancées et le respect de la tradition coréenne, comme par exemple le Palais des Etudes du Peuple de Pyongyang, vaste bibliothèque nationale équipée des installations les plus modernes et qui s'harmonise parfaitement avec d'autres édifices entourant la superbe place Kim Il Sung, près du fleuve Daidong.

La nouvelle cité Kwangbok, à environ 6 km de Pyongyang, prévue pour 25.000 foyers, est un témoignage impressionnant de cet urbanisme de pointe, démontrant les capacités techniques des travailleurs de la Corée populaire et la fiabilité de son système économique.

C'est cette cité que les 15.000 jeunes venus du monde entier pour participer au "13<sup>e</sup> Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants" à Pyongyang ont inauguré en

juillet 1989. Disposant d'innombrables installations sportives dans le village sportif d'Ankol (construit dans la perspective d'accueillir l'organisation commune avec le Sud des 24° J.O., selon la proposition du Nord) et des vastes édifices aptes à recevoir tous types de manifestations culturelles et artistiques dans les meilleures conditions, la cite Kwangbok permet également d'assurer l'hébergement confortable et les loisirs de ses habitants et des visiteurs.

- **les personnes âgées** sont totalement prises en charge par l'Etat et disposent d'infrastructures nombreuses correspondant à leur état (l'âge de la retraite est de 60 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes).

- **en matière culturelle**, la civilisation coréenne était totalement occultée sous la domination coloniale japonaise, même la langue et la culture étaient niées. La R.P.D. de Corée assigne une place fondamentale à la culture, au sens large du terme, dans la société en donnant la possibilité à chacun de s'approprier le patrimoine culturel national, réhabilité, et la culture moderne, porteuse d'un message révolutionnaire.

**Fruit de l'édification socialiste originale de la Corée populaire, cette grande oeuvre économique et sociale, basée sur une économie nationale indépendante, a permis à la R.P.D. de Corée d'atteindre le niveau des pays industriels développés et, dans certains domaines de les dépasser.**

#### **\* LES REALITES IMPRESSIONNANTES D'UNE OEUVRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

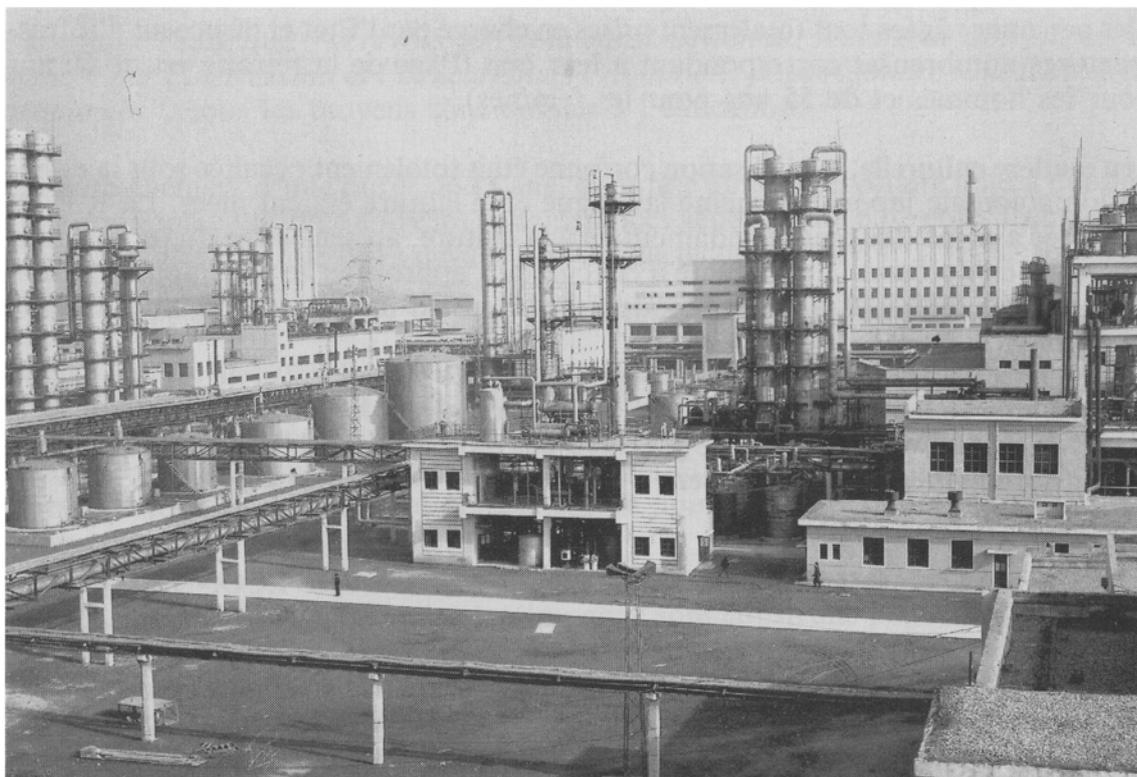
**Cette réalité, les 20.000 jeunes, étudiants et invités venus de 180 pays pour participer au 13e FMJE, tenu pour la première fois en Asie, l'ont constaté personnellement, et ils ont pu ainsi mesurer l'ampleur des campagnes de dénigrement des médias occidentaux sur la Corée socialiste.**

**Témoins des spectacles grandioses, tels l'ouverture et la clôture éblouissantes du Festival, démontrant la maîtrise technique et artistique de la jeunesse et du peuple de la R.P.D. de Corée, les 20.000 participants étrangers de toutes opinions politiques, philosophiques et religieuses ont aussi été témoins de la vie quotidienne de la population de la Corée populaire, de ses grandes réalisations économiques et sociales, et de son ardente volonté de paix et de réunification du pays.**

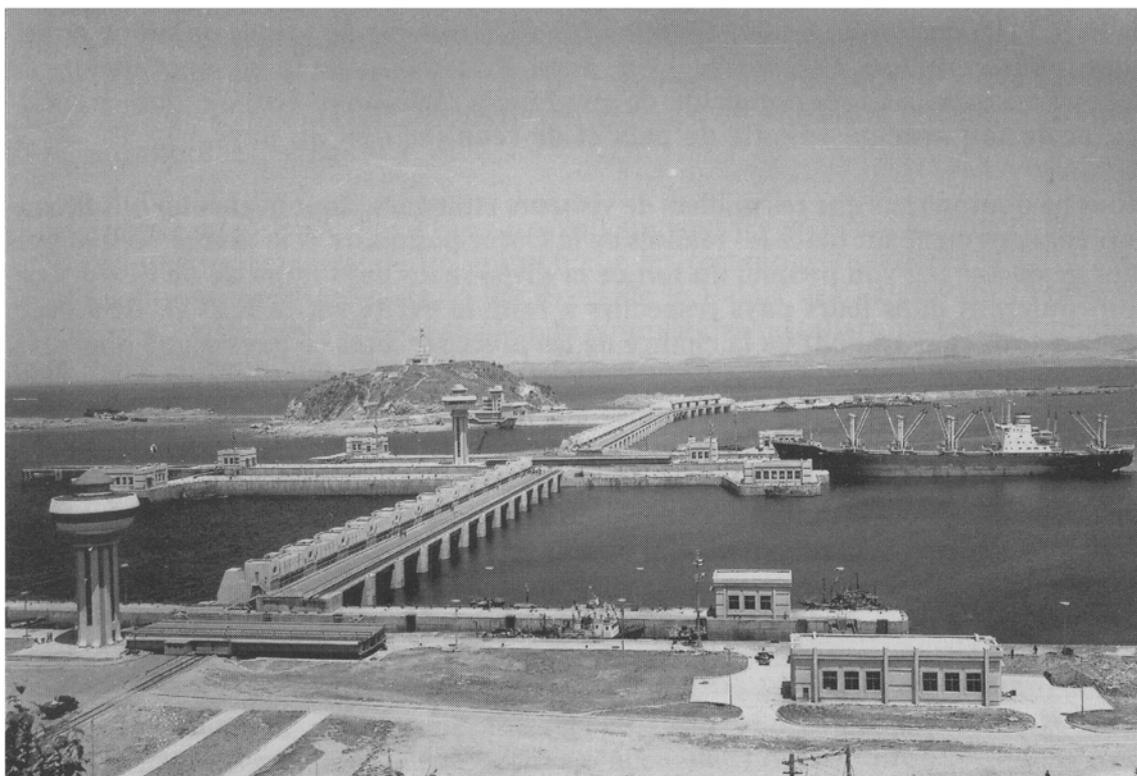
**Nous ne doutons pas que ces milliers de visiteurs étrangers, dont beaucoup ont découvert concrètement sur place les réalités de la Corée populaire et le drame vécu depuis plus de 40 ans par son peuple, du fait de la division du pays imposée de l'extérieur, contribueront dans leurs pays respectifs à faire la vérité sur la R.P.D. de Corée, comme tous ceux qui ont eu la chance de les précéder dans ce pays digne d'intérêt.**

**Il est d'ailleurs significatif de constater aujourd'hui que la République Populaire Démocratique de Corée, au delà de l'intérêt évident que suscite dans le monde sa construction socialiste originale au service de son peuple, jouit également d'un prestige certain dans l'arène internationale pour sa politique extérieure pacifique**

**et indépendante et pour ses efforts inlassables en faveur de l'amitié et de la solidarité entre les peuples.**



*Le complexe de Vinalon de Sountcheun*



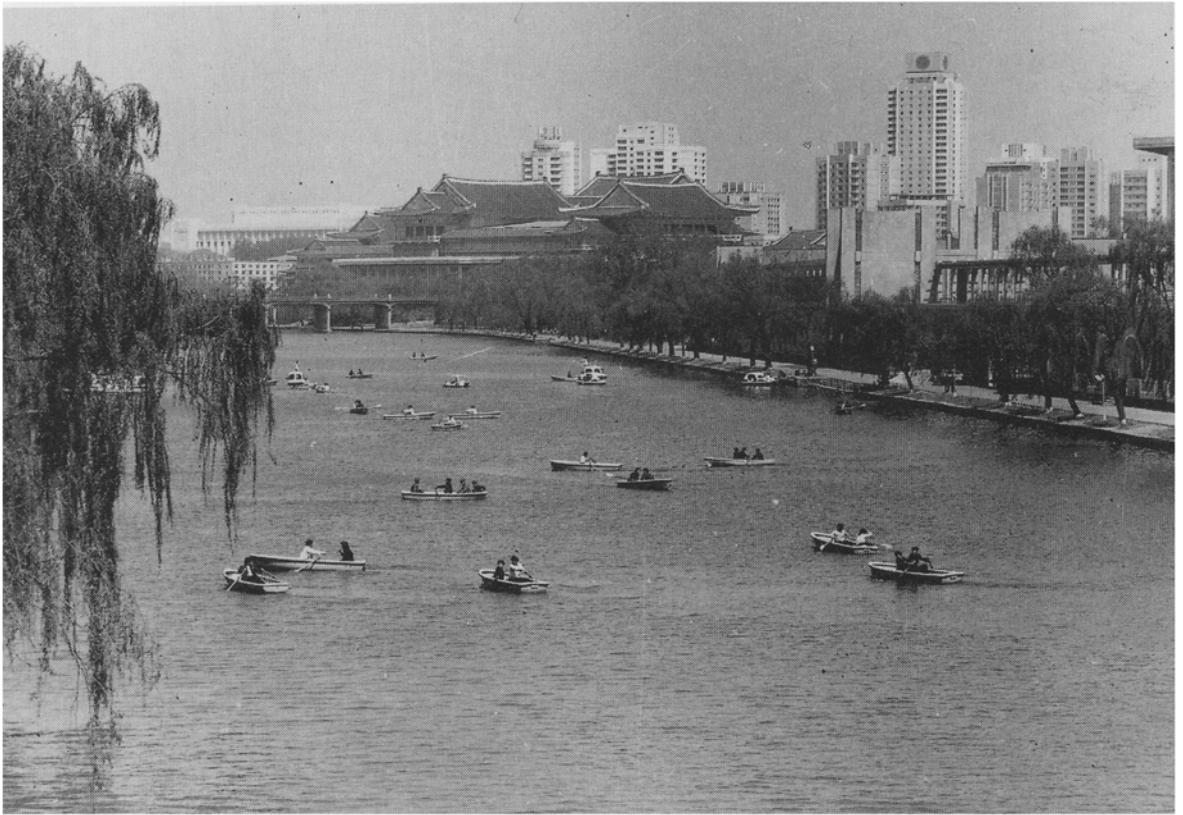
*L'écluse maritime de 8 km  
sur mer de l'ouest de la Corée*



*La jeune sud-coréenne Rim Su Kyong, déléguée du Conseil National des Etudiants de Corée du Sud au 13e F.M.J.E. à Pyongyang*



*L'ouverture du XIIIe F.M.J.E., dans le stade du 1er Mai à Pyongyang, en juillet 1989 en présence des 15 000 jeunes et étudiants de 180 pays*



*Vue partielle de Pyongyang  
Capitale de la R.P.D. de Corée*

## **B) LA COREE DU SUD**

### **LA "REPUBLIQUE DE COREE", FICTION D'ETAT INDEPENDANT**

Mise en place de toutes pièces dans la partie sud par les Etats-Unis en 1948 pour justifier leur occupation et "légaliser" ainsi la division de la Corée, la "République de Corée" occupe un territoire inférieur à la R.P.D. de Corée. Elle n'a pas de frontière terrestre, hormis la ligne de démarcation militaire qui la sépare du Nord. Sa population est de 43 millions d'habitants et sa capitale est Séoul.

Le Président actuel de la "République de Corée" est Ro Tai Ou, successeur de Djeun Dou Hwan, de Pak Jung Hee et de Syngman Rhee, (et de quelques Présidents intérimaires).

### **\* LA DOMINATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET MILITAIRE DES ETATS-UNIS**

La Corée du Sud se caractérise en tout premier lieu par la domination néo-coloniale, politique, économique, militaire mais aussi culturelle, qu'exercent les Etats-Unis depuis plus de 40 ans.

Cette domination a été imposée contre la volonté de la population sud-coréenne ; elle est maintenue par la présence de leurs forces armées d'occupation -environ 50.000 hommes- et par les régimes dictatoriaux sud-coréens successifs que les Etats-Unis ont mis en place et changes selon leurs intérêts.

Le poids de cette "tutelle" des Etats-Unis sur la Corée du Sud est tellement visible que même le très officiel service d'information de la "République de Corée" s'estime obligé d'en donner une justification, en expliquant qu'après la guerre, *"les relations extérieures furent prises en main et dirigées avec l'aide des principales nations du monde libre. Pendant les années de maturation de la République, les Etats-Unis jouèrent un rôle essentiel et sont encore aujourd'hui l'allié majeur et le partenaire commercial le plus important. Ils lui apportent une aide prédominante dans les affaires politiques, militaires et économiques"*.

**La situation géopolitique privilégiée de la Corée en Asie-Pacifique explique la place stratégique que lui ont assignée les Etats-Unis dans leur dispositif impérialiste dans la région.** Aussi veulent-ils maintenir à tout prix leur présence en Corée du Sud, car elle est la pièce maîtresse de ce dispositif agressif dirigé en tout premier lieu contre la R.P.D. de Corée et les autres pays socialistes, mais aussi contre tous les peuples de la région aspirant à l'indépendance.

Avec l'appui du Japon qu'ils ont remilitarisé en favorisant ses visées expansionnistes, les Etats-Unis ont ainsi fait de la Corée du Sud une immense base militaire, en y renforçant constamment leurs troupes et leurs armements, y compris nucléaires (la

plus importante concentration" US d'armes nucléaires les plus sophistiquées de l'Extrême-Orient) dans le but de contrôler politiquement, économiquement et militairement la région.

## **LE SYSTEME POLITIQUE SUD-COREEN ET SES FONDEMENTS IDEOLOGIQUES**

Depuis sa création artificielle par les Etats-Unis en 1948, la "République de Corée" n'a pratiquement connu comme système politique que des dictatures de type fasciste, avec un pouvoir concentré et exercé par quelques hommes choisis par les dirigeants des Etats-Unis, et étroitement liés aux milieux d'affaires dominants, notamment aux firmes transnationales occidentales installées en Corée du Sud.

Les diverses constitutions promulguées depuis 1948 ont consacré pour l'essentiel ces régimes de dictatures plus ou moins ouvertes, selon les modifications des rapports de forces internes et les pressions extérieures ; la Corée du Sud se caractérisant par une instabilité constitutionnelle liée aux coups d'Etat successifs et au changement des "Chefs" des juntes s'installant au pouvoir.

**Les fondements idéologiques du régime sud-coréen ont constamment reposé sur le prétexte de la nécessité de faire face à la "menace du Nord", justifiant une société ultra-militarisée, totalement encadrée par de pléthoriques forces de la police et de l'armée, et particulièrement par la tristement célèbre "Agence de planification de la sécurité d'Etat" ex. KCIA, véritable Gestapo moderne renommée pour ses méthodes expéditives barbares.**

C'est cette "menace d'invasion du Nord", assortie d'un anti-communisme des plus primaires qui a été utilisée par les dictateurs successifs pour réprimer toutes les revendications politiques et sociales et pour éliminer toutes les oppositions au régime.

Ces oppositions (démocrates, libérales, religieuses, etc..) sont toutes amalgamées sous l'étiquette "communiste" et "anti-étatique" et de ce fait interdites d'expression et passibles de lourdes peines -y compris la peine de mort- en application d'un arsenal de lois fascistes, telles la "loi anti-communiste", la "loi sur la sécurité publique", la "loi sur la sécurité de l'Etat", etc...

Significative est à cet égard la loi dite de "sécurité nationale" qui permet de réprimer durement toute activité en faveur de la réunification du pays. Caractérisant la R.P.D. de Corée comme une "organisation anti-étatique" et sa population étant de ce fait "membre" de cette organisation anti-étatique, cette loi interdit tout contact avec elle sous peine de lourdes condamnations.

Ces lois sont complétées par une abondance de textes législatifs restreignant les droits et libertés dans tous les domaines et permettant de fait la négation des libertés publiques et atteintes systématiques aux droits de l'homme les plus élémentaires.

Il faut encore ajouter à ce vaste dispositif répressif sud-coréen le recours régulier à la "loi martiale" par les divers régimes chaque fois qu'ils ont estimé que le développement de la contestation politique et sociale menaçait le pouvoir en place et ses tuteurs américains.

Dans ce système, il est facile de comprendre qu'au-delà de quelques périodes très

limitées, les seuls partis politiques autorisés à mener légalement leurs activités aient toujours été ceux représentant les intérêts des clans au pouvoir.

Des partis d'opposition "modérés" ont parfois été tolérés pour servir "d'image démocratique" au régime, mais leurs activités sont étroitement surveillées et sont régulièrement l'objet de la répression dès que leur attitude gêne le pouvoir.

La dimension prise par la contestation sociale et politique en 1987 a certes obligé le pouvoir à concéder un certain espace de liberté, mais les limites de cette prétendue démocratisation sont assez révélatrices de la pérennité d'un système anti-démocratique :

- si la nouvelle constitution de 1987 autorise la formation de partis politiques, les organisations communistes demeurent exclues. Or, le pouvoir de manière discrétionnaire qualifie de "communiste" toute opposition qu'il juge dangereuse pour lui,

- les syndicats indépendants sont toujours interdits et leurs militants victimes de la répression, de même les mouvements revendicatifs des travailleurs sont systématiquement brisés par la force,

- une partie seulement des prisonniers politiques a été libérée -mais pas ceux "accusés" d'être communistes- et depuis des centaines de personnes de toutes catégories sociales, arrêtées dans les mouvements en faveur de la démocratie, de la souveraineté et de la réunification du pays les ont rejointes dans les prisons,

- les lois fascistes n'ont toujours pas été abolies, au contraire. Elles sont de nouveauté de plus en plus utilisées pour justifier la répression politique et sociale, accompagnées d'atteintes répétées aux droits de l'homme, traduisant la réalité du refus de reconnaître un authentique "droit à l'opposition".

Révéléateur est d'ailleurs l'actuel système électoral sud-coréen pour les élections législatives, baptisé par euphémisme de "représentation proportionnelle au scrutin universel direct", dont le service d'information du Sud nous dit naïvement que s'il ne concerne que 2/3 des députés (et encore élus dans des conditions de fraudes institutionnalisées et de répression des oppositions), c'est pour pouvoir, par la désignation du tiers restant "favoriser la participation au pouvoir législatif des technocrates les plus renommés".

Les principaux partis politiques autorisés et représentés au Parlement depuis les élections législatives d'avril 1988 étaient :

- le Parti de la Justice et de la Démocratie (parti du régime dictatorial et de l'actuel Président Ro Tai Ou),

- le Parti Républicain (parti de la droite classique de l'ancien premier ministre Kim Jong Pil),

- le Parti de la Paix et de la Démocratie (opposition libérale dirigée par M. Kim Dae Jung),

- le Parti pour la Démocratie et la Réunification (opposition libérale dirigée par M. Kim Yeung Sam).

Cet échiquier des principales forces politiques légales en Corée du Sud, donnant une apparence de "pluralisme", vient de se modifier profondément en début d'année 1990, avec la création du "Parti Démocrate Libéral", issu de la fusion de deux des partis de l'opposition (le Parti républicain de Kim Djong Pil et le Parti pour la Démocratie et la Réunification de Kim Yeung Sam) avec le parti au pouvoir (Parti de la Justice et de la Démocratie de Ro Tai Ou).

Cette fusion est qualifiée par les forces démocratiques sud-coréennes de "véritable complot" monté par le pouvoir de Ro Tai Ou selon un scénario défini à Washington, pour imposer la pérennité du régime et pour renforcer la répression contre le mouvement populaire.

Cette appréciation est d'autant plausible qu'il était manifeste, dès le milieu des années 1980, que les Etats-Unis, confrontés à une contestation de plus en plus massive de leur présence en Corée du Sud et de leur soutien à un régime dictatorial honni par la population, mettaient "2 fers au feu" pour maintenir coûte que coûte leur domination néo-coloniale sur la Corée du Sud.

Pour autant, les "adaptations" du régime sud-coréen, réalisées depuis 1987 à l'instigation évidente des Etats-Unis, n'ont pu remédier à la crise croissante du système pas plus qu'elles n'ont pu endiguer le développement du courant populaire exigeant une véritable démocratisation et la réunification du pays.

L'alliance réalisée entre le parti du pouvoir issu du clan militaro-fasciste de Djeun Dou Hwan et les deux partis "d'opposition" proaméricains et conservateurs, au-delà de son aspect politicien, ne fait que formaliser le consensus politique déjà existant pour tenter de répondre à la crise du système et préserver les intérêts américains.

Elle a suscité de vives réactions dans la population et des luttes de plus en plus convergentes des diverses forces de l'opposition démocratique légales et illégales, notamment depuis le 1er mai 1990.

Ainsi, vient de se constituer une "Alliance populaire en vue de lutter contre le Parti Démocrate Libéral et d'obtenir le droit à exister pour le peuple" (KOUK-MINRYEUNHAP), constituée par 12 organisations dissidentes dont la Djeunminryeun (Alliance nationale des mouvement pour la nation et la Démocratie), le Djeunroyeup (Conseil national des syndicats ouvriers), et la Djeundaihyeup (Conseil national des représentants d'étudiants).

Il faut en effet noter qu'au-delà des organisations professionnelles, sociales et culturelles, totalement encadrées par le pouvoir, il existe en Corée du Sud de nombreux mouvements et associations plus ou moins tolérés par lui ; dans la mesure où ils traduisent les aspirations des différentes catégories de la population à la Démocratie, à la souveraineté et à la réunification, tels ceux que nous avons cités précédemment.

Au plan des formations politiques, il existe d'autres petits partis "autorisés", dont l'influence est faible. Quant aux organisations d'opposition radicale au système

néo-dictatorial et à sa dépendance des Etats-Unis, elles sont bien évidemment contraintes à une activité clandestine, tel le "Front National Démocratique de Corée du Sud", animé par des communistes.

## **\* L'ECONOMIE SUD-COREENNE, LE FAMEUX MIRACLE ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES**

L'évolution depuis 1947 de la situation économique et sociale de la Corée du Sud découle avant tout de la domination économique exercée par les Etats-Unis en prolongement de leur domination politique et militaire.

L'économie sud-coréenne a toujours été de ce fait étroitement liée au marché capitaliste mondial et dépendante des économies développées. Elle est particulièrement imbriquée aux intérêts privés américains, japonais et ouest-européens.

Le fameux "miracle sud-coréen", thème favori des libéraux et tant vanté par les économistes et idéologues des pays occidentaux a repose essentiellement sur le coût extrêmement bas de la main d'oeuvre sud-coréenne victime d'une exploitation forcenée.

C'est cette main d'oeuvre, exceptionnellement bon marché et très qualifiée que le capitalisme développé, principalement américain et japonais, et de plus en plus ouest-européen, est venu chercher en Corée du Sud pour réaliser d'immenses profits grâce à la surexploitation des travailleurs sud-coréens, dont la forte productivité est assurée par un conditionnement intensif et une discipline quasi-militaire.

Le capitalisme mondial a ainsi délocalisé vers ce "paradis" des exploiters, ses industries de main d'oeuvre à partir des matières premières ou de semi-produits importés, les produits finis étant essentiellement destinés à l'exportation et non à la consommation intérieure (36 % du Produit national brut).

La "croissance" économique sud-coréenne correspond à la venue massive du capital étranger attiré, à partir des années 60, par les conditions exceptionnelles offertes par la Corée du Sud pour la réalisation de profits juteux grâce à la féroce exploitation des travailleurs sud-coréens et au prix d'un asservissement tant économique que politique toujours plus profond.

L'implantation du capital étranger s'est surtout effectuée sous forme d'association avec les grandes firmes sud-coréennes et plus encore par l'utilisation d'emprunt d'Etat. C'est principalement avec ces capitaux d'emprunt que se sont constituées les grandes entreprises sud-coréennes, les "chaebols", qui sont comme les "zai-bastu" japonais qui leur ont servis de modèle, des conglomérats polyvalents.

Cette forme originale du capitalisme monopoliste d'Etat associe étroitement caste militaire au pouvoir et gens d'affaires (dont une forte proportion est d'ailleurs constituée par d'anciens militaires des milieux du pouvoir).

La croissance s'est effectuée dans le cadre d'un dirigisme rigoureux associant Etat et firmes privées dans une politique du "tout à l'exportation" qui a sacrifié l'agriculture, favorisé l'exode rural et aggravé les inégalités sociales.

Ce « progrès économique » a surtout enrichi les plus nantis en Corée du Sud. Ainsi,

la plupart des revenus des 20% les plus riches est passée de 41,6% à 45,4% de 1970 à 1980, alors que celle des 40% les Plus pauvres s'est réduite dans la même période de 19,6% à 16,1%.

La plupart des économistes occidentaux reconnaissent néanmoins aujourd'hui la « fragilité » de ce « miracle » d'autant que depuis 1988, l'économie sud-coréenne connaît des difficultés sérieuses.

Les statistiques officielles du régime pour l'année 1989 sont révélatrices de ces difficultés, avec une baisse de 50% du rythme de la croissance, un recul sensible des exportations en volume, une diminution de l'investissement, des pertes considérables de production, sans parler de l'endettement extérieur de la Corée du Sud qui demeure l'un des plus élevé du tiers-monde.

Cette récession économique résulte notamment des contradictions qui se sont particulièrement aiguës entre la Corée du Sud et son principal partenaire, les Etats-Unis (absorbant environ 40% des exportations de la Corée du Sud) face au déficit sensible des échanges commerciaux à leur détriment. Ceux-ci ont en conséquence imposé à la Corée du Sud une plus grande ouverture de son marché à leurs produits, tout en prenant des mesures perfectionnistes à l'égard des exportations sud-coréennes.

De plus, les Etats-Unis ont exigé à plusieurs reprises, une réévaluation du won (monnaie coréenne) par rapport au dollar (25% au cours des trois dernières années) et la prise en charge par la Corée du Sud d'une partie de leurs dépenses militaires en Asie, au nom de la « défense commune » (s'ajoutant aux frais d'occupation des troupes US que la Corée du Sud supportait déjà).

Les contradictions se sont également accentuées avec le Japon, car l'effondrement du dollar et la montée du yen ont eu pour conséquence le report sur la Corée du Sud des acheteurs européens et américains qui prenaient traditionnellement le chemin de Tokyo, d'où un renforcement des mesures protectionnistes du Japon et une réduction de 25% en 1989 de ses investissements en Corée du Sud.

Contraints de reconnaître cette récession sérieuse de leur économie, les dirigeants sud-coréens mettent surtout l'accent sur le fait qu'elle résulterait de « l'alourdissement des coûts salariaux » (résultant des acquis revendicatifs arrachés par les importantes luttes ouvrières pendant et après « l'explosion sociale » de 1987) et par les jours de travail perdus du fait des conflits sociaux (16 millions en 1989 par rapport à 5 millions en 1987).

En fait, d'après le « Conseil national des syndicats ouvriers » (syndicat indépendant déclare illégal par le pouvoir avant sa réunion de constitution début 1990, par 600 syndicats libres) les augmentations de salaires obtenues en 1987, 1988 et 1989 ont tout juste compensé la hausse du coût de la vie (bien qu'ayant été de 60% en trois ans, ce qui est révélateur de leur niveau précédent, d'autant que 30% des salaires gagnent toujours moins de 270 dollars par mois) et les affirmations du pouvoir les rendant responsables des difficultés économiques ne visent qu'à mieux justifier la féroce répression actuelle des mouvements revendicatifs qualifiés « d'illégaux » et

de « facteurs de chaos » par Ro Tai Ou.

Malgré les conquêtes ouvrières imposées depuis 1987 à un patronat quasi-féodal, la Corée du Sud se caractérise toujours par de profondes inégalités sociales, alors que se poursuit la concentration des richesses entre quelques mains.

Surexploitation et misère populaire, entassement dans des bidonvilles dépourvus de toute hygiène, pollution industrielle et domestique favorisée par une colonisation brutale et par le développement industriel "sauvage", sont des réalités actuelles de la Corée du Sud dont peu de médias se sont faits l'écho lors des Jeux olympiques de Séoul.

Selon le Bureau International du Travail (B.I.T.), la durée hebdomadaire du travail en Corée du Sud est l'une des plus longues du monde (elle était encore en moyenne de 9 à 10 h par jour sur 6 jours par semaine en 1987).

Jusqu'en 1988, 79% des salariés percevaient un salaire inférieur au minimum imposable (ainsi par exemple, les ouvriers de Posco, premier centre sidérurgique, gagnaient 5 dollars de l'heure contre 20 aux Etats-Unis), les femmes et les enfants au travail étant encore moins rétribués et victimes d'une exploitation moyennageuse.

La protection sociale, l'hygiène et la sécurité du travail sont quasi-inexistantes en Corée du Sud, et s'il existe aujourd'hui une loi sur les syndicats, elle vise plus à réprimer la liberté syndicale qu'à permettre aux travailleurs de s'organiser librement pour défendre leurs intérêts.

Des exemples significatifs puisés dans la brochure officielle du service d'information sud-coréen à destination de l'étranger et publiée en 1988, confirment, malgré une présentation flatteuse de la Corée du Sud, les réalités de la vie quotidienne de la population que le pouvoir ne peut cacher.

"Hymne" à la croissance économique sauvage et au libéralisme, la brochure reconnaît toutefois qu'"il en est résulté divers problèmes socio-économiques : la désintégration des valeurs traditionnelles ; un immense sentiment exacerbé de pauvreté ; la rupture de la cellule familiale traditionnelle."

On reconnaît "qu'en 1980, les personnes couvertes par les assurances médicales ne représentaient plus que 29,5 % de la population totale" et à propos de la santé des travailleurs, on se félicite que "bien que les pertes de mains d'oeuvre dues aux maladies ne soient pas moindres, l'influence de la tuberculose a diminué."

D'une manière générale, on est très discret sur la protection sociale de la population mais on promet "qu'en 1990, la loi sur les pensions nationales sera mise en place pour couvrir en premier les entreprises ayant au moins 10 salariés", et ce pour justifier que cette loi, promise en 1973, avait dû être ajournée depuis en raison des "difficultés économiques".

Enfin, concernant l'enseignement, "on espère qu'en 1991, 70 % de tous les enfants d'âge scolaire pourront être accueillis".

En définitive, on cherche en vain dans cette publication du pouvoir sud-coréen : à qui le fameux "miracle" sud-coréen a pu profiter ? Pour notre part, nous avons précédemment déjà répondu à cette question.

**\* LA CONTESTATION POLITIQUE ET SOCIALE ET LA LUTTE POUR LA DEMOCRATIE, LA SOUVERAINETE ET LA RÉUNIFICATION.**

**Traduisant la forte aspiration du peuple coréen à l'unité nationale et à l'indépendance de son pays, la contestation n'a de fait jamais cessé en Corée du Sud depuis son occupation par les troupes des Etats-Unis en 1945.**

Les grandes manifestations populaires de fin 1946 contre le gouvernement militaire US et la politique coloniale des Etats-Unis afin que soit respecté le droit du peuple coréen d'exercer sa souveraineté, se sont multipliées sans discontinuer jusqu'en 1948, malgré la violente répression de l'occupant US.

Ces mouvements prenaient une nouvelle ampleur en février 1948 lors de l'instauration par les Etats-Unis d'un gouvernement séparé au Sud, obligeant le pouvoir à sa dévotion à mettre le pays pendant plusieurs mois en état de siège pour imposer la partition du pays et le maintien de la domination US.

Au lendemain de la division formalisée par un simulacre d'élections organisées sous le strict contrôle des troupes des Etats-Unis, et dans des conditions permettant la seule victoire possible de leurs "collaborateurs sud-coréens", la répression s'intensifie conduisant certains groupes minoritaires d'opposition à s'engager dans une lutte clandestine aventureuse, au détriment d'une action populaire de masse, seule capable d'imposer la chute du pouvoir fantoche sud-coréen.

Parallèlement à la chape de plomb qui s'est étendue sur toute la Corée du Sud avec la promulgation de la loi fasciste sur la "sécurité nationale", le pouvoir de Syngman Rhee intensifie la préparation idéologique à la guerre contre le Nord "pour la récupération des terres perdues" pensant ainsi faire dévier le profond mécontentement de la population victime de la mine de l'économie et de sa militarisation qui ont conduit le pays à la misère.

L'impact des propositions de la R.P.D. de Corée de tenir une conférence consultative Nord-Sud en vue d'organiser des élections dans toute la Corée, pour aboutir à une constitution et à un gouvernement uniques, suscite de nombreuses manifestations populaires de soutien, celles-ci convergent avec les mouvements sociaux qui se développent parmi la paysannerie et les ouvriers, face aux conséquences de l'asservissement colonial des Etats-Unis.

Une crise politique sérieuse éclate en mai 1950, menaçant le pouvoir de Syngman Rhee et par répercussion la tutelle des Etats-Unis sur la Corée du Sud.

Comme nous l'avons souligné dans la partie consacrée à la guerre de Corée, il est fort probable que la décision des Etats-Unis, prise de concert avec Syngman Rhee, de précipiter leur agression armée contre le Nord pour étendre leur domination à l'ensemble de la Corée, a été motivée par cette crise du régime.

"Il cherchait à provoquer au plus tôt la guerre (Syngman Rhee) et espérait ainsi écraser la résistance des opposants au Sud et réaliser la réunification par la marche vers le Nord" écrira à ce propos Herschel Meyer dans son "Histoire moderne des Etats-Unis".

Nous avons vu précédemment dans queues conditions l'impérialisme américain et son vassal sud-coréen subirent un échec cuisant dans leur prétention d'asservir la partie nord de la Corée, mais cette guerre effroyable, qui laissa tout le pays ravage, aggravera encore la situation déjà dramatique de la population de Corée du Sud.

La situation catastrophique de l'économie sud-coréenne est encore accentuée par la convention américano-sud-coréenne de 1953 qui, sous couvert de "plan de restructuration économique et de stabilisation financière" permettra aux Etats-Unis de contrôler directement l'élaboration et l'exécution de la politique économique sud-coréenne.

Sous couvert "d'aide économique", les Etats-Unis s'emparent de tous les principaux leviers de l'économie sud-coréenne pour mieux l'asservir totalement à leurs objectifs politiques, économiques et militaires.

La Corée du Sud qui était auparavant un "grenier" connaît la disette et voit son économie rurale en faillite. La réforme agraire de Syngman Rhee effectuée au bénéfice des grands propriétaires fonciers ne régie rien et exacerbe la colère des millions de petits paysans.

L'inondation du marché sud-coréen par les marchandises américaines mine nombre de petits et moyens commerçants et industriels, plongeant dans une détresse extrême des milliers d'ouvriers contraints au chômage. Quant à ceux ayant la chance de garder un emploi, ils doivent se contenter de salaires de famine pour de dures et longues journées de travail.

**(A noter qu'en 1957-1958, la R.P.D. de Corée avait propose face à cette situation, d'envoyer des secours (céréales, riz, tissus, chaussures) aux chômeurs et aux enfants sud-coréens, s'offrant en outre à accueillir les multitudes d'orphelins que la guerre avait condamnés à l'errance sur les routes du Sud.)**

Cette vie intolérable pour la grande majorité de la population produit une succession de révoltes paysannes et ouvrières qui rejoignent les luttes plus politiques des étudiants et des intellectuels ; ceux-ci rejettent les gouvernants corrompus et l'autoritarisme de Syngman Rhee et exigent une politique nouvelle et démocratique, ce qui oblige l'opposition politique à se durcir.

L'immense fraude pratiquée par le pouvoir lors des élections présidentielles de mars 1960 achève d'indigner le peuple. Un soulèvement éclate dans la ville de Masan qui s'étend rapidement à d'autres localités, entraînant non seulement les jeunes, les étudiants et les travailleurs, mais y compris des éléments de l'armée.

Ce "soulèvement populaire d'avril ", que ni la proclamation de la "loi martiale", ni l'utilisation massive de toutes les forces armées du Commandement des Nations Unies en Corée ne parviennent à stopper, contraignent les Etats-Unis à pousser Syngman Rhee à négocier, puis finalement à démissionner pour le remplacer par un gouvernement transitoire chargé, sous leur conseil, d'organiser de nouvelles élections.

La population sud-coréenne prend conscience de sa force face à ce recul, tout en mesurant qu'elle ne pouvait espérer aucun changement véritable tant que durerait

l'occupation américaine et sa domination par gouvernement fantoche interpose. La contestation anti-américaine et anti-gouvernementale prend alors rapidement un caractère plus radical.

Décontenancés par cette évolution rapide des forces en faveur de la Démocratie et de la souveraineté qui menacent leur domination, les Etats-Unis incitent les éléments les plus fascistes de l'armée à s'emparer du pouvoir, en mai 1961, par un putsch militaire dirigé par le général Pak Jeung Hi, ancien officier de l'armée japonaise au temps de la colonisation nipponne.

Lors d'une interview télévisée, en 1964, John Alan Dulles, ex directeur de la CIA au moment du putsch révélera : "la plus grande réussite de la CIA à l'étranger pendant ma fonction a été le coup d'état militaire en Corée du Sud... Si les Etats-Unis étaient restés spectateurs, sans pouvoir rien faire, les masses auraient soutenu les "révoltés" réclamant la réunification du Nord et du Sud."

Avec la dictature fasciste militaire de Pak, la société sud-coréenne va connaître une nouvelle période d'oppression, en même temps que se développe une violente campagne anti-communiste véritablement hystérique accompagnant l'encadrement politique de toute la population.

Ce système ultra policier et militarise sera néanmoins incapable d'empêcher l'éclatement de luttes des diverses catégories de la population pour le "droit à l'existence", et l'amélioration des conditions de vie, les luttes plus politiques étant essentiellement le fait des étudiants, les plus radicaux dans la lutte contre le régime.

Le processus de "normalisation" des relations étatiques entre la Corée du Sud et le Japon, engagé par Pak sous la houlette des Etats-Unis, va ranimer le sentiment anti-américain et anti-gouvernemental, d'autant que les Etats-Unis ont commencé à réarmer le Japon avec les militaristes japonais exécrés par la population coréenne.

De nouveau la Corée du Sud va être secouée par de puissantes manifestations que le pouvoir fasciste n'arrive pas à freiner malgré la répression. Pak manoeuvre pour rester en place et il promet une "révision de la constitution", faisant mine de prendre en compte les exigences de la Démocratie, alors qu'il vise en fait à instaurer un "régime de présidence à vie".

L'état d'urgence est de nouveau proclamé en 1972 à la veille du referendum sur la révision de la constitution, sous le prétexte, une fois de plus, de "la menace d'invasion du Nord", avec l'objectif de détourner la contestation politique en faveur de la Démocratie et la réunification, alors que se tiennent les pourparlers entre les Croix rouges du Nord et du Sud qui fortifient dangereusement cette aspiration populaire.

Pak dissout l'Assemblée sud-coréenne et interdit toutes les activités politiques, créant ainsi les conditions pour que le referendum du 21 novembre 1972 consacre la "constitution rénovée", et fasse de lui un "souverain absolu" de la Corée du Sud charge, entre autres, d'assurer la réunification pour "la victoire sur le communisme".

La contestation un temps atténuée par la répression, reprend de plus belle à l'initiative des mouvements étudiants et de groupes d'intellectuels qui s'insurgent contre l'absence de libertés et dénoncent la politique économique et sociale du

régime, caractérisée par "l'enrichissement continu des riches et l'appauvrissement continu des pauvres".

L'enlèvement à Tokyo en 1973, par la KCIA sud-coréenne, de M. Kim Dae Jung, l'un des leaders de l'opposition sud-coréenne réfugié au Japon, et son incarcération à Séoul (en fait il était prévu de le faire "disparaître", mais les Etats-Unis s'opposèrent à ce plan, craignant ses conséquences internes et externes) suscite de très vives réactions et des manifestations de protestation tant en Corée du Sud que parmi les nombreux sud-coréens résidant à l'étranger (**Kim Dae Jung, candidat contre Pak en 1971, était devenu l'adversaire irréductible de celui-ci pour avoir dénoncé son régime de terreur, et pour avoir préconisé la démocratisation de la société sud-coréenne et la réunification pacifique du pays**).

Les méthodes autoritaires du pouvoir et les violations systématiques des droits de l'homme les plus élémentaires, les conditions de vie misérables de la population, sont dénoncées par les divers milieux religieux sud-coréens qui s'engagent de plus en plus nettement dans la lutte anti-fasciste et appellent la population à combattre le régime. La lutte, qui n'a pas cessé chez les étudiants, s'élargit à d'autres couches et prend un nouvel essor dont se saisissent les partis d'opposition modérée pour lui donner un prolongement politique.

La confusion et l'inquiétude s'installent dans les allées du pouvoir, créant des dissensions d'autant plus vives que celui-ci est l'objet de contradictions internes entre ses divers clans, la crise du système s'accroît de jour en jour atteignant son paroxysme en 1979.

**L'assassinat de Pak Jung Hee, le 26 octobre 1979, par l'un de ses plus proches collaborateurs ne fut pas, comme tentèrent de le faire croire les médias occidentaux, un "accident" mais bien la tentative de résolution d'une situation qui devenait intenable pour les milieux impérialistes (ceux-ci n'hésitant pas, comme ce fut le cas pour le "terrible vieillard" Syngman Rhee, à se débarrasser de leurs serviteurs zélés quand ils deviennent trop encombrants).**

La période transitoire qui suit, de novembre 1979 à mai 1980, peut être caractérisée comme un essai de désamorcer et de diviser le mouvement d'opposition avec un Président intérimaire qui accepte quelques mesures exigées par le peuple et promet une nouvelle constitution et des élections générales.

Mais ce pouvoir transitoire est incapable d'endiguer le mécontentement qui va bien au-delà des couches les plus pauvres et les plus exploitées, de même qu'il est impuissant à briser les puissantes manifestations des démocrates, de la jeunesse étudiante en particulier, qui osent braver les forces de répression et oeuvrent pour déboucher sur un mouvement politique capable de réunir les divers courants favorables à un système plus démocratique.

Au lendemain de l'assassinat de Pak, le mouvement d'opposition à la dictature se renforce, l'exigence de la Démocratie se fait de plus en plus pressante dans la population qui s'impatiente de voir les promesses non tenues et la loi martiale maintenue.

Les responsables de l'opposition, Kim Dae Jung et Kim Yeung Sam, conviennent de

coopérer pour la levée de la loi martiale, l'abolition de la constitution rénovée, la libération des prisonniers politiques et la tenue rapide d'élections démocratiques.

Les Etats-Unis prennent conscience du danger de cette situation susceptible, à terme, de mettre en cause leur emprise sur la Corée du Sud. Ils poussent les milieux sud-coréens les plus réactionnaires à reprendre les choses en main autour du Général Djeun Dou Hwan, militaire d'extrême droite qui a participé activement aux côtés de l'armée américaine à la guerre au Vietnam, et qui s'est rendu coupable, entre autres, du massacre de Hontchou où 326 civils vietnamiens ont été assassinés.

La loi martiale est proclamée en décembre 1979 et une vague d'arrestation frappe tous ceux qui réclament son abrogation et la tenue d'élections libres. La répression s'abat sur les étudiants qui manifestent contre les projets d'intensification de leur entraînement militaire, sur les intellectuels qui demandent des réformes constitutionnelles et la liberté de la presse, sur les syndicalistes qui animent des grèves revendicatives, etc...

Djeun Dou Hwan, après avoir écarté ceux des chefs militaires qui auraient pu être un obstacle à ses ambitions, s'affirme de plus en plus nettement comme le véritable détenteur du pouvoir, malgré l'existence fictive d'un gouvernement jusqu'en mai 1980.

**Une vaste protestation se développe dans toute la Corée du Sud qui prendra à Kwangdjou le caractère d'un véritable soulèvement populaire.**

**\* LE "SOULEVEMENT POPULAIRE DE KWANGDJOU" ET SA TERRIBLE REPRESSION**

Le 15 mai, les étudiants manifestent massivement à Séoul. Le pouvoir fait arrêter Kim Dae Jung et 36 de ses amis politiques. Le 16 mai, ce sont 100.000 étudiants qui sont dans la rue et le mouvement gagne 36 autres universités. Des heurts violents se produisent avec les forces de répression, notamment à Séoul, Pusan, Taegu et Kwangdjou.

Dans plusieurs de ces villes, les jeunes travailleurs rejoignent les étudiants, puis les ouvriers des diverses professions comme les sidérurgistes de "l'Union Steel" à Pusan.

Partout, ce sont les mêmes mots d'ordre : "A bas la loi martiale à Démocratie ! Dehors les résidus de la dictature de Pak !"

Dès ce moment, pour discréditer le mouvement, le pouvoir parle de "complot communiste" et il annonce "des mouvements de troupes" au Nord du 38<sup>e</sup> parallèle. Comme par hasard, des incidents se produisent dans la zone démilitarisée entre le Nord et le Sud, alors que des négociations sont entamées à l'initiative de la R.P.D. de Corée et qu'un sondage du journal sud-coréen "Chosun-Ilbo" démontre que 81,49 % des sud-coréens se prononcent en faveur de la réunification pacifique du pays.

Rapidement, le pouvoir s'oriente vers la répression à outrance. Il fait opérer des arrestations par centaines dans tous les milieux et, le 17 mai, l'armée impose l'extension de la loi martiale à tout le territoire.

**Les éléments les plus fascistes du régime se regroupent autour du Général Djeun Dou Hwan, chef de la KCIA et du renseignement militaire, et c'est le coup d'Etat de la junte militaire qu'il dirige de fait.**

Les 17 et 18 mai à Kwangdjou, les étudiants manifestent massivement pour exiger le départ de Djeun Dou Hwan. Ils sont violemment réprimés par l'armée qui se livre à des violences inouïes, arrête 400 d'entre eux et procède à une fouille systématique de la ville pour faire la "chasse à l'étudiant".

A Séoul, l'armée occupe l'Assemblée Nationale provoquant la démission des députés de l'opposition et la colère de la population qui manifeste. La police tire, faisant des morts, pour tenter de briser le mouvement de protestation qui ne cesse de s'amplifier.

Les violences commises par les parachutistes à Kwangdjou ont suscité l'indignation de toute la population qui se solidarise avec les étudiants et, **le 21 mai, c'est l'insurrection. Kwangdjou connaît un véritable soulèvement populaire qui contraint l'armée à abandonner la ville et à s'établir à ses alentours.**

Le soulèvement s'étend rapidement à d'autres villes, notamment dans la province du Chollanamdo où seize villes sont concernées, puis il gagne tout le pays.

Depuis quelques jours, alors que la presse étrangère commence à relater ces événements et souligne les sévices effroyables commis par l'armée sud-coréenne, les Etats-Unis affirment leur soutien total à la junte militaire. Le 24 mai, ils jettent le masque : le Général Wickham, commandant des forces conjointes américano-sud-coréennes, autorise les chefs militaires sud-coréens à recourir aux unités placées sous son commandement pour "maintenir l'ordre".

Cette décision s'accompagne d'une provocation contre la R.P.D. de Corée car il s'agit pour les Etats-Unis et les factieux de Séoul, d'accréditer l'idée que les insurgés sont des "agents de Pyongyang" : H. Brown, Secrétaire d'Etat à la défense, décide d'envoyer 2 porte-avions et des radars volants en Corée, parallèlement à l'amplification de la vaste campagne d'intoxication de l'opinion publique contre le Nord.

Le 27 mai à l'aube, la ville de Kwangdjou est encerclée par les milliers de soldats, dont les forces spéciales parachutistes, appuyées par des centaines d'engins blindés -dont 120 chars d'assaut- et des canons.

Alors commence l'horreur : les massacres, la chasse à l'homme, les exactions, les atrocités envers toute la population sans distinction de la part de la soldatesque.

Les "forces spéciales" se livrent aux pires excès, stimulées par les déclarations et les instructions de leurs chefs : les manifestants sont mitraillés à bout portant ; d'autres sont écrasés sous les chenilles des blindés ; des gens sont enterrés vivants ou tués à coups de matraque ; des femmes sont violées et pendues ; d'autres encore ont les seins coupés. Ceux qui sont arrêtés subissent des tortures raffinées. Plus de 2.000 hommes, femmes et enfants trouveront la mort dans cet effroyable massacre délibérément exécuté, car le pouvoir, pour sa propre survie, ne pouvait pas tolérer que Kwangdjou devienne le symbole de la liberté.

Le 27 mai au soir, "l'ordre américain" règne à Kwangdjou, mais la répression se poursuit des jours durant dans la ville et dans toute la Corée du Sud. Elle sera massive puisque de l'aveu même des autorités -et les chiffres sont certainement minorés- il y a eu 45.000 arrestations et 10.500 internements dans des camps de travail ou de rééducation.

**Le monde entier apprend avec stupéfaction, puis avec indignation et colère, l'ampleur de la sauvagerie de la répression de Kwangdjou, à travers les témoignages des journalistes étrangers et des agences de presse internationale ; PAFP, Reuter, Asahi Shimbun, le New York Times notamment donnent des récits hallucinants de cet effroyable massacre de population perpétré par la junte militaire avec l'approbation de ses tuteurs américains.**

Toutes ces révélations des médias témoigneront de l'ampleur de la tuerie et la presse internationale, même celle bien disposée à l'égard du régime sud-coréen, se sentira obligée de prendre des distances, alors que les soutiens habituels de la dictature, comme le Gouvernement des Etats-Unis, garderont un silence honteux sur les atrocités commises.

Les événements de Kwangdjou provoqueront un vaste mouvement international de condamnation exigeant que toute la vérité soit connue et que les responsables de ce massacre soient mis au ban de la communauté internationale.

La dictature de Djeun Dou Hwan restera imperméable à cette immense réprobation et elle continuera sa répression implacable pour "éliminer de la société les éléments impurs". Des gens de toutes les catégories sociales, sans exception, seront emprisonnés par milliers et torturés avant d'être condamnés par des tribunaux d'exception à de lourdes peines, dont 175 à la peine de mort.

**Ainsi, Kim Dae Jung, l'un des leaders les plus connus de l'opposition, qui avait été arrêté dès le 17 mai, sera reconnu coupable "d'être responsable du soulèvement de Kwangdjou" et condamné à la peine de mort à l'issue d'un procès éhonté, sous le prétexte que "son attitude pouvait favoriser une attaque communiste militaire du Nord."**

La junte militaire se chargera vite de dissiper les illusions de ceux qui, en Corée du Sud et ailleurs, pouvaient encore croire que l'on peut composer avec le fascisme et qu'il était possible d'arriver à la Démocratie par des arrangements politiques.

Plus de 800 hommes politiques qui n'avaient pas été arrêtés se voient interdire toute activité politique pour une durée de 8 ans et les autres dirigeants sont contraints de démissionner, les partis étant dissous.

Sous le prétexte de "purifier" la société, une purge énergique frappera 8.400 fonctionnaires. Quant à la presse, 172 périodiques seront interdits et celle qui restera autorisée sera totalement soumise à la censure des autorités militaires. 617 maisons d'édition seront supprimées, de nombreuses universités et grandes écoles seront fermées et interdiction sera faite aux enseignants, comme aux étudiants, d'exercer une quelconque activité politique sous peine d'être frappés de sanction.

Les travailleurs qui avaient osé réclamer une amélioration de leurs conditions de vie et des syndicats libres seront pourchassés et réprimés sans pitié, le pouvoir voulant ainsi briser toute revendication sociale, et même si possible "l'esprit" revendicatif éventuel par la peur.

Une opposition politique réduite au silence, un peuple muselé, les opposants les plus radicaux éliminés, tels ont été les prolongements de la répression massive et brutale de Kwangdjou permettant à Djeun Dou Hwan d'instaurer, au bénéfice de l'impérialisme américain, un "nouvel ordre social" en Corée du Sud.

**Les Etats-Unis pouvaient se féliciter : la dépendance était réaffirmée à leur égard et celle des autres investisseurs étrangers, leur permettant de poursuivre impunément l'exploitation inouïe des travailleurs sud-coréens, et la Corée du Sud demeurait plus que jamais la pièce maîtresse de leur dispositif politico-militaire de domination en Asie-Pacifique.**

Mais les prétentions de Djeun Dou Hwan d'avoir ainsi réduit définitivement au silence toute aspiration de la population à la Démocratie, à la souveraineté et à la réunification resteront vaines. Il ne pourra plus "se laver" du bain de sang perpétué à Kwangdjou, dont le soulèvement et le sacrifice des étudiants et de la population deviendront le symbole de la lutte pour la liberté et la Démocratie en Corée du Sud.

Pendant toute la sombre période de la dictature sanglante de Djeun Dou Hwan et de son clan, l'esprit de Kwangdjou restera bien vivant et se fortifiera au fil des ans malgré la répression, pour exploser dans le puissant mouvement populaire de mai-juin 1987.

### **LES "ÉVOLUTIONS" DE LA DICTATURE DE DJEUN DOU HWAN ET L'EXPLOSION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'ÉTÉ 1987**

Les réactions suscitées par les massacres de Kwangdjou et par le procès inique de Monsieur Kim Dae Jung (pour lequel se développera un vaste mouvement de solidarité visant à l'arracher à ses bourreaux et à obtenir sa libération et celles des autres prisonniers politiques) obligera finalement le pouvoir sud-coréen à prendre des mesures pour donner une image "rassurante" du nouveau régime afin de retrouver une crédibilité dans l'arène internationale.

Les Etats-Unis qui ont cautionné l'installation au pouvoir dans le sang de la dictature militaire de Djeun Dou Hwan se sentent tenus de réclamer des preuves du respect des droits de l'homme en échange du maintien de leur aide économique, car ils ont besoin de démontrer, face à l'opinion publique internationale (au moins formellement), que les "pays amis" qu'ils soutiennent sont de "véritables démocraties".

Sous leur pression, Djeun Dou Hwan réalisera l'ajustement nécessaire à cette "réputation internationale" de la Corée du Sud dont les liens avec l'Occident (en clair, les multinationales) ne doivent pas être handicapés par la nature d'un système ouvertement et outrancièrement fascisant.

Ce sera le but assigné à la Constitution de 1980 (adoptée par referendum en octobre, sous le régime de la loi martiale "assouplie" et entièrement supervisée par la KCIA) de donner cette façade "libérale", d'autant que la Corée du Sud espère accueillir,

dans un but politique, les Jeux Olympiques de 1988 et qu'elle est tenue à cette fin de présenter une image démocratique.

**Le texte constitutionnel adopté en 1980 est essentiellement destiné à l'opinion publique internationale pour obtenir cette caution de respectabilité. Ce sera une farce démocratique, d'autant qu'elle est aussitôt suivie de la promulgation de la nouvelle "loi sur la sécurité d'Etat" englobant les anciennes législations répressives, la loi anti-communiste et la loi sur la sécurité nationale.**

En fait, les "droits démocratiques" solennellement proclamés dans la constitution de Djeun Dou Hwan sont réduits à néant dans la réalité par les mécanismes de la répression, car il s'agit non pas de constituer une protection de la société, mais de se donner la possibilité de s'imposer contre la volonté du peuple.

Les témoignages de la presse sud-coréenne, pourtant peu suspecte d'opposition au pouvoir, et ceux de la presse étrangère révéleront rapidement ce que le langage officiel tentait de cacher et qui sera confirmé par des enquêtes d'organisations internationales : la population sud-coréenne continue à subir une répression féroce et vit dans un climat de terreur.

La commutation de la peine de mort de Kim Dae Jung en prison à vie en 1981, imposée par la forte pression internationale et par la nécessité pour le pouvoir de se dédouaner tout en maintenant en prison des milliers de prisonniers politiques et en poursuivant sa politique terroriste, ne parviendra pas à abuser la population sud-coréenne et l'opinion publique internationale.

D'ailleurs même l'Ambassadeur des Etats-Unis en Corée du Sud sera obligé de reconnaître "que le Gouvernement de Djeun Dou Hwan est un régime dictatorial ne bénéficiant d'aucune sympathie à plusieurs égards".

Le département d'Etat des Etats-Unis, dans son rapport sur les droits de l'homme dans le monde, publié fin 1981, indiquera que "les violences sur les personnes ont diminué, mais que des facteurs économiques défavorables ont empêché de satisfaire certains besoins élémentaires, qui entrent également dans la catégorie des droits de l'homme".

La Conférence internationale des ONG de l'ONU sur la réunification et les droits de l'homme en Corée du Sud, tenue en 1982 à Genève démontrera preuves à l'appui, "qu'il existe en Corée du Sud un Etat de non-droits caractérisé par la violation systématique et massive de tous les droits de l'homme".

**On ne peut en effet dissocier les droits politiques, économiques et sociaux et, à cet égard, la politique économique de Djeun Dou Hwan pour attirer à tout prix les investissements étrangers consistera à offrir au capitalisme international, et notamment américain, japonais et ouest-européen, un arsenal de privilèges, que ce soient les conséquences pour la population de Corée du Sud.**

C'est par exemple la création de nombreuses zones franches qui offrent au capitalisme mondial une main d'oeuvre dépourvue de droits sociaux et de protection élémentaire permettant une intense surexploitation des travailleurs.

Deux millions de sud-coréens au moins vivent dans un état de "*pauvreté absolue*" indiquera le rapport d'un expert dans une étude sur les pays-ateliers de l'Extrême-Orient, et "*des millions vivent dans les plus grandes difficultés et l'insécurité totale*".

Révéléateur est à cet égard la "législation du travail" de Djeun Dou Hwan qui prévoit que "*les enfants de moins de 13 ans ne peuvent travailler plus de 42 heures par semaine*" !

Près de 80 % des salariés perçoivent, d'après les chiffres officiels, une rémunération qui se situe au dessous du revenu minimum des familles assujetties à l'impôt.

Le chômage s'étend largement avec les répercussions de la crise économique qui touche particulièrement la Corée du Sud dès 1978, ce qui la rend sensible aux fluctuations du capitalisme mondial puisqu'elle y est totalement intégrée.

Cette situation économique dégradée pèse lourdement sur toute la population. Elle lui rend de plus en plus intolérable le régime de dictature militaro-fasciste de Djeun Dou Hwan, d'autant qu'une série de scandales financiers viennent de dévoiler son immense corruption, et que les pratiques d'un patronat quasi-féodal, avec la soumission du pays aux intérêts étrangers, sont devenues insupportables pour les ouvriers, les paysans modestes et les classes moyennes.

La contestation, un temps atténué par la féroce répression qui a suivi Kwangdjou reprend vigueur, particulièrement chez les étudiants et les intellectuels. Des manifestations violentes se succèdent pour le renversement de la dictature et la démocratisation de la société sud-coréenne.

Ces luttes iront crescendo au fil des mois, les actions étudiantes devenant plus massives et entraînant sous vent d'autres catégories sociales pour la défense des droits de l'homme, contre l'exploitation des travailleurs au profit des intérêts étrangers et, dès 1982, contre la tenue des 24e Jeux Olympiques à Séoul, décidée par le CIO sous la pression des Etats-Unis.

Aux exigences de vie décente, de dignité et de liberté, s'ajoutent avec force celles de la souveraineté et de la réunification du pays. **La proposition formulée par le Président Kim Il Sung au 6e Congrès du PTC en octobre 1980, de réunifier le pays par la fondation d'une République Confessé Démocratique du Koryo, connaît un large impact au Sud de par son réalisme et sa crédibilité.**

La conscience grandit dans la population sur la liaison étroite entre répression, surexploitation, division du pays et dépendance néo-coloniale, ce que soulignera le journal "The Guardian" des Etats-Unis en indiquant : "la protestation étudiante est devenue explicitement anti-américaine et accuse les Yankees et les Japonais de soutenir le groupe fasciste de la "Maison bleue" (la Présidence de la République).

En réalité, cet "anti-américanisme" s'étend dans toutes les catégories de la population, y compris chez les paysans, de même que l'aspiration à la réunification devient plus forte et s'exprime dans toutes ces catégories sans exception.

Pour détourner l'attention de l'opinion publique internationale et chercher à briser

son isolement intérieur et extérieur, la dictature libérera Kim Dae Jung en décembre 1983 en lui interdisant toute activité politique et en le contraignant à émigrer aux Etats-Unis.

L'accélération de la constitution de l'alliance militaire tripartite américano-nippo-sud-coréenne, véritable dispositif politico-militaire agressif dirigé contre les peuples de la région, avec en corollaire, une militarisation poussée de la Corée du Sud et la menace d'un nouveau conflit en Corée, renforcera le sentiment anti-fasciste et anti-américain de la population qui voit se développer les menées agressives contre le Nord et les risques de guerre nucléaire en Corée.

Face à la contestation interne qui ne cesse de grandir, la dictature intensifie sa campagne idéologique contre le régime du Nord pour justifier la militarisation accentuée de la société et la répression et faire contre-feu à l'aspiration à la réunification qui se fait plus pressante.

L'importante aide désintéressée apportée par la R.P.D. de Corée aux victimes des graves inondations qui ont ravagé le Sud en 1984 portent un coup sérieux aux mensonges du régime de Séoul, car elle démontre, outre le comportement fraternel et humanitaire de la Corée populaire à l'égard de ses frères du Sud, les réalités de ses capacités de production et les solides fondements de son économie nationale indépendante.

Cette brèche dans l'infranchissable "mur de la division" qui sépare les deux parties de la Corée s'élargira sous la pression des luttes de la population sud-coréenne en faveur de l'unité nationale du pays, confortée par les propositions répétées de dialogue Nord-Sud avancées par la R.P.D. de Corée.

Elle débouchera sur la reprise des pourparlers entre les Croix-Rouge du Nord et du Sud en mai 1985, pour aboutir à un événement historique en septembre 1985 : l'échange entre le Nord et le Sud de familles séparées par la division de la guerre de 1950-1953 et de groupes artistiques.

**Tous ces faits stimulent le mouvement populaire en faveur de la réunification, qui se renforcera encore suite à la proposition du gouvernement de la R.P.D. de Corée d'organiser les 24e J.O. sous les auspices communs du Nord et du Sud, pour créer un climat de détente et de réconciliation propice au dialogue pour la réunification pacifique du pays.**

Dès 1985, la dictature, malgré l'intensité de la répression, connaît des difficultés croissantes pour endiguer l'opposition grandissante à son régime. Elle doit reconnaître que 225 conflits du travail ont éclaté au cours de l'année, caractérisés par leur caractère collectif et leur ampleur, et que des mouvements organisés et massifs ont eu lieu dans la paysannerie, victime des privilèges accordés aux importations américaines.

Fait nouveau par leur fréquence, les luttes ouvrières, paysannes et d'autres catégories sociales, convergent souvent avec celles des étudiants sur un contenu plus politique : **mettre fin à la dictature, restaurer la démocratie en Corée du Sud et réunifier la patrie coréenne.**

Face à l'ampleur de cette contestation, la marge de manoeuvre de Djeun Dou Hwan

est d'autant plus limitée, qu'il doit accentuer la répression pour tenter de briser la vaste campagne animée par le "Parti Démocratique de la Corée Nouvelle (P.D.C.N.) en faveur d'une réforme constitutionnelle prévoyant l'élection d'un Président au suffrage universel, tout en veillant à démontrer qu'un "processus de démocratisation est en cours", et ce en prévision des Jeux olympiques de 1988.

Il est manifeste que les Etats-Unis, conscients de cette pression intérieure et extérieure, cherchent, dès 1986, une solution éventuelle de rechange à la dictature ; ils critiquent plus ouvertement les atteintes à la Démocratie et parlent de "la nécessité de transférer le pouvoir à un gouvernement civil", leur objectif étant dans tous les cas, de préserver leur domination sur la Corée du Sud.

Tout en manoeuvrant pour diviser l'opposition en utilisant les divergences politiques et régionalistes "entre les deux Kim" (Kim Dae Jung et Kim Yeung Sam) pour faire prévaloir la nécessité d'un consensus avec le régime, qui conduira à l'éclatement du P.D.C.N., les Etats-Unis obligent Djeun Dou Hwan à accepter la réforme constitutionnelle et à lâcher du lest à l'égard des revendications sociales.

Ces manoeuvres n'abusent pas la population qui exige une véritable démocratisation et pour suit sa lutte avec plus de détermination. Craignant pour l'avenir de son régime et inquiet d'être lâché par les Etats-Unis, **Djeun Dou Hwan décide en avril 1987, d'annuler la réforme constitutionnelle, ce que l'opposition appréciera comme un véritable nouveau coup d'Etat.**

**Cette décision suscite dans tout le pays une "explosion de colère" qui prendra une ampleur sans précédent en quelques semaines, secouant toute la Corée du Sud.**

Les Etats-Unis qui, après un moment d'hésitation, avaient de nouveau apporté leur soutien à Djeun Dou Hwan, en échange de privilèges commerciaux exorbitants, s'inquiètent de voir le sentiment anti-américain, déjà fort dans les milieux populaires, s'étendre à la paysannerie et aux classes moyennes, ruinées par les traitements préférentiels accordés aux importations de produits US alors que l'exportation de leurs propres produits sont victimes d'un protectionnisme renforcé.

Djeun Dou Hwan, qui avait un moment envisagé d'utiliser l'armée pour écraser la contestation, doit reculer, d'autant que la participation de toutes les catégories sociales au mouvement populaire lui enlève la possibilité de rejeter la responsabilité des troubles sur les étudiants "radicalisés".

Tirant les leçons de leur erreur d'appréciation, les Etats-Unis tentent de reprendre la situation en main en contraignant Djeun Dou Hwan à se retirer au profit de son complice Ro Tai Ou, qui était son chef d'Etat-major au moment des événements sanglants de Kwangdjou. Ils lui "conseillent" d'accepter la réforme constitutionnelle, de formuler des promesses de démocratisation et de négocier avec l'opposition libérale pour tenter d'endiguer le mouvement populaire.

La contestation populaire du régime prend une dimension nouvelle dès juillet 1987 avec l'entrée en lice de la classe ouvrière. Un mouvement de grève sans précédent s'étend à tous les secteurs de l'économie (plus de 3.000 grèves de juillet à septembre 1987, d'après les chiffres officiels).

Cette vague de revendications ouvrières oblige le pouvoir, le patronat et les multinationales étrangères à transiger afin d'éviter l'extension dangereuse de ce

mouvement revendicatif et ses risques politiques à terme.

Les succès revendicatifs arrachés par les travailleurs sud-coréens ont été pour l'opinion publique internationale, des révélateurs de la puissance de leur mouvement, mais aussi de l'exploitation forcée que subissait la classe ouvrière de Corée du Sud (augmentation de 17 à 50 %, fixation d'un salaire légal de l'ordre de 120.000 wons -environ 160 US \$- par mois, limitation à 60 heures de la semaine de travail...).

Partant essentiellement au départ sur des revendications sociales, ces luttes ouvrières s'unissent rapidement aux luttes des autres catégories sociales, et prennent un caractère politique plus affirmé face à la non-application des promesses de Ro Tai Ou de démocratisation et de dialogue avec le Nord.

Celui-ci, voyant son système menacé, multiplie les engagements de "conversion" à la Démocratie, promet la libération des prisonniers politiques et accélère la mise en oeuvre de la réforme constitutionnelle en organisant, fin 1987, les élections présidentielles au suffrage universel.

Malgré les fraudes, les violences et la corruption qui caractérisent le scrutin, Ro Tai Ou, candidat de la dictature, n'obtient qu'un tiers des voix et ne devra son élection à la majorité relative que grâce à la division de l'opposition libérale.

En avril 1988, nouvel échec pour le régime aux élections législatives, en dépit d'un système savamment truqué pour assurer la victoire à coup sûr du "Parti de la justice et de la Démocratie", celui du pouvoir en place, qui n'obtient que 37 % des voix et se retrouve minoritaire à l'Assemblée nationale.

Traduisant les contradictions de cette situation nouvelle, la dictature "douce" demeure au pouvoir grâce au système présidentiel, bien que massivement rejetée par la population qui a été dépossédée de son vote contre la dictature par les divisions de l'opposition.

**Ce sont toujours les mêmes hommes de l'armée, dont Ro Tai Ou lui-même, et les milieux d'affaires qui dirigent le pays. Seuls quelques hommes du clan de Djeun Dou Hwan ont été écartés avec lui, car trop marqués par les révélations sur l'immensité des scandales, malversations et corruption de son régime.**

Ro Tai Ou qui s'oppose à ce qu'une enquête impartiale soit ouverte contre son prédécesseur car elle risquerait d'éclabousser son propre clan, utilise habilement les divisions de l'opposition qui ont désorienté la population pour poursuivre la même politique du système, mais sous des formes renouvelées qui tiennent compte des mutations intervenues dans la société civile sud-coréenne depuis la chute de Djeun Dou Hwan.

En effet, la croissance économique des dernières années -certes artificielle pour les raisons invoquées dans la partie sur l'économie sud-coréenne- a néanmoins eu des retombées sur une fraction de la population : les travailleurs ont amélioré leur statut par leurs luttes et les classes moyennes supportent de plus en plus mal leur mise à l'écart des décisions politiques ; les progrès de l'instruction et le développement de l'urbanisation ont également modifié les conditions de vie et les mentalités ; la

brutalité et le caractère primitif de la propagande officielle contre la partie nord ont fini par se retourner contre les autorités sudistes.

Enfin, et surtout, le Gouvernement des Etats-Unis, mais aussi d'autres Etats occidentaux ont besoin, devant leur propre opinion publique, d'avoir des allies qui ne pratiquent pas la dictature ouverte, source de révolution trop radicale et qui mettrait en péril leurs intérêts en Corée du Sud.

Le régime de Ro Tai Ou, qui a pu apprécier l'ampleur de la contestation du système et la force de l'exigence de la réunification, parle abondamment de pour suite du processus de démocratisation. Il fait mine d'accepter la perspective de l'organisation commune Nord-Sud des 24e J.O. proposée par la R.P.D. de Corée, en poursuivant les discussions tripartites Nord-Sud sous l'égide du C.I.O.

Tout en sabotant délibérément, systématiquement, ces discussions par ses exigences inacceptables pour le Nord, il manoeuvre parallèlement avec l'opposition officielle et obtient de sa part l'engagement d'une "trêve" pendant la préparation et la tenue des 24e J.O., ce qui n'est guère apprécié par l'opposition au système.

Malgré les importantes concessions successives de la R.P.D. de Corée, le Sud bloquera tout accord pour la co-organisation et, **pour la première fois dans leur histoire, les Jeux olympiques se tiendront dans une partie d'un pays divisé, n'étant pas juridiquement en paix et sous un système réputé dans le monde pour ses violations systématiques des droits de l'homme, ce qui est paradoxal pour le mouvement olympique, porteur d'un idéal à prétention universelle et pacifiste.**

S'il est évident que les J.O. de Séoul ont favorisé l'établissement de certains contacts entre la population sud-coréenne, les sportifs et les supporters étrangers, bien peu des 15.000 journalistes présents ont voulu ou pu voir l'envers du décor olympique : la réalité de la société sud-coréenne et les conditions de vie de sa population.

En définitive, au-delà de son caractère évident de plus grande fête mondiale du sport, les 24e J.O. de Séoul, ont permis de "promotionner" le régime de Ro Tai Ou et sa prétendue "démocratisation", et, de conforter ainsi la thèse américaine et japonaise de l'existence de "2 Corées".

Les J.O. sont passés mais les réalités du système dictatorial sud-coréen demeurent, comme en témoigne la recrudescence de la répression depuis le début de l'année 1989 contre ceux, toujours plus nombreux, qui contestent le régime de Ro Tai Ou, celui-ci poursuivant sous des formes nouvelles la politique de ses prédécesseurs : maintenir à tout prix la présence militaire américaine et la division du pays, assurer la domination des grands groupes privés sud-coréens et étrangers, perpétuer le système en place.

Les "supporters" occidentaux du régime actuel de Séoul auraient intérêt à faire preuve de beaucoup plus de prudence lorsqu'ils vantent le soi-disant "processus démocratique" en cours en Corée du Sud, ce que les faits démentent chaque jour.

Tournant le dos à ses promesses de démocratisation de la société, le régime de Ro Tai Ou a de nouveau systématiquement recours à la force pour tenter de museler un mouvement politique et social d'autant plus combatif qu'il a contraint le pouvoir à

des reculs.

Impuissant à endiguer la forte exigence populaire à la réconciliation avec le Nord pour créer les conditions favorables à la réunification, Ro Tai Ou renie ses engagements de permettre les échanges Nord-Sud en utilisant la loi fasciste de la "sécurité nationale" pour réprimer et emprisonner tous ceux qui oeuvrent effectivement pour l'unité nationale (tels le Pasteur Moun Ik Hwan, éminente personnalité de l'opposition, suite à sa visite en R.P.D. de Corée pour favoriser la réconciliation Nord-Sud et la réunification, la jeune étudiante patriote Rim Sou Kyeong, dont le seul "crime" est d'avoir osé représenter la jeunesse sud-coréenne au 13e Festival Mondial de la Jeunesse et des Etudiants à Pyongyang, en juillet 1989, et bien d'autres démocrates arrêtés, torturés et emprisonnés parce qu'ils luttent pour la Démocratie, la souveraineté et la réunification de leur pays).

Cette politique de répression, avec l'utilisation de moyens attentatoires aux droits de l'homme, est vouée à l'échec à terme, tant il est évident que toutes les catégories de la population sud-coréenne aspirent ardemment à la Démocratie, à la souveraineté et à la réunification.

Les travailleurs sud-coréens, fortifiés par les acquis sociaux que leurs luttes déterminées de l'été 1987 ont imposé au pouvoir et au patronat, se sont organisés de plus en plus massivement dans des syndicats libres et combatifs, animateurs de nombreux mouvements revendicatifs particulièrement durs au long de l'année 1989 (d'après les statistiques officielles, 1 800 arrêts de travail avec des conflits de plus de trois mois, soit une augmentation totale de 18% des journées de grève par rapport à 1988).

Début 1990, six cents de ces syndicats libres ont donné naissance à une centrale syndicale indépendante, la « Djeunroyeup » (Conseil national des syndicats ouvriers), immédiatement déclarée « illégale » par le pouvoir, celui-ci créant une « unité spéciale » de police de 100 000 hommes, chargée de briser les grèves et de réprimer le nouveau syndicat.

Malgré cette immense mobilisation policière et la violente répression qui s'abat sur les travailleurs lors du moindre conflit social, les luttes se sont amplifiées en 1990 et particulièrement depuis le 1er mai, célébré pour la première fois depuis longtemps dans toute la Corée du Sud par des puissantes manifestations.

Au plan politique, la contestation populaire a pris une nouvelle ampleur dès le début de l'année 1990, face à l'alliance de toutes les forces proaméricaines et conservatrices de Corée du Sud, consacrée par la naissance du nouveau Parti Démocrate Libéral.

Cette fusion de deux des trois principaux partis « d'opposition » légale avec le parti de la néo-dictature au pouvoir, a été ressentie avec colère par la majorité de la population comme une trahison et elle a été qualifiée par Kim Dae Jung, leader du Parti pour la Démocratie et la Paix, de « nouveau coup d'Etat déguisé ».

Pour une très large partie de l'opinion publique sud-coréenne, il devient évident que cette alliance réactionnaire a été concoctée par le Etats-Unis pour faire face à la crise du régime, pour créer de nouveaux obstacles à la réunification du pays et, en

définitive, pour maintenir leur dénomination néo-coloniale sur la partie sud.

**L'ampleur et la violence des manifestations qui secouent toute la Corée du Sud au moment où nous écrivons ces lignes, les convergences de plus en plus étroites qui émergent entre le mouvement social et les luttes politiques, renforcent notre conviction que la situation « bouge » en Corée du Sud, obligeant toutes les parties concernées par le problème coréen à en tenir compte.**

**Cela rend plus indispensable que jamais l'expression d'un vaste soutien international à l'action courageuse des jeunes, des étudiants et de la population sud-coréenne pour leur combat patriotique.**



*La "chasse" aux étudiants  
qui sera suivie d'un  
effrayable massacre à  
Kwangdjou le 27 mai 1980*



*Scène de la répression  
policière contre les étudiants  
sud-coréens*



*La jeune patriote sud-coréenne Rim Sou Kyeung, arrêtée et condamnée à 10 ans de prison pour avoir représenté les étudiants de Corée du Sud au 13e F.M.J.E à Pyongyang*

**CHAPITRE IV**  
**LA RÉUNIFICATION INDEPENDANTE ET**  
**PACIFIQUE DE LA COREE**

## **\* LA FORTE ASPIRATION DE LA NATION COREENNE A RETROUVER SON UNITÉ NATIONALE**

Les caractéristiques du peuple coréen, dont le sentiment national est très vif, permettent de comprendre la place centrale prise dans la nation coréenne, au Nord comme au Sud, par la question de la réunification du pays, ce qu'il est convenu d'appeler "le problème coréen".

La civilisation originale de cette nation millénaire, son combat permanent pour préserver son indépendance et sa souveraineté, sa population totalement homogène (il n'existe pas de minorité nationale en Corée) expliquent certainement la très forte identité nationale du peuple coréen et son aspiration ardente à réunifier sa patrie au plus vite.

Un proverbe coréen affirme que "dix années font l'histoire". Si l'on se réfère à cette mesure, on peut en effet qualifier de tragique l'histoire contemporaine de la nation coréenne, marquée depuis presque un demi-siècle par la partition de son territoire et une division nationale que rien ne peut justifier.

Les conséquences néfastes de cette division sont aujourd'hui évidentes dans tous les domaines de la vie quotidienne aux plans politique, économique et social, mais aussi culturel, sans parler du drame humain vécu par les millions de familles séparées depuis plus de 40 ans par une frontière artificielle totalement hermétique. Elles ont fortifié au fil des ans l'aspiration légitime du peuple coréen à la réunification pacifique de son pays et l'exigence de pouvoir décider souverainement des moyens d'y parvenir sans aucune ingérence étrangère.

Ajoutons encore que ce peuple, profondément attache à la paix, car il a déjà payé un lourd tribut à la guerre dans son histoire (particulièrement pendant la terrible "guerre de Corée" de 1950 à 1953) sait pertinemment que la division maintenue de sa patrie et la confrontation Nord-Sud qui en résulte sont source d'un nouveau conflit dans la péninsule coréenne.

**Il est très conscient, non seulement d'être la première victime d'une guerre éventuelle en Corée, mais aussi de ses répercussions possibles au plan international, avec la terrible menace que fait peser sur l'humanité, 1 immense arsenal d'armes nucléaires existant, y compris en Corée du Sud.**

Pour toutes ces raisons, l'exigence de la réunification est telle dans toute la Corée que personne, d'un côté comme de l'autre, n'a jamais mis en cause sa nécessité finale, et, si l'on s'en tenait au discours, on trouverait presque des apparences "d'unanimité" sur cet objectif entre les dirigeants du Nord et du Sud.

**En réalité, depuis la partition consacrée en 1948, par l'instauration sous la houlette des Etats-Unis d'un régime séparé au Sud, deux conceptions fondamentalement opposées se sont confrontées sur la finalité, le contenu et les moyens de parvenir à la réunification en Corée.**

Ces deux conceptions, traduites dans les comportements concrets des régimes du Nord et du Sud, sont éclairantes de leurs intentions et de leurs objectifs respectifs, ce que nous examinerons plus loin.

Ceci étant, dans la mesure où le problème de la réunification de la Corée est avant tout l'affaire du peuple coréen lui-même, il est significatif de constater, au-delà du soutien évident de la population du Nord aux initiatives et propositions répétées de son gouvernement populaire pour réunifier le pays, que celles-ci bénéficient d'une large adhésion dans les différentes couches de la population du Sud.

### **\* LE DROIT IMPRESCRIPTIBLE DU PEUPLE CORÉEN A SA RÉUNIFICATION NATIONALE**

Le droit du peuple coréen à la réunification de sa patrie et au libre choix de son organisation étatique est un droit universellement reconnu à tous les peuples à notre époque.

Il est proclamé solennellement dans l'une des dispositions fondamentales de la Charte des Nations Unies, celle "du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes".

Ce droit imprescriptible à l'indépendance et à la souveraineté du peuple coréen, tel qu'il est entré dans le droit international acquis, c'est celui d'un peuple de s'organiser selon son choix dans l'ensemble du territoire qu'il habite.

**L'unité profonde de la nation coréenne ne peut être niée. C'est une réalité indiscutable avec un peuple et un territoire bien identifié par l'histoire, la géographie, le langage et la culture.**

Son unité a été constante pendant dix siècles, et même pendant la barbare occupation coloniale japonaise de 1910 à 1945, en dépit des efforts incessants de destruction et de déculturation du pays de l'impérialisme japonais et de sa terrible répression visant à faire disparaître l'identité nationale coréenne.

L'état actuel de division artificielle, imposée par l'occupation des troupes des Etats-Unis, alors que leur seul mandat était l'accomplissement de tâches militaires décidées par les Alliés à l'égard du Japon vaincu, est dépourvu de tout fondement et n'a aucune base au plan du droit international.

Nous avons rappelé, dans le chapitre consacré à la division de la Corée, comment, en 1947, les Etats-Unis, pour justifier le maintien de l'occupation de leurs troupes en Corée du Sud, ont "internationalisé" le problème coréen en utilisant la majorité proaméricaine dont ils disposaient à l'époque à l'ONU.

Cette "manipulation" des Nations Unies s'est faite en violation de l'article 107 de sa Charte, qui excluait "tout débat sur les problèmes concernant les suites de la 2e guerre mondiale et régies par la voie de convention internationale entre les Alliés" et malgré la position prise par l'Assemblée générale de l'ONU de novembre 1947 qui confirmait que la question coréenne était "en premier lieu l'affaire du peuple coréen lui-même, une affaire regardant le peuple coréen et son indépendance".

Néanmoins, jusqu'en 1973, les Etats-Unis utiliseront l'ONU pour "légitimer" leur politique coréenne grâce à leur majorité proaméricaine, y compris pour couvrir honteusement du drapeau de l'ONU leur agression armée contre la R.P.D. de Corée en 1950, qualifiée "d'intervention internationale", ce qui n'était que fiction.

Cependant, révolution du rapport des forces dans le monde avec l'accession de nombreux pays à l'indépendance, modifiera profondément la composition politique de l'ONU et, de ce fait, les thèses américaines sur la Corée ne seront plus systématiquement approuvées. Au contraire, sous la pression des pays socialistes et non-alignés, la question coréenne sera enfin reprise sur des bases plus conformes aux principes à valeur universelle des Nations Unies.

La 28e Assemblée générale en 1973 adoptera une résolution dissolvant "la Commission des Nations Unies pour la Corée", mise en place en 1947 à l'instigation des Etats-Unis pour avaliser leur politique coréenne. **Cette résolution approuvera en outre les termes de la déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet 1972 qui proclamait les "principes de la réunification indépendante et pacifique de la Corée".**

Un nouveau pas essentiel sera fait en 1975 à l'ONU dans le sens de l'affirmation de la souveraineté coréenne : la 30e session de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptera l'importante résolution 3390B, affirmant sans réserve la nécessité de "dissoudre la commandement des Nations Unies en Corée" et de "retirer toutes les troupes étrangères stationnées en Corée du Sud sous couvert des Nations Unies".

De plus, cette résolution demandait aux "parties authentiques" de l'accord d'armistice (ce qui signifiait clairement les Etats-Unis et la R.P.D. de Corée) de "remplacer celui-ci par un accord de paix", "d'observer les principes de la déclaration conjointe Nord-Sud" (qui était ainsi de nouveau "authentifiés" par l'ONU), et de "prendre des mesures effectives pour mettre fin au renforcement des armements, ramener les forces armées départ et d'autre à des effectifs égaux beaucoup moins élevés, afin d'éviter un conflit armé".

Nous constaterons que 15 années après l'adoption de cette résolution, les Etats-Unis n'en ont tenu aucun compte. Au contraire, ils ont considérablement renforcé leurs troupes et leurs armements en Corée du Sud ; ils y ont introduit quantité d'armes nucléaires ; ils continuent abusivement à utiliser le drapeau de l'ONU et ils ont systématiquement refusé de discuter des multiples propositions de la R.P.D. de Corée visant à transformer l'accord d'armistice de 1953 en un accord de paix, ce qui aurait contribué à l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne.

Au lieu de rechercher, comme le préconisait la résolution de l'ONU, les moyens de réduire la tension en Corée, les Etats-Unis n'ont cessé de l'aggraver par de multiples provocations militaires, tels les exercices annuels "Team Spirit" simulant une guerre contre la R.P.D. de Corée. Face aux initiatives de négociation du Nord pour le règlement pacifique du problème coréen, dans l'esprit de la déclaration conjointe Nord-Sud de 1972, ils ont avec leurs vassaux de Séoul multiplié les obstacles à la réunification de la Corée.

Etant donné que leur tactique d'internationalisation du problème coréen a subi un échec et que le nombre des pays soutenant la cause légitime du peuple coréen n'a cessé de grandir dans le monde, les Etats-Unis ont depuis avancé la politique dite des "2 Corées", dont l'objectif est de "légaliser" l'existence de deux Etats Coréens.

Il s'agit par ce biais de tenter de faire valider leur création artificielle, la "République de Corée" au Sud, de justifier le maintien de la présence de leurs troupes, support de leur politique néo-coloniale en Corée du Sud, et, en définitive, d'obtenir une consécration internationale à la division coréenne.

**Cette obstination des Etats-Unis à vouloir pérenniser à tout prix la division de la Corée, dans le cadre de leur stratégie de domination, au mépris de l'aspiration unanime du peuple coréen et de son droit inaliénable à disposer de son destin, va à l'inverse du vaste courant de notre époque en faveur de la souveraineté des peuples.**

**Cette attitude ne peut que susciter la condamnation de la communauté internationale et son appui au peuple coréen pour que ce droit légitime ne soit plus bafoué par les Etats-Unis.**

### **\* L'ATTITUDE DES DIRIGEANTS DU NORD ET DU SUD A L'EGARD DU PROBLEME DE LA RÉUNIFICATION**

Nous avons souligné précédemment que, pour apprécier les perspectives de la réunification, il serait illusoire de s'en tenir à l'apparence d'unanimité des discours des dirigeants du Nord et du Sud sur cette question cruciale pour le peuple coréen mais qu'il était indispensable d'examiner le comportement réel des deux parties en cause.

De ce point de vue, l'examen honnête des événements qui se sont succédés en Corée, de la libération du pays en 1945 à la partition du pays en 1948, conduit tout observateur impartial à une première constatation indiscutable : **toutes les initiatives visant à empêcher la division du pays et à permettre au peuple coréen de décider de son destin souverainement sont venues d'un seul côté, celui des actuels dirigeants du Nord qui furent les animateurs de la lutte anti-japonaise de libération nationale.**

La seconde constatation, c'est que la plupart des initiatives de dialogue depuis 1948, dès l'instauration d'un régime séparé au Sud jusqu'à nos jours, sont venues du Gouvernement de la R.P.D. de Corée, ces initiatives étant toujours assorties de propositions concrètes acceptables par tous les Coréens désirant la réunification queues que soient par ailleurs leurs opinions politiques.

Nous ne donnerons pas ici la liste exhaustive de ces centaines de propositions. Disons simplement que leur examen attentif démontre leur cohérence et leur réalisme, ainsi que la continuité des positions de la R.P.D. de Corée s'appuyant sur les trois idées forces avancées par le Président Kim Il Sung pour réaliser la réunification :

- **elle doit être l'affaire des Coréens eux-mêmes, c'est-à-dire sans ingérence extérieure,**
- **elle doit se faire par la voie pacifique et donc résulter de négociations politiques,**
- **elle implique l' union nationale du peuple coréen et de passer outre aux différences d'idéologie, d'idéaux et de régime.**

Ce sont ces trois principes de base, précisés dans la "proposition en huit points" avancée par l'Assemblée Populaire Suprême de la R.P.D. de Corée, sorte de synthèse des propositions antérieures, qui permettront d'amorcer avec le Sud un dialogue quasi-inexistant jusqu'en 1971.

Ce dialogue, le régime du Sud tentera de le limiter à certains aspects des questions humanitaires car il est inquiet du développement trop rapide du courant en faveur de la réunification en Corée du Sud. Il débouchera néanmoins, après de multiples réunions, sur l'adoption de l'importante "Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet

1972", ce qui suscitera un grand moment d'espoir des deux côtés du 38e parallèle.

Cette déclaration stipule :

*1) La réunification doit être accomplie en toute indépendance, sans recourir à une force étrangère ni subir d'ingérence étrangère,*

*2) La réunification doit être réalisée par la voie pacifique, sans recours aux armes d'une partie contre l'autre,*

*3) Il convient avant tout, au-delà des différences d'idéologies, d'idéaux et de régimes, d'aboutir à la grande union nationale de la Corée en tant que nation homogène.*

Il est significatif que dès son adoption, la R.P.D. de Corée ait donné à cette déclaration une portée "historique" et que pour donner plein effet à ses dispositions elle ait avancé en 1973, un "programme en cinq points" très concret pour permettre sa mise en oeuvre.

Par contre, la Corée du Sud, les Etats-Unis et les Etats occidentaux en général ont minimisé le contenu et les conséquences de la déclaration conjointe en leur donnant une interprétation restrictive.

Ainsi, par exemple, le Sud a toujours fait l'impasse -et pour cause- sur la nécessaire non-ingérence des puissances étrangères dans la politique de réunification.

La déclaration conjointe obtiendra néanmoins un large appui international, concrétisé par le soutien que lui apportera la 28e Assemblée générale de l'ONU en 1973, en reconnaissant ainsi le droit au peuple coréen à disposer de lui-même, sans immixtion étrangère et en refusant d'avaliser la politique américaine des "2 Corées" et le maintien de leurs troupes en Corée du Sud.

Il est évident que l'adoption de la déclaration conjointe Nord-Sud, cautionnée par la communauté internationale, a représenté une défaite politique pour le régime de Séoul et qu'il a très vite mesuré la portée de ce texte, contraire à ses conceptions en matière de réunification.

**En effet, toutes les dictatures qui se sont succédées au pouvoir en Corée du Sud ont toujours posé le problème de la réunification en terme de "reconquête" et "d'anéantissement du communisme", ces formules on ne peut plus claires étant appuyées par un intense conditionnement idéologique pour préparer les esprits à la nécessité de la guerre contre la R.P.D. de Corée.**

Cette conception agressive écartant par nature la recherche d'un dialogue avec la R.P.D. de Corée pour trouver une solution pacifique, le postulat était de réunifier le pays par la force en imposant le régime du Sud à la population du Nord. Les formulations utilisées par les divers "hommes forts" de Corée du Sud pour parler de leur "projet de réunification" se passent d'ailleurs de commentaires, qu'on en juge :

- dès sa prise de pouvoir en 1947 le "vieillard terrible", Syngman Rhee, prépare les esprits à la confrontation en affirmant la nécessité de la réunification par "la marche vers le Nord". (Il tentera effectivement de réaliser cette "marche" en agressant, avec ses complices américains, la R.P.D. de Corée le 25 juin 1950)

- le dictateur "rénové", Pak Chung Hee, prônait pour sa part, la "théorie de la réunification par la victoire sur le communisme".

- quant au dictateur sanglant Djeun Dou Hwan, organisateur des massacres de Kwangdjou, il définissait plusieurs "étapes" pour parvenir à la réunification et il qualifiait la première, celle allant jusqu'à la fin des années 1980 de période de l'ouverture et de la "confrontation entre le Nord et le Sud".

Certains objecteront qu'il ne s'agissait que de propagande, de "menaces verbales" non suivies d'effet. C'est oublier un peu vite la terrible guerre de Corée de 1950-1953, sans parler des innombrables provocations militaires US et sud-coréennes le long de la ligne de démarcation militaire, les exercices militaires agressifs périodiques comme les "Team Spirit" simulant une guerre nucléaire contre le Nord, etc... ; provocations répétées dont on peut s'interroger sur leurs conséquences éventuelles sans le sang-froid du Gouvernement de la R.P.D. de Corée et sans la pression internationale constante des forces pacifistes pour empêcher un nouveau conflit dans la région.

**Même lorsqu'ils furent contraints d'accepter le dialogue Nord-Sud pour se dédouaner face à la pression interne et externe, les dirigeants du Sud ont toujours refusé dans les faits de discuter d'un des principes essentiels de la déclaration conjointe de 1972, indissociable des deux autres : celui de la non-ingérence extérieure.**

Il était bien sûr hors de question pour eux d'envisager le retrait des troupes américaines car c'est grâce aux 50.000 soldats US qu'ils se sont maintenus au pouvoir contre la volonté de la population sud-coréenne.

Il faut aussi remarquer que les dirigeants du Sud s'opposent de fait à créer les conditions de la "grande union nationale", le troisième principe, puisqu'ils ont toujours voulu limiter le dialogue au niveau des "autorités", alors que la R.P.D. de Corée a constamment proposé que toutes les forces politiques et sociales du Nord et du Sud y soient associées.

Cette attitude constante du gouvernement de la R.P.D. de Corée traverse comme un fil rouge toutes ses propositions pour la réunification, en partant du postulat que le devenir de la nation concerne tous les Coréens, du Nord comme du Sud, y compris les compatriotes résidant à l'étranger. C'est aussi la raison pour laquelle le gouvernement de la R.P.D. de Corée a toujours tenu le plus grand compte dans ses propositions successives des positions exprimées par les diverses forces politiques et sociales du Sud, en les adaptant aux évolutions de la situation, mais toujours dans le respect des principes fondamentaux de la réunification, bien commun de tous les Coréens.

Quelques exemples significatifs témoignent des efforts de la R.P.D. de Corée dans les péripéties du dialogue Nord-Sud.

- En 1971, le Président Kim Il Sung formule à l'Assemblée Populaire Suprême de la R.P.D. de Corée, une proposition en huit points pour la réunification. Elle sera à la base du dialogue engagé avec le Sud et aboutira à la Déclaration commune Nord-Sud du 4 juillet 1972 dont les principes sont aujourd'hui universellement reconnus.

- En octobre 1980, au 6e Congrès du Parti du Travail de Corée, le Président Kim Il Sung avance la proposition de fondation de la République Confessée Démocratique du Koryo. Il s'agit par la voie du dialogue entre toutes les forces politiques et sociales du Nord et du Sud d'aboutir à la création d'une confédération souveraine, respectant les systèmes politiques et sociaux du Nord et du Sud dans un Etat unifié.

- En Janvier 1984, à l'issue de la réunion conjointe de l'Assemblée Populaire Suprême et du Gouvernement de la R.P.D. de Corée, la proposition est faite au Congrès des Etats-Unis et aux autorités sud-coréennes de tenir des pourparlers tripartites R.P.D. de Corée, Etats-Unis, Corée du Sud.

La R.P.D. de Corée propose que ces pourparlers tripartites discutent des mesures concrètes à prendre "pour éliminer la tension dans la péninsule coréenne, pour y instaurer un climat de paix et de réconciliation nationale, favorisant le dialogue en vue de la réunification". En premier lieu, la discussion devait porter sur la conclusion d'un accord de paix entre la R.P.D. de Corée et les Etats-Unis (remplaçant l'accord d'armistice) et sur l'adoption d'une déclaration de non-agression entre le Nord et le Sud.

- En septembre 1984, la R.P.D. de Corée décide d'apporter une importante aide matérielle et alimentaire aux victimes des graves inondations qu'a subie la population des régions dévastées du Sud (les autorités de Séoul acceptent finalement cette aide devant leur incapacité à faire face à ce drame). Ce geste fraternel et humain conduit le Sud à discuter des nouvelles propositions de la R.P.D. de Corée sur la visite réciproque des familles du Nord et du Sud dramatiquement séparées par la guerre et sur la possibilité d'échanges économiques entre les deux parties.

- En avril 1985, le Nord prend à nouveau l'initiative du dialogue, interrompu du fait de la tenue provocatrice par les Etats-Unis et la Corée du Sud des exercices militaires "Team Spirit 85" et de la mise sur pied accélérée de l'alliance militaire tripartite américano-nippo-sud-coréenne, véritable dispositif politico-militaire agressif, dirigé contre la R.P.D. de Corée et les peuples de la région aspirant à l'indépendance.

- En juillet 1985, la R.P.D. de Corée propose au Sud et au Comité international olympique de tenir les 24e Jeux olympiques sous les auspices communs du Nord et du Sud, et qu'ils se déroulent simultanément à Séoul et à Pyongyang, avec la participation d'une équipe unifiée du Nord et du Sud. Elle souligne qu'un accord sur cette organisation commune constituerait un tournant de la situation dans la péninsule coréenne, en favorisant la réconciliation nationale, la détente et la paix, et de ce fait, un atout important dans la voie de la réunification pacifique du pays.

L'Assemblée Populaire Suprême de la R.P.D. de Corée propose au parlement sud-coréen la tenue de pourparlers parlementaires Nord-Sud, en vue de surmonter la situation bloquée.

L'objectif assigné par le Nord à ces pourparlers interparlementaires est de "promouvoir la réconciliation nationale et la confiance entre le Nord et le Sud et de rechercher les moyens de relâcher la tension". Il propose que les deux Assemblées délibèrent en premier lieu de "l'adoption d'une déclaration Nord-Sud de non-agression" et il indique "qu'il est prêt à examiner toute proposition du Sud, susceptible

de contribuer à la détente et à la paix et de créer un climat propice à la réunification".

- En septembre 1985, résultat des efforts incessants de la R.P.D. de Corée pour faire déboucher le dialogue, un événement historique se produit : pour la première fois depuis 40 ans, la "frontière" artificielle que constitue la ligne de démarcation militaire s'ouvre entre le Nord et le Sud pour permettre la visite réciproque d'une centaine de familles séparées, et l'échange de groupes artistiques.

- En Janvier 1986, devant l'aggravation sérieuse de la tension dans la péninsule, à la veille de la tenue des exercices agressifs "Team Spirit 86", le Gouvernement de la R.P.D. de Corée avance des propositions "pour la cessation des exercices militaires de grande envergure des deux côtés, et pour l'interruption de tout exercice militaire pendant la période des dialogues Nord-Sud en cours".

**Pour montrer sa bonne volonté, le Gouvernement de la R.P.D. de Corée décide unilatéralement d'appliquer ces mesures à partir du 1er février 1986 dans toute la moitié nord du pays.**

- En juin 1986, le Gouvernement de la R.P.D. de Corée rend publique sa position en vue de transformer la péninsule coréenne en une zone dénucléarisée et de paix.

Il déclare solennellement : "Le Gouvernement de la R.P.D. de Corée s'abstiendra des essais, de la production, du stockage et de l'introduction des armes nucléaires et ne tolérera pas l'implantation de bases militaires étrangères, y compris nucléaires, ni le passage d'armes nucléaires étrangères sur son territoire, dans son espace aérien et dans ses eaux territoriales".

La R.P.D. de Corée demande aux Etats-Unis de "prendre des mesures pour cesser l'introduction de nouvelles armes nucléaires en Corée du Sud, de réduire par étapes celles qui s'y trouvent pour les en retirer complètement, et annuler tous les plans d'opérations des armes nucléaires", en s'affirmant prête à répondre à toute proposition de discussion pour transformer la péninsule coréenne en zone dénucléarisée et de paix "à tout moment sans égards aux modalités de négociations".

- En Janvier 1987, le Président Kim Il Sung propose au Sud de tenir des pourparlers politico-militaires Nord-Sud de haut rang "en vue de résoudre les problèmes les plus pressants que pose la réunification de la patrie".

Il précise que ces pourparlers devraient délibérer des mesures à prendre pour mettre un terme à la confrontation politique et organiser des échanges multiformes entre les deux parties, pour relâcher la tension par la réduction des forces armées et l'arrêt de la course aux armements et pour la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

Il propose des mesures concrètes, avec la Commission de contrôle des Nations neutres pour arrêter les exercices militaires et faire de la zone démilitarisée (38e parallèle) une zone de paix.

Enfin, il réaffirme : "nous sommes prêts à accepter de débattre n'importe quelle proposition présentée par le côté sud-coréen à la condition qu'elle puisse concourir à la détente politique et militaire."

- En juillet 1987, le Gouvernement de la R.P.D. de Corée formule des propositions

concrètes pour la réduction massive, par étape, des forces armées du Nord et du Sud, "en vue d'ouvrir une phase décisive pour la détente de la péninsule coréenne et pour accélérer la réunification pacifique de la Corée".

Ces propositions sont assorties de dispositions visant à rehausser le rôle de la Commission de contrôle des Nations neutres pour vérifier l'application des mesures de désarmement. Enfin, pour montrer sa bonne volonté, la R.P.D. de Corée décide unilatéralement de réduire de 100.000 hommes les effectifs de l'Armée Populaire de Corée (A.P.C.) (rappelons qu'en 1956, au lendemain de la guerre de Corée, la R.P.D. de Corée avait déjà réduit unilatéralement ses forces de 80.000 hommes, et qu'en 1986, elle avait affecté 150.000 militaires aux travaux de construction pacifique).

- En Janvier 1988, le Président Kim Il Sung réaffirme que la R.P.D. de Corée était prête à tout moment à prendre des contacts individuels ou collectifs, y compris avec les autorités sud-coréennes, "tant que cela n'ira pas à l'encontre de la volonté du peuple pour entamer le dialogue".

Il propose la réunion rapide d'une Conférence conjointe Nord-Sud pour régler au cours de cette année les problèmes urgents : cessation des manoeuvres militaires d'envergure, pourparlers multinationaux sur le désarmement et organisation commune des 24e Jeux olympiques.

- En novembre 1988, le Gouvernement et le Comité permanent de l'Assemblée Populaire Suprême de la R.P.D. de Corée formule un plan global de paix basé sur quatre principes (voir la partie "Division de la Corée"/"Réunification et paix sont indissociables") accompagné de mesures concrètes pour assurer le contrôle de son application et pour atténuer rapidement l'état de confrontation politico-militaire entre le Nord et le Sud.

- En Janvier 1989, le Président Kim Il Sung, dans son message de Nouvel an, précise les propositions de paix de la R.P.D. de Corée et indique : "convaincus que dans ce contexte, le projet de réunification par voie confédérale constitue la base de l'entente nationale, nous proposons solennellement, pour en discuter à coeur ouvert, de tenir dans un proche avenir, à Pyongyang, des négociations politiques Nord-Sud auxquelles participeraient des personnalités dirigeantes capables de représenter la volonté des différents partis, groupes et couches sociales des deux parties. A cet effet, nous invitons à Pyongyang les Présidents du Parti Démocratique pour la Justice (parti du pouvoir en place), du Parti Démocratique pour la Paix, du Parti Démocratique pour la réunification et du Parti républicain néo-démocratique, ainsi que le Cardinal Kim Sou Hwan, le Pasteur protestant Moun Ik Hwan et M. Baik Ki Wan".

Il ajoute : "nous accueillerons les personnalités dirigeantes de la Corée du Sud si elles viennent à Pyongyang avec des projets constructifs de réunification et discuterons franchement de toutes propositions qu'elles feront".

- En septembre 1989, à la suite d'une réunion commune des autorités, partis politiques et organisations de la R.P.D. de Corée, ceux-ci proposent à leurs homologues de Corée du Sud de tenir une "Conférence consultative" à laquelle participeraient, sans exclusive et sur un pied d'égalité, toutes les forces politiques et sociales du Nord et du Sud, pour discuter sans préalable des "moyens de la

réunification " présentés par toutes les parties.

- en Janvier 1990, dans son message de Nouvel an, le Président Kim Il Sung avance une nouvelle proposition d'importance, dont la réalisation constituerait un tournant décisif vers la solution du problème de la réunification : "détruire la muraille de béton existant du côté sud de la ligne de démarcation militaire, réaliser la libre circulation totale des personnes et l'ouverture générale dans tous les domaines entre le Nord et le Sud" et, à cet effet, "convoquer une Conférence consultative Nord-Sud, à laquelle participeraient les représentants des autorités et les dirigeants de tous les partis politiques, y compris les autorités au plus haut niveau des deux parties".

Il déclarait en outre, que "les autorités sud-coréennes auront beau parler "d'ouverture" et de "réunification ", personne ne les croira si elles gardent intacte cette muraille, symbole de la division de la nation et de la confrontation entre le Nord et le Sud". Et il ajoutait : "il ne saurait y avoir de raison valable à leur refus de démolir la muraille de Corée, alors qu'elles ont, avec les Etats-Unis, accueilli favorablement le démantèlement du mur de Berlin".

Le Président Kim Il Sung précisait que "pour sa part, le Nord était prêt à démanteler, à n'importe quel moment les barbelés, seules choses qui existent du côté nord de la ligne de démarcation militaire." (L'authenticité de cette "muraille de béton", dont l'existence est contestée par le Sud, a été confirmée sans ambiguïté par une Commission d'Enquête Internationale pluraliste, envoyée par le CILRECO fin avril 1990. Il est révélateur que cette Commission n'ait pu se rendre que du côté nord de la ligne de démarcation militaire, où elle a pu photographier et filmer le "mur", le côté sud n'ayant pas répondu à sa demande).

**Toutes ces propositions de la R.P.D. de Corée n'ont pas été sans impact dans la population sud-coréenne, d'autant qu'elles ont été la plupart du temps accompagnées de gestes concrets démontrant la sincérité et la volonté du Nord de tout faire pour parvenir à la réunification du pays.**

Les autorités du Sud ont dû tenir compte de cette situation et il est évident que depuis la chute de Djeun Dou Hwan, imposée par le puissant mouvement de contestation politique et sociale de 1987, elles ont modifié leur langage et, dans une certaine mesure, leur attitude à l'égard du dialogue.

Il est évident que l'actuel Président Ro Tai Ou ne peut ignorer le fort courant en faveur de la réunification qui a dominé les événements de 1987 et 1988, et qu'il doit tenir compte du climat international actuel favorable à la détente, au désarmement et à la solution des problèmes par la voie des négociations politiques.

Si toutes les forces populaires des différents pays, attaches à la justice, à l'indépendance et à la paix n'ont pu que se féliciter de ce "tournant" intéressant des autorités sud-coréennes fin 1988, en espérant pour le peuple coréen qu'existait un climat propice au dialogue vers la réunification et la paix en Corée, le comportement récent de ces mêmes autorités est plus que préoccupant !

Nous avons déjà noté qu'au-delà des affirmations répétées des autorités sud-coréennes depuis 1987 sur leur volonté d'ouvrir une phase nouvelle dans les relations avec le Nord, le contenu de leurs propositions reprenait toujours, sous un

"habillage" différent, les mêmes vieilles théories des prédécesseurs de Ro Tai Ou, inspirées par les Etats-Unis.

Ainsi, celui-ci dans sa déclaration du 7 juillet 1988, concernant la réunification du pays, en affirmant que le processus de réunification exigeait au préalable "une étape de fixation de la paix" entre les deux parties, parvenait difficilement à masquer qu'il reprenait de fait la fameuse "théorie des étapes" chère à Djeun Dou Hwan.

Il est évident que Ro Tai Ou ne peut ignorer que la détente et la préservation de la paix dans la péninsule coréenne et sa réunification exige un processus cohérent et indissociable. Avancer l'exigence d'étapes préalables ne peut que créer de nouveaux obstacles sur le chemin de la réunification et, en définitive, renvoyer celle-ci à un avenir très lointain.

Et puis, quel crédit pourrait-on accorder aux déclarations du "Président" de Corée du Sud sur sa volonté de parvenir à la réunification du pays à terme, accompagnées de promesses de ne plus s'opposer aux échanges de personnes entre le Nord et le Sud dans ce but, lorsqu'elles sont immédiatement suivies d'une recrudescence de la répression -avec des arrestations, des emprisonnements et des condamnations iniques- de toutes les personnes de Corée du Sud s'étant rendues au Nord justement pour favoriser le dialogue et la réconciliation en vue de la réunification ?

Ces faits ne peuvent que conduire tout observateur honnête à suspecter d'arrière-pensées les autorités du Sud quant à la crédibilité de leurs propositions visant à la réunification du pays.

Par exemple, comment ne pas déceler le contenu pernicieux de la proposition faite le 11 septembre 1989 par Ro Tai Ou devant le Parlement sud-coréen lorsque, préconisant à nouveau la nécessité "d'étapes intermédiaires", il demande la "reconnaissance mutuelle" entre le Nord et le Sud, avec des "relations d'Etat à Etat" entre les deux parties dans une association inter-coréenne.

On reconnaîtra sans peine, dans le contenu du "Commonwealth" à la coréenne avancé par Ro Tai Ou, tous les ingrédients de la politique américano-sud-coréenne, post-guerre de Corée, dite de "2 Corées", dont chacun sait qu'elle vise à faire avancer par touches successives la reconnaissance internationale de l'existence définitive de deux Etats coréens.

Il est essentiel pour la cause du peuple coréen que ces manoeuvres soient démasquées car, se teintant des couleurs de la détente et du dialogue pour la réunification, elles peuvent faire illusion alors que l'objectif est tout autre : tenter par tous les moyens de pérenniser la situation de division conforme aux intérêts des Etats-Unis et à ceux qui les servent en Corée du Sud.

Pour autant, nous pensons qu'il serait dommage pour la cause de la réunification et de la paix en Corée, de ne pas apprécier que le comportement actuel des autorités sud-coréennes, avec ses contradictions, traduit aussi la force du courant en faveur de la réunification en Corée du Sud, obligeant toutes les parties en présence à en tenir compte.

Ces données nouvelles de la situation montrant que cela bouge dans le bons sens en Corée, ce qui ne peut que conforter la lutte du peuple coréen et l'action de toutes les

forces qui dans le monde appuient sa juste cause : celle de la réunification coréenne par la voie pacifique et sans ingérence extérieure.

**Si les troupes étrangères se retirent de Corée du Sud et que la paix est assurée dans la péninsule coréenne, notamment par la transformation de l'accord d'armistice de 1953 en accord de paix et que les autorités sud-coréennes acceptent les propositions de démolition du "mur de la division et de la confrontation", de libre circulation et d'ouverture générale entre le Nord et le Sud, la réunification de la Corée peut être rapidement réalisée par le dialogue inter-coréen, à condition de reconnaître la réalité de l'existence d'idéologie et de régime différents au Nord et au Sud, ce que permettrait un Etat confédéral.**

### **\* LA VOIE "CONFEDERALE" : UNE REPOSE REALISTE AU PROBLEME DE LA RÉUNIFICATION COREENNE**

Paradoxalement, alors que la tendance actuelle dans le monde est à la solution des problèmes par voie de négociations politiques et à la reconnaissance de la souveraineté des peuples, le problème de la réunification de la Corée semble être l'un des plus difficiles à résoudre, malgré la forte exigence de la nation coréenne à l'unification de sa patrie.

Cette contradiction résulte de plusieurs facteurs et en tout premier lieu, des effets de la partition du pays qui ont rendu le processus de réunification d'autant plus difficile à engager que les deux parties ont connu des évolutions différentes du fait de leurs systèmes sociaux et politiques opposés.

On ne peut également évacuer les conséquences des nombreuses années de propagande haineuse et de la guerre fratricide de 1950-1953, même si elle fût voulue par d'autres : tout cela a dressé des barrières idéologiques, suscité des craintes et des préventions qu'il n'est pas facile de surmonter aujourd'hui.

Enfin, à ces réalités complexes s'ajoute l'inacceptable ingérence étrangère qui vient compliquer la solution d'un problème particulièrement ardu, conduisant, de part et d'autre, à la méfiance sur les conditions et les garanties de la réunification.

**Le mérite historique du Président Kim Il Sung, du Parti du Travail de Corée et du Gouvernement de la R.P.D. de Corée a été précisément d'analyser cette situation objective et de prendre en compte ces réalités pour dessiner des perspectives crédibles à la réunification et formuler des propositions nouvelles en conséquence.**

Partant du constat que le Nord et le Sud connaissaient deux régimes opposés ayant modelé différemment les modes de vie et mentalités et, que de ce fait, il était évident que toute tentative d'un de ces régimes de s'imposer à l'autre aboutirait inévitablement à un conflit (ce que l'expérience a prouvé en 1950), les dirigeants du Nord ont recherché une solution permettant la coexistence des deux systèmes, tout en réalisant la cohésion de la nation.

**La solution de type "confédérale", déjà avancée par la R.P.D. de Corée en 1960 mais comme une mesure "transitoire" jusqu'à la réunification complète, a été**

**le résultat d'un long cheminement et d'une réflexion particulièrement approfondie dès 1972, après l'adoption de la déclaration Nord-Sud et de ses trois grands principes directeurs.**

Les propositions successives de la R.P.D. de Corée qui ont suivi ont été marquées par cette exploration confrontée aux enseignements d'un dialogue Nord-Sud maintes fois engagé et toujours interrompu sans résultat concret.

La solution confédérale au problème de la réunification ainsi envisagée depuis plusieurs années par les dirigeants de la R.P.D. de Corée s'est précisée et formalisée, comme solution fondamentale, dans le projet de fondation de la REPUBLIQUE CONFEDERALE DEMOCRATIQUE DU KORYO, présenté le 10 octobre 1980 par le Président Kim Il Sung lors du 6e Congrès du Parti du Travail de Corée.

Quels sont les éléments qui nous conduisent à estimer que la création de la R.C.D.K. serait, tenant compte des réalités actuelles en Corée, la meilleure solution pour résoudre le problème de la réunification coréenne ?

En premier lieu, il est logique d'apprécier ce projet au regard des trois principes -indépendance, réunification pacifique et grande union nationale- contenus dans la déclaration conjointe déjà acceptée par le Nord et le Sud en 1972 et officiellement reconnus au plan international.

**Indépendance:** c'est une évidence puisque ce projet a comme postulat que la réalisation de la réunification doit être faite par le peuple coréen lui-même, à partir d'un vaste dialogue de toutes les forces politiques et sociales du Nord et du Sud et sans avoir recours à des forces étrangères ni subir leur ingérence d'aucune sorte.

La République Confédérale Démocratique du Koryo, a précisé le Président Kim Il Sung, "ne serait satellite d'aucun autre pays ; elle serait un Etat totalement indépendant et souverain, un Etat non-aligné, qui ne dépendrait d'aucune force étrangère.

Elle rejetterait toutes les formes d'ingérence étrangère et de recours aux forces extérieures, elle exercerait une totale souveraineté dans ses activités intérieures et extérieures, elle résoudrait tous les problèmes de la politique étatique en toute indépendance et en fonction des intérêts fondamentaux de la nation coréenne et des réalités de notre pays".

**Réunification pacifique :** ce principe est une condition préalable du projet lui-même, car il part de la constatation objective "qu'existent depuis la libération dans le Nord et le Sud des régimes différents, avec des idéologies différentes" et que pour réaliser pacifiquement la réunification, "il faut explorer une voie qui soit conforme aux exigences et intérêts de la nation coréenne, en surmontant les différences d'idéologie et de régime".

"Nous n'imposerons jamais notre idéologie et notre régime à la Corée du Sud et nous subordonnerons tout à l'union nationale" souligne le Président Kim Il Sung, qui indique : "Notre parti insiste pour que notre patrie soit réunifiée grâce à la fondation d'une République confédérale où serait formé un Gouvernement national unifié sur un pied d'égalité et sous lequel, investies des mêmes droits et des mêmes devoirs, les deux parties appliqueraient respectivement une autonomie régionale, à condition que

chacune d'elles reconnaisse et admette entièrement l'idéologie et le régime de l'autre".

**Grande union nationale** : la proposition de confédération est basée sur l'union de toute la nation coréenne, elle ne procède pas d'une vue idéaliste de l'union nationale mais de l'intérêt fondamental de la nation coréenne parce que les deux parties sont complémentaires et que la division représente un gâchis immense de forces humaines et de moyens matériels.

Le développement unifié du pays apporterait indiscutablement un essor considérable pour toute la Corée, ce que développe le Président Kim Il Sung: "Si après la réunification du pays, le Nord et le Sud s'entraident et collaborent pour exploiter en commun les ressources naturelles et tirent efficacement profit des assises économiques déjà fondées, notre économie nationale se développera à un rythme très élevé et notre peuple tout entier vivra aussi heureux que tous les autres."

**Nous constatons ainsi que le projet de fondation de la R.C.D.K. matérialise concrètement les trois principes clés de la réunification mais qu'il apporte aussi avec originalité, novation et réalisme, des réponses précises aux problèmes de la forme de l'Etat, de son contenu et de ses options dans son orientation en 10 points, dont nous nous contenterons de donner les idées forces :**

- *Premièrement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait s'en tenir fermement à la souveraineté dans tous les domaines de ses activités d'Etat et pratiquer une politique indépendante.*

- *Deuxièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait pratiquer la Démocratie dans toutes les régions du pays et dans tous les domaines de la vie sociale et chercher à réaliser une grande union nationale.*

- *Troisièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait assurer la collaboration et des échanges économiques entre le Nord et le Sud et le développement indépendant de l'économie nationale.*

- *Quatrièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait assurer des échanges et la coopération entre le Nord et le Sud dans les domaines de la science, de la culture et de l'enseignement et développer de façon unifiée la science, la technique, la culture et les arts nationaux et l'éducation nationale.*

- *Cinquièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait rétablir les communications, les postes et les télécommunications coupées entre le Nord et le Sud et assurer une libre utilisation des moyens de communications, postes et télécommunications sur toute l'étendue du pays.*

- *Sixièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait stabiliser les conditions de vie de tout le peuple, notamment des masses laborieuses à commencer par les ouvriers et les paysans et améliorer systématiquement son bien-être.*

- *Septièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait mettre fin à l'état d'affrontement militaire entre le Nord et le Sud, organiser une armée nationale unie et défendre la nation contre les agressions étrangères.*

- *Huitièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo devrait défendre et protéger les droits et les intérêts nationaux de tous nos compatriotes résidents à l'étranger.*

- *Neuvièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo serait tenue de régler judicieusement les relations nouées par le Nord et le Sud avec d'autres pays avant la réunification, et de coordonner de façon unifiée, les activités extérieures des gouvernements des deux zones.*

- *Dixièmement, la République Confédérale Démocratique du Koryo, en tant qu'Etat unifié représentant toute la nation, devrait développer ses relations d'amitié avec tous les pays dans le monde et pratiquer une politique extérieure pacifique.*

*Elle serait la seule à représenter toute la nation coréenne dans les relations extérieures. L'Etat confédéral participerait à l'ONU et à d'autres organisations internationales au nom de toute la nation coréenne et enverrait une délégation unique à toute rencontre Internationale où elle aurait à représenter toute la nation.*

*La République Confédérale Démocratique du Koryo adhérerait fermement à la ligne neutraliste, pratiquerait la politique de non-alignement et développerait ses relations d'amitié avec tous les pays dans le monde selon les principes de l'indépendance, de la non-intervention, de l'égalité, de l'avantage réciproque et de la coexistence pacifique. Elle développerait avec un soin particulier ses relations d'amitié avec les pays voisins.*

Pour nous résumer, le projet présenté par la R.P.D. de Corée a pour base les intérêts communs de la nation coréenne et, tenant compte des réalités actuelles de la division, il conforte les intérêts du Nord et du Sud pour parvenir facilement à l'entente nationale.

En effet, il précise clairement les conditions permettant à la fois d'assurer l'unité nationale et l'organisation de l'Etat confédéral tout en garantissant l'égalité des deux régions Nord et Sud où existent des régimes opposés. Ainsi, il est prévu de constituer les institutions de l'Etat confédéral avec un nombre égal de représentants des deux régions autonomes, ce qui permettra de refléter correctement la volonté et les intérêts de ces deux régions.

En définissant la nature de l'Etat unifié comme un système républicain démocratique sous forme de confédération, le projet de création de la R.C.D.K. permet de réaliser un système politique que tous les Coréens, quelles que soient leurs idéologies et opinions politiques, peuvent accepter.

Enfin, la forme de l'Etat unifié proposée et son appellation reflètent correctement les idéaux, le régime politique et les caractéristiques historiques et nationales du peuple coréen.

**Cette appellation, "République Confédérale Démocratique du Koryo", n'est pas formelle. Elle a une valeur de symbole exprimant la formation d'une nation homogène, jalouse de son indépendance ; elle rappelle l'unité profonde de toute la Corée et l'aspiration historique de son peuple à la retrouver.**

Le royaume de "Koryo" était en effet un Etat unifié et souverain pendant plusieurs siècles et il a profondément marqué l'histoire de la civilisation et la culture de la nation coréenne.

Réponse lucide aux réalités actuelles de la Corée pour parvenir à la réunification, réponse crédible pour l'assurer dans l'égalité et le respect des différences, réponse de notre temps pour développer les facteurs réels de cohésion en garantissant l'identité de chacun dans la paix, la création de la République Confédérale Démocratique du Koryo est possible et doit être réalisée.

Il est d'ailleurs significatif que, dès sa présentation, ce projet ait recueilli une large approbation dans tout le peuple coréen et qu'il ait suscité une forte sympathie dans le monde.

Le peuple de la partie sud manifeste un grand intérêt pour ce projet car il prend de plus en plus conscience qu'il aurait tout à gagner à l'instauration de la Confédération qui lui garantirait l'autonomie ainsi qu'une réelle Démocratie politique et économique.

Cette prise de conscience, au Sud, se manifeste notamment dans les prises de position de dirigeants de partis de diverses sensibilités, ainsi que de nombreuses personnalités sud-coréennes jouant un rôle actif dans la société, qui se prononcent aujourd'hui pour la réunification du pays sous la forme d'un système confédéral. Mais nous notons également que les autorités sud-coréennes elles-mêmes se sentent obligées de ne pas méconnaître cette solution, tout au moins dans leurs discours officiels.

La réalisation de la République Confédérale Démocratique du Koryo signifierait la fin des occupations, la cessation des tensions et la démocratisation. En bref, toutes les conditions seraient réunies pour que la nation coréenne renaisse enfin à l'unité dans l'indépendance et le respect des droits fondamentaux de l'homme et des peuples.

De nos jours, où le courant est celui d'une aspiration nouvelle à la paix, la création de la République Confédérale Démocratique du Koryo, c'est le chemin de la paix en Corée, c'est une assurance sur l'avenir de la paix mondiale.

**LE RETABLISSEMENT DE L'INTEGRITE DE LA NATION CORÉENNE EST AVANT TOUT UNE NECESSITE POUR LA COREE ELLE-MEME ET DANS SON INTERET.**

**LA RÉUNIFICATION EST UN DU POUR LE PEUPLE COREEN QUE NUL NE SAURAIT LUI CONTESTER.**

**LA RÉUNIFICATION DE LA COREE CONSTITUE AUSSI UNE EXIGENCE POUR LA PAIX MONDAILE ET, EN CE SENS, NOUS SOMMES TOUS CONCERNES.**



*Le Président Kim Il Sung présente au 6e Congrès du P.T.C. en octobre 1980 le projet de fondation de la République Confédérale Démocratique du Koryo*



*Septembre 1984, un évènement historique: la visite réciproque des familles du Nord et du Sud séparées par la guerre*

## **CHAPITRE V**

### **LE MOUVEMENT INTERNATIONAL DE SOLIDARITE POUR LA RÉUNIFICATION ET LA PAIX EN COREE**

## \* LA SOLIDARITE : UN DEVOIR NORMAL

La solidarité internationale des peuples du monde envers des peuples en lutte pour leur liberté et leur indépendance est devenue à notre époque un devoir normal, profondément ancré dans la mémoire collective de l'humanité.

L'expression de cette solidarité s'est manifestée en de nombreuses occasions à l'égard du peuple coréen, du fait même des agressions impérialistes répétées dont il a été souvent victime depuis un siècle et notamment lors de la terrible domination coloniale japonaise de 1910 à 1945, qui prétendait détruire l'identité nationale coréenne et faire de son peuple des esclaves modernes du Japon impérialiste.

Elle s'exprima à nouveau dès 1946 lorsque les peuples du monde qui se réjouissaient de l'écrasement du fascisme et des perspectives d'accession à l'indépendance de nombreux peuples qui aurait dû en découler, apprirent que ce droit inaliénable était refusé au peuple coréen par une puissance étrangère qui maintenait illégalement ses troupes dans une partie du pays et se livrait à une répression féroce contre la population du Sud exigeant d'exercer sa souveraineté.

**Mais c'est surtout avec la terrible guerre de Corée de 1950-1953 que la prise de conscience des peuples sur la tragédie vécue par la nation coréenne a pris une dimension internationale.**

Beaucoup d'hommes et de femmes dans le monde ont découvert à ce moment, que le peuple de ce petit pays lointain était victime d'une partition de son pays, cause de drames innombrables, en raison de l'occupation de la partie sud par de pléthoriques forces armées des Etats-Unis et d'une dictature féroce qu'ils y avaient installée pour asseoir leur domination néo-coloniale sur la Corée du Sud.

L'agression impérialiste perpétrée contre la jeune Corée populaire, l'obtention scandaleuse du "label" des Nations Unies pour couvrir l'intervention américaine, l'utilisation criminelle d'armes chimiques et bactériologiques par les troupes US et les crimes effroyables qu'ils avaient commis envers la population civile suscitèrent dans le monde entier de puissantes manifestations pour exiger la condamnation des agresseurs et leur retrait, et la paix en Corée.

De nombreux "Comités pour la paix en Corée", "Comités de solidarité avec le peuple coréen", "Comités de défense des droits de l'homme en Corée du Sud", etc... se constituèrent dans les divers pays, agissant de concert avec les forces politiques et sociales progressistes, pacifistes, humanitaires, etc... pour soutenir la lutte d'indépendance du peuple coréen et imposer la fin de la guerre de Corée.

Alors que se développait depuis mars 1950 une vaste campagne mondiale de sensibilisation sur le danger de guerre atomique et pour son interdiction autour de la signature de "l'Appel de Stockholm" exigeant "l'interdiction absolue de l'arme atomique, arme d'épouvante et d'extermination massive de populations", la menace des Etats-Unis, face à leurs échecs militaires, de se servir de cette arme en Corée, conduira à un nouveau renforcement du mouvement de soutien à la cause du peuple coréen dans tous les continents.

Cette menace des Etats-Unis, que fort heureusement la pression internationale empê-

chera de mettre à exécution, a certainement fait prendre conscience que la guerre de Corée aurait pu être le détonateur d'une 3e guerre mondiale, ce qui renforcera la conviction d'agir "pour la Corée" de nombreuses forces populaires dans le monde, non seulement par solidarité avec le peuple coréen mais aussi pour préserver la paix et la sécurité dans le monde.

Il est juste de souligner le rôle important joué dans toute cette action de solidarité par de grandes organisations internationales démocratiques et particulièrement le Conseil Mondial de la Paix ; l'Association Internationale des Juristes Démocrates qui fut également à l'origine de la création du Comité international de Juristes pour la Démocratie et les Droits de l'Homme en Corée du Sud ; la Fédération Démocratique Internationale des Femmes ; la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique ; l'Union Internationale des Etudiants ; la Fédération Syndicale Mondiale ; la Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques ; l'Organisation de Solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine etc...

Au cours des années 1960-1970, prolongeant l'action de solidarité menée pendant la guerre de Corée, se constituèrent dans divers pays des "Associations d'amitié avec la R.P.D. de Corée", des "Comités de solidarité avec le peuple coréen", des "Comités de défense des droits de l'homme en Corée du Sud" et des "Comités de soutien à la réunification".

### **\* LA PREMIERE CONFERENCE MONDIALE POUR LA RÉUNIFICATION PACIFIQUE ET INDEPENDANTE DE LA COREE**

Parmi les "Comités de soutien à la réunification de la Corée" qui s'étaient constitués dans divers pays, un certain nombre d'entre eux avaient pris l'habitude, dès 1976, de s'informer réciproquement de leurs activités et d'échanger leurs expériences pour améliorer leur action de soutien à la cause du peuple coréen.

Plusieurs de ces Comités (notamment en Belgique, en Italie, en France, au Japon, aux Etats-Unis et en Algérie), estimant qu'il était souhaitable de donner une dimension internationale à cette action, décidaient, à l'initiative du Comité Beige, de convoquer en 1977, une "Conférence mondiale pour la réunification pacifique et indépendante de la Corée".

Sous le double patronage d'un Comité préparatoire Beige, composé de personnalités politiques et sociales de ce pays et d'un Comité international préparatoire comprenant plusieurs Chefs d'Etats et de haut dirigeants politiques de plusieurs pays, étaient fixes le lieu, la date et les objectifs de cette Conférence mondiale :

- "mieux faire connaître à l'opinion publique mondiale la division forcée de la Corée, maintenue au mépris des aspirations et des droits les plus fondamentaux du peuple coréen et au prix d'une répression impitoyable des patriotes sud-coréens",
- Démontrer "que la présence continue des forces d'occupation militaires américaines, puissamment armées et équipées d'armements nucléaires et d'armes de destruction massive dans le Sud de la Corée, créait un état de tension permanente dans cette région et constituait une menace à la paix concernant tous les peuples du monde",

- Apporter au peuple coréen "un témoignage de la solidarité agissante des peuples du monde entier à la cause de la réunification indépendante et pacifique de la Corée".

Cette "1ère Conférence Mondiale pour la Réunification pacifique et indépendante de la Corée" se réunira les 21 et 22 février 1977 à Bruxelles, capitale de la Belgique,

avec la participation de 170 représentants de 68 pays, délégués de Gouvernements, de partis politiques, d'organisations syndicales et de défense des droits de l'homme et autres organisations sociales, de Comités de solidarité avec le peuple coréen, de personnalités ainsi que de représentants de grandes organisations internationales démocratiques et pacifistes.

A l'issue de ses travaux, la Conférence adoptait unanimement une résolution "en vue de créer les conditions nécessaires à la réunification et à l'établissement d'une paix durable en Corée" ainsi qu'un message aux Chefs d'Etats des divers pays et une lettre au Secrétaire Général de l'ONU.

Dans sa résolution finale, la Conférence affirmait "son appui au travail des Comités de solidarité avec la lutte du peuple coréen pour la réunification indépendante et pacifique de sa patrie", et elle "invitait les forces démocratiques politiques, syndicales, religieuses et autres de tous les pays, à s'associer aux travaux de ces Comités et à leur apporter leur appui dans leur campagne d'information sur le problème coréen, et de solidarité avec le peuple opprimé de Corée du Sud".

La Conférence décidait de constituer un "Comité international de liaison", visant à soutenir d'une façon permanente la lutte du peuple coréen pour sa réunification avec un Secrétariat provisoire composé de représentants de 11 pays, dont l'Algérie qui proposait, au nom de son Gouvernement et du Parti F.L.N., de tenir la première réunion de ce Comité international dès juin 1977 dans sa capitale.

#### **\* LA CREATION DU "COMITÉ INTERNATIONAL DE LIAISON POUR LA RÉUNIFICATION INDÉPENDANTE ET PACIFIQUE DE LA COREE (CILRECO)**

Les représentants du Secrétariat provisoire se réunissaient les 25 et 26 juin 1977 à Alger, capitale de la République Algérienne Démocratique et Populaire, avec des invités de plusieurs autres pays et, sur mandat de la 1ère Conférence mondiale, ils adoptaient les statuts et le programme d'action du "Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée" et décidaient de fixer le siège de son secrétariat permanent à Paris, capitale de la France.

#### **\* Les buts du CILRECO et son caractère**

Ils sont définis par les articles 1 et 3 de ses statuts qui précisent :

*"Le Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée a pour but de contribuer à la formation d'un large mouvement de solidarité avec le peuple coréen dans sa lutte pour le retrait des troupes américaines de Corée du Sud, pour mettre en échec la manoeuvre de création des "2 Corées", pour s'opposer à la division de la Corée, pour mettre un terme à la dictature fasciste en Corée du Sud et pour accomplir la réunification indépendante et pacifique de la Corée.*

*1. Il apporte son soutien aux efforts du peuple coréen pour réaliser la réunification du pays selon trois principes : l'indépendance, la réunification pacifique et la grande union nationale, énoncés dans la Déclaration conjointe du Nord et du Sud du 4 juillet 1972, et l'orientation en cinq points pour la réunification de la Corée, dans ce cadre :*

*a) face aux manoeuvres visant à créer "2 Corées", œuvrer pour la réalisation de toutes les propositions permettant de hâter la réunification indépendante et pacifique de la Corée ;*

*b) agir pour le retrait des troupes américaines, des armes de destruction massive, dont les armes nucléaires, ainsi que tous les équipements de guerre étrangers de Corée du Sud ;*

*c) lutter pour empêcher le déclenchement d'une nouvelle guerre en Corée et y rétablir une paix durable.*

***2. Il condamne le régime dictatorial qui sévit en Corée du Sud et agit pour y aider l'instauration de la Démocratie, à ce propos :***

*a) dénoncer les dispositions qui établissent un régime dictatorial en Corée du Sud ;*

*b) organiser des campagnes Internationales en vue de défendre les droits de la personne et les libertés fondamentales en Corée du Sud ;*

*c) renforcer la solidarité internationale avec la lutte du peuple sud-coréen pour la réunification du pays et l'établissement de la Démocratie dans la partie sud de la Corée.*

***3. Il s'efforce de former un puissant front uni anti-impérialiste à l'échelle internationale pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée, à cet effet:***

*a) établir une coopération avec les Comités Nationaux ou Régionaux qui agissent en faveur de la réunification de la Corée, aider à leurs activités et soutenir, élargir et développer, à l'échelle internationale, un mouvement de solidarité pour la réunification de la Corée ;*

*b) établir des liens avec les gouvernements, les organisations internationales, régionales ou nationales, ainsi qu'avec tous ceux qui soutiennent ou sympathisent avec la réunification indépendante et pacifique de la Corée, et contribuer à la formation d'un large mouvement international de solidarité avec l'action en faveur de la réunification de la Corée."*

*"Le Comité international de Liaison est une organisation de coordination internationale appelée à établir des liens et à réaliser une coopération entre les différents mouvements de soutien à la réunification de la Corée dans les différents pays.*

*Il appelle également tous les Gouvernements, partis politiques, organisations sociales, institutions internationales ou régionales, gouvernementales, ainsi que toutes les personnalités désireuses de coopérer à la réalisation des objectifs de ce Comité, à participer à son activité."*

## \* L'organisation et la direction du CILRECO

Partant de la conception originelle d'un "organisme de liaison" pour animer et coordonner l'action internationale de solidarité avec la cause du peuple coréen, telle que la 1ère Conférence mondiale de Bruxelles l'avait définie, le CILRECO est essentiellement un large mouvement rassemblant à la fois des organisations d'amitié et de solidarité, des forces politiques et sociales de toutes sensibilités, et des personnalités de divers pays, oeuvrant en faveur de la paix et de la réunification de la Corée.

Les statuts du CILRECO, adoptés lors de sa première session à Alger, traduisent cette volonté d'un vaste rassemblement pour la cause du peuple coréen, tout en lui donnant les moyens de définir démocratiquement son orientation et ses axes d'activité, et de choisir les personnalités chargées de les animer.

Ainsi, ces statuts très souples précisent que :

- la "Conférence mondiale pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée" a pour objet de définir les grandes orientations et les objectifs d'action du CILRECO. Elle a qualité pour désigner les membres du Comité exécutif et modifier les statuts de l'organisation.
- le "Comité exécutif" est chargé de mettre en oeuvre les orientations définies par la Conférence mondiale et de coordonner l'action entre deux conférences. Il désigne les membres de la Présidence et le Secrétaire général.

Au cours des Conférences mondiales successives, ces statuts ont été adaptés aux conditions du mouvement de solidarité, en tenant compte des exigences de son élargissement et de son renforcement, ce qui s'est notamment traduit dans la conception et la composition de ses instances de direction :

Monsieur Lelio Basso, Sénateur Italien, personnalité socialiste éminente, fondateur de la Ligue internationale pour la droit et la libération des peuples, a été le premier Président du CILRECO, élu par la première session du Comité international de liaison en 1977 (Présidence qu'il assurera avec efficacité jusqu'à son décès en décembre 1978).

Quatre Vice-Présidents, chargés de représenter les divers continents, ont également été élus :

- *Madame Paulette Pierson-Mathy, juriste de Belgique, Présidente du Comité Beige de soutien à la réunification de la Corée,*
- *Monsieur Ichikawa Makoto, ancien Président de la grande centrale syndicat SOHYO du Japon,*
- *Monsieur Juan José Leon, Vice-Président de l'Association des petits agriculteurs de Cuba, membre du CC du P.C. Cubain,*
- *Monsieur Nabi Belkacem, de la direction du Parti F.L.N. d'Algérie.*

Le Comité de liaison chargeait Monsieur Guy Dupré, Secrétaire général du Comité français de soutien à la réunification de la Corée, d'assumer le poste de Secrétaire général du CILRECO.

Cette direction du CILRECO sera confirmée lors de la "2e Conférence mondiale pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée" tenue à Tokyo, capitale du Japon, du 27 au 29 novembre 1978, et elle sera élargie lors de la "3e Conférence mondiale", réunie à Alger les 26 et 27 mars 1981, pour refléter l'important développement du mouvement au plan international.

Monsieur Lucio Luzzatto, ancien Vice-Président du Parlement Italien deviendra Président du CILRECO (de 1979 à 1986), un cinquième Vice-Président, Monsieur Stanley Faulkner, Président des Juristes Démocrates des Etats-Unis sera désigné et le nombre des pays membres du Comité exécutif sera porté à 21 pays.

Devenu, au fil des années, une importante organisation internationale de solidarité, avec plus de 200 Comités nationaux dans le monde et 3 Comités régionaux coordonnant leurs activités dans divers continents, le CILRECO sera conduit à renforcer son organisation dès 1982, pour assurer efficacement sa responsabilité d'animateur incontesté du mouvement international de solidarité avec le peuple coréen pour la réunification et la paix en Corée.

La participation de très hautes personnalités à l'activité internationale du CILRECO sera formalisée en 1987, à l'occasion du 10e anniversaire de sa fondation, par l'institution d'une Présidence d'honneur permettant d'assurer, avec les Vice-Présidents et le Secrétaire Général, une direction collective pluraliste, représentative des diverses forces appuyant Faction du CILRECO dans le monde.

La Présidence d'honneur ratifiée lors de la "4e Conférence mondiale pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée" tenue à Vienne, capitale de l'Autriche, du 4 au 6 novembre 1988, est ainsi composée :

- *Monsieur le Maréchal Da Costa Gomes, ancien Président de la République du Portugal,*
- *Monsieur Leopold Cedar Senghor, ancien Président de la République du Sénégal,*
- *Monsieur le Général George Pattas, Président de l'Association d'amitié Grèce-R.P.D. de Corée,*
- *Monsieur Roger Dafflon, ancien Maire de Genève, Président du Comité suisse de soutien à la réunification de la Corée,*
- *Monsieur Willy Burgeon, Président du Conseil régional de Wallonie, membre du Bureau du Parti Socialiste de Belgique,*
- *Monsieur Dominic Mintoff, ancien Premier Ministre de Malte (élu lors de la Session du Comité exécutif de novembre 1989).*

*A cette 4e Conférence mondiale, deux nouveaux Vice-Présidents étaient désignés :*

- *Monsieur AU Musa Kabia, Ministre de la Jeunesse, du Développement rural et des services sociaux du Sierra-Leone,*
- *Monsieur Robert Charvin, Secrétaire général du Comité international des Juristes pour la Démocratie et les Droits de l'Homme en Corée du Sud (France).*

Le "Comité exécutif" du CILRECO a été également élargi et il comprend actuellement des représentants des pays suivants :

*Algérie, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Colombie, Congo, R.P.D. de Corée, Costa Rica, Cuba, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Guinée, Inde, Italie, Japon, Laos, Libye, Madagascar, Mali, Norvège, Palestine, Pérou, Portugal, Sierra Leone, Suède, Suisse, Vietnam, Yémen Démocratique, Yougoslavie, Zimbabwe.*

### **\* DOUZE ANNEES D'ACTIVITE DU CILRECO POUR ANIMER L'ACTION INTERNATIONALE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE LA PAIX EN COREE ET DE SA RÉUNIFICATION**

Le CILRECO n'a jamais eu la prétention de "diriger" le mouvement international de solidarité avec le peuple coréen mais d'en être le rassembleur et l'animateur pour que l'action de toutes les forces qui, dans leur diversité, veulent oeuvrer en faveur de la paix en Corée et de la souveraineté du peuple coréen pour exercer son droit légitime à l'unité nationale, puissent converger efficacement et imposer une solution positive du problème coréen.

Au cours de ces douze années qui le séparent de sa fondation, le CILRECO (devenu le Comité international pour la réunification et la paix en Corée, afin de marquer l'indissociabilité entre la question de la réunification et celle de l'instauration d'une paix durable en Corée) a vu son autorité et son efficacité reconnues par toutes les forces oeuvrant dans le monde en faveur de la paix et du désarmement, du droit des peuples à disposer de leur destin et de la défense des droits de l'homme. Il jouit également d'un prestige certain dans le mouvement anti-impérialiste et de grandes instances internationales comme l'ONU, l'UNESCO, le CIO, l'OMS, le Mouvement des Non-alignés, etc... ont admis sa capacité et donc sa représentativité pour parler du problème coréen et de ses incidences internationales.

Au-delà de ses Comités nationaux de soutien à la réunification de la Corée et des autres organisations d'amitié et de solidarité avec la Corée des divers pays qui lui sont affiliées, le CILRECO bénéficie de l'appui de nombreux Gouvernements progressistes, de partis politiques, d'organisations sociales et de personnalités de tous les continents, ainsi que des grandes organisations internationales démocratiques et pacifistes (avec lesquelles il oeuvre notamment dans le Comité spécial des ONG de l'ONU pour la paix et le désarmement).

Le panorama ci-dessous des initiatives internationales du CILRECO n'est pas exhaustif et il ne donne qu'une idée générale des activités qu'il impulse dans la mesure où, à partir de son impulsion, ce sont des milliers d'actions qui ont été organisées par ses Comités nationaux et par les diverses forces politiques et sociales qui appuient la cause de la réunification et de la paix en Corée.

Le CILRECO a en effet toujours considéré que cette juste cause permettait de rassembler largement de nombreuses forces attachées à la paix, à la justice, à la Démocratie, aux droits de l'homme et à l'indépendance, dans le respect de leurs

motivations propres.

Il a toujours eu le souci, pour que les grandes campagnes qu'il anime en faveur de la réunification et de la paix en Corée connaissent leur pleine efficacité, de rechercher le maximum de convergences avec ces diverses forces, afin qu'elles les soutiennent en les adaptant aux réalités de leur propre pays.

### **Initiatives internationales du CILRECO**

- \* 2e Conférence mondiale pour la réunification de la Corée à Tokyo, en novembre 1978,
- \* Pétition internationale pour appuyer la réunification de la Corée qui a recueilli plusieurs millions de signatures de 128 pays en 1979,
- \* Séminaire international sur les droits de l'homme en Corée du Sud et la réunification de la Corée à Genève, en 1979,
- \* Campagne de protestation et de condamnation des tragiques événements de Kwangdjou en 1980,
- \* Campagne mondiale pour sauver la vie de M. Kim Dae Jung et exiger la libération des patriotes sud-coréens emprisonnés, de 1979 à 1981,
- \* Conférence européenne de solidarité avec le peuple coréen à Paris, en 1980,
- \* Conférence de solidarité des pays d'Afrique pour la réunification de la Corée à Freetown (Sierra Leone) en 1981,
- \* Conférence de solidarité des pays d'Europe du Nord à Oslo (Norvège) en 1981,
- \* 3e Conférence mondiale pour la réunification de la Corée à Alger, en 1981,
- \* Conférence internationale en collaboration avec les ONG de l'ONU sur la réunification de la Corée et les droits de l'homme en Corée du Sud à Genève, (Suisse) en 1982,
- \* Réunion internationale urgente face à l'aggravation de la tension en Corée et au projet de constitution de l'Alliance militaire tripartite à Paris, en 1983,
- \* Conférence internationale pour la tenue de pourparlers tripartites pour la paix et la réunification de la Corée à Paris, en 1984,
- \* Conférence internationale pour l'élimination du danger de guerre, pour la paix et la réunification de la Corée, avec le Conseil Mondial de la Paix à Paris, en 1985,
- \* Conférence européenne en faveur de la paix et de la réunification de la Corée à Genève (Suisse) en octobre 1985,
- \* Conférence internationale pour la paix et la dénucléarisation de la péninsule coréenne à Pyongyang (R.P.D. de Corée) en septembre 1986, dans le cadre de "l'Année internationale de la Paix", proclamée par l'ONU,
- \* Année internationale pour la réunification et la paix en Corée en 1987, avec une

campagne mondiale de signatures pour la paix en Corée et sa réunification , lancée à l'occasion du 10e anniversaire du CILRECO,

\* 4e Conférence mondiale pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée à Vienne (Autriche) en novembre 1988,

\* Campagne internationale pour la libération du Pasteur Moun Ik Hwan, puis de la jeune étudiante patriote Rim Sou Kyeung et du prêtre Moun Khyu Hyun, en 1989.

\* Envoi d'une Commission Internationale d'Enquête pluraliste des deux côtés de la ligne de démarcation militaire pour vérifier l'existence de la « muraille de béton » érigée du côté sud, en avril 1990.

Au-delà des initiatives ponctuelles découlant des évolutions de la situation en Corée, le CILRECO organise chaque année, des temps forts de l'action de solidarité avec le peuple coréen, concourant à la sensibilisation de l'opinion publique internationale et à son intervention pour la solution positive du problème coréen.

Ces campagnes sont notamment impulsées par les informations publiées par le CILRECO dans son Bulletin bimensuel en trois langues (français, anglais, espagnol) et par les organisations d'amitié et de solidarité des divers pays, qui lui sont affiliées.

- En mai, "Semaine internationale de soutien avec la lutte de la population sud-coréenne" en faveur de la souveraineté, la Démocratie et la réunification, à l'occasion de l'anniversaire du "Soulèvement populaire de Kwangdjou",

- Du 25 juin au 27 juillet, (date du déclenchement de la Guerre de Corée en 1950 et de la signature de l'Armistice en 1953), "Mois international de solidarité avec le peuple coréen", pour le retrait des troupes US et de leurs armements de Corée du Sud, obstacle principal à la réunification coréenne.

- En octobre, "période d'information et de soutien" au "Projet de fondation de la République Confédérale Démocratique du Koryo", à l'occasion de l'anniversaire de sa formulation historique par le Président Kim Il Sung, le 10 octobre 1980.

- A l'occasion de la Session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'automne, initiatives pour exiger l'application de la résolution 3390B de la 30e Assemblée générale en 1975.

**Cette action persévérante du CILRECO pour unir et élargir sans cesse les forces qui, dans le monde, souhaitent agir afin de permettre au peuple coréen d'exercer son droit légitime à la réunification, a indiscutablement représenté un obstacle pour l'impérialisme américain et ses vassaux sud-coréens dans la réalisation de leurs objectifs de pérennisation de la division coréenne.**

**Elle a constitué, comme le soulignent eux-mêmes les représentants du peuple coréen, au Nord comme au Sud, un puissant encouragement à sa lutte pour réunifier sa patrie dans l'indépendance et la paix.**

**Enfin, c'est la légitime fierté du CILRECO, en accomplissant un devoir normal de solidarité internationale à regard d'un peuple pour qu'il décide librement de son destin, d'avoir contribué au mouvement universel des peuples pour l'instauration d'un monde pacifique.**



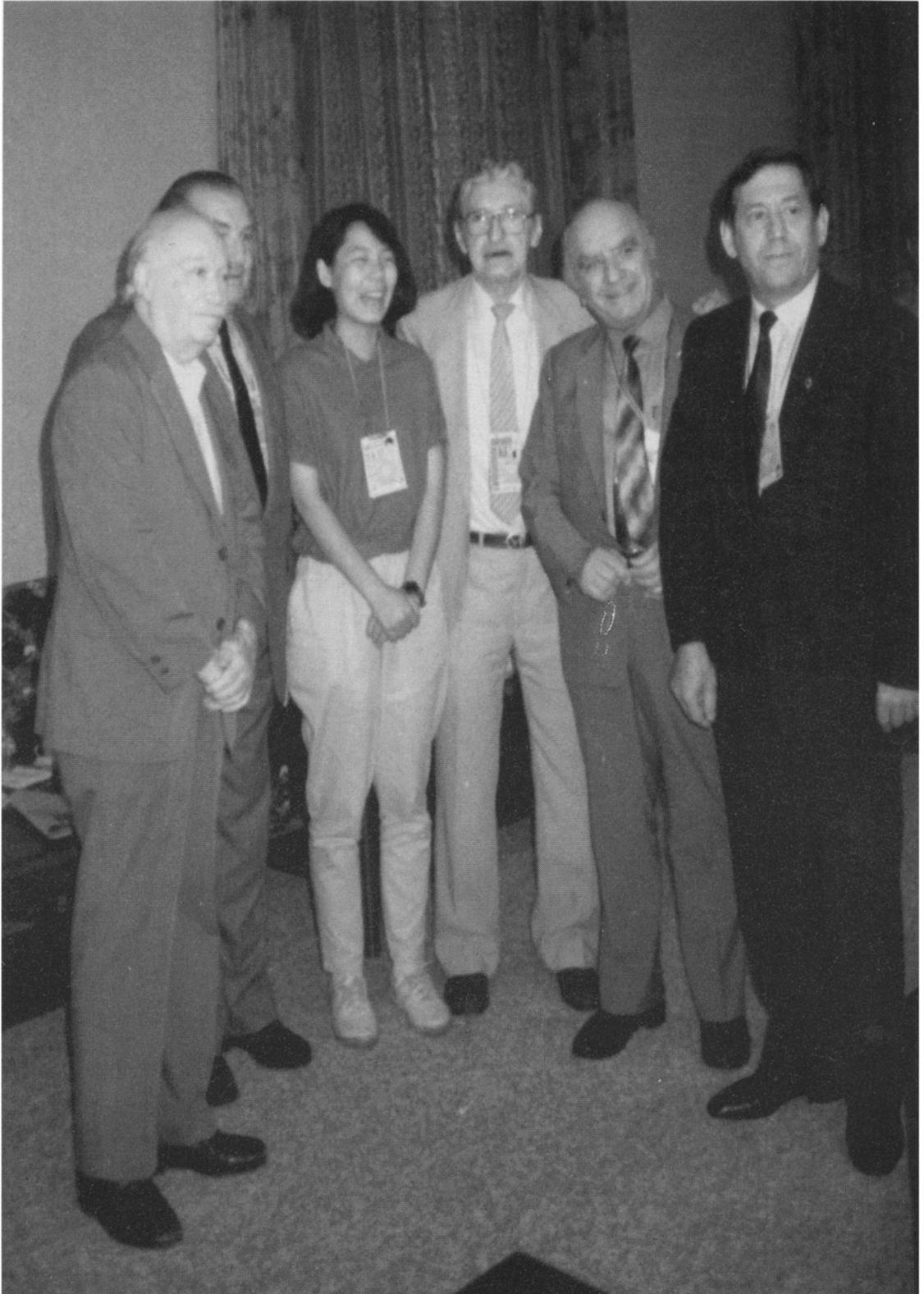
*Manifestation à Paris pour  
le retrait de Corée du Sud  
des troupes américaines et  
de leurs armes nucléaires*



*La 2e conférence mondiale  
pour la réunification de la Corée  
à Tokyo en novembre 1978*



*Réunion de l'instance exécutive  
qui oriente et anime  
l'activité du CILRECO*



*La délégation de la  
Présidence du CILRECO  
rencontre la jeune étudiante  
patriote sud-coréenne Rim  
Sou Kyeung, au 13e  
F.M.J.E en juillet 89*



*Conférence internationale organisée à Paris en 1985,  
par le Conseil Mondial de la Paix et le CILRECO*



*Conférence internationale à  
Paris en 1984 pour la tenue  
des "Pourparlers tripartites"*

**EN GUISE DE CONCLUSION..**

En réalisant ce livre, nous n'avions ni la prétention de donner un panorama complet de l'histoire tourmentée de la nation coréenne, ni même de traiter d'une manière exhaustive de tous les aspects complexes du problème coréen.

Notre seule ambition a été de mieux informer tous les gens de bonne foi pour contribuer à la juste solution de la réunification d'une nation qui n'a que trop souffert d'une situation dont elle n'est pas responsable.

Les faits que nous avons rappelés, les documents que nous avons cités, démontrent d'une manière irréfutable que la réunification des deux parties de la Corée est une aspiration de toute la population coréenne reconnue universellement comme légitime.

De même, ces éléments apportent la preuve que l'obstacle essentiel à la réunification coréenne est bien la présence maintenue des troupes US, fer de lance de la stratégie agressive des Etats-Unis dans la région.

La réconciliation du Nord et du Sud de la Corée, sa réunification indépendante et pacifique, c'est évidemment l'affaire des Coréens, nul ne le fera à leur place. Mais s'il est vrai que les grandes causes ont suscité dans l'histoire humaine des mouvements de solidarité ayant contribué à leur succès, nul ne peut douter que la cause du peuple coréen mérite que l'on s'efforce de comprendre pour agir en faveur de sa solution positive.

En ce sens, être solidaire du combat du peuple coréen pour que cessent les ingérences des Etats-Unis dans ses affaires, soutenir la lutte des démocrates sud-coréens pour la Démocratie et la souveraineté, appuyer le plan de paix de la R.P.D. de Corée et ses propositions pour réunifier le pays par voie confédérale, c'est contribuer à créer les conditions pour que la nation coréenne décide enfin librement de son avenir.

Notre souhait ardent, c'est que toujours plus nombreux, les peuples des autres pays prennent conscience que le destin de cette nation est étroitement lié au leur du fait de la terrible menace de guerre nucléaire que porte en germe la division actuelle de la Corée.

Face à cette situation lourde de menace pour la paix mondiale et qui va a contrario du courant de notre époque, il est urgent que se renforce un puissant mouvement international de solidarité pour la paix en Corée et sa réunification.

Nous avons la conviction que nous serons entendus et que le bon sens l'emportera en faisant nôtre cet appel du grand savant français, Frederic Joliot-Curie, fondateur et Président du Conseil Mondial de la Paix, qui fut l'animateur ardent d'un vaste mouvement des peuples contre la guerre de Corée :

**"Demain, nous nous retrouverons ailleurs, toujours animés par la même foi, toujours décidés à tout tenter pour que nos enfants ne connaissent pas les horreurs d'une nouvelle guerre, pour que la science ne soit pas criminellement détournée de son objet, pour que les efforts accumulés de tous les travailleurs du monde produisent du bonheur et non des ruines. Nous continuerons ainsi tant que le danger ne sera pas écarté. Rien ne nous arrêtera.**

**Nous sommes suffisamment sûrs de la justesse de notre cause pour ne pas craindre d'être trompés par des promesses hypocrites et pour ne pas redouter d'être découragés par les menaces et les persécutions.**

**Tous les hommes, toutes les femmes dont nous sommes sûrs d'être ici les interprètes, poursuivront inlassablement cette lutte pour la vie, contre les forces de la mort." (Discours prononcé au 1er Congrès Mondial des Partisans de la Paix en 1949)**

## **ANNEXES**

## NOTE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR

Guy Dupré, Secrétaire général du Comité international de liaison pour la réunification et la paix en Corée (CILRECO) est né le 1er avril 1930 à Paris, France.

Issu d'une famille ouvrière, il est contraint d'exercer une activité professionnelle dès l'âge de 14 ans, tout en poursuivant des études au cours du soir.

Il travaille successivement dans plusieurs entreprises du secteur privé comme électromécanicien, avant d'être engagé en 1948 comme collaborateur technique au laboratoire de physique et chimie nucléaire du Professeur Joliot-Curie au Collège de France.

Affecté sur le premier accélérateur français de particules, Guy Dupré poursuit parallèlement sa formation théorique au Conservatoire national des Arts et Métiers, ce qui lui permettra d'être promu technicien puis ingénieur au Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S.).

Il accomplira toute sa carrière professionnelle dans ce grand organisme public de recherche, dont il sera élu par ses collègues, membre du Directoire Scientifique et du Conseil d'administration, de 1968 à 1979.

Comme beaucoup de jeunes Français, Guy Dupré avait été fortement marqué dans son adolescence par la sombre période de l'occupation nazie de son pays. Aussi, dès son entrée dans la vie active, il s'est rapidement engagé dans le combat social et politique en France.

Militant d'un mouvement de jeunesse issu de la Résistance, il adhère au Parti communiste français en 1946. Puis, dès son entrée dans la recherche, il milite dans le mouvement syndical CGT des travailleurs scientifiques.

Son engagement politique et social sera profondément conforté par sa collaboration de 10 années avec l'éminent scientifique Frederic Joliot-Curie, ardent patriote français qui a joué un rôle de premier plan dans la mobilisation mondiale des peuples contre le danger de l'arme atomique et pour l'instauration d'un monde pacifique.

Associant étroitement son activité de travailleur scientifique et son action militante, Guy Dupré assumera diverses responsabilités syndicales et politiques, notamment : Secrétaire Général du Syndicat CGT des travailleurs de la recherche, Secrétaire Général de la Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture, collaborateur de la section de politique extérieure du CC du P.C.F., Conseiller municipal de la ville de Bagneux proche de Paris, etc....

C'est dans la logique de son combat social et politique qu'il participe activement dans les années 1950 au mouvement pour l'interdiction des armes nucléaires et pour la défense de la paix, notamment lors de la terrible guerre de Corée de 1950-1953, qui lui fait prendre conscience du drame vécu par la nation coréenne et du devoir de solidarité internationale qu'elle justifie.

Cette action de solidarité animée en France par le Professeur d'Université, Jean

Suret-Canale et le Sénateur, André Aubry conduira, avec d'autres personnalités de diverses opinions, à la création en 1976, du "Comité d'action et de soutien à la réunification indépendante et pacifique de la Corée", dont Guy Dupré sera élu Secrétaire Général.

L'action de ce Comité jouera un rôle essentiel dans la sensibilisation de l'opinion publique française à la tragédie de la nation coréenne, mais elle sera également, avec des Comités similaires d'autres pays, le moteur à la construction d'un mouvement international de solidarité avec le peuple coréen.

Ce mouvement sera constitué à Bruxelles en février 1977 lors de la "1ère Conférence mondiale pour la réunification de la Corée" avec la création du "Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée", le CILRECO.

La première session de ce Comité réunie à Alger quelques mois plus tard, désignera Guy Dupré comme Secrétaire général. Il a été réélu depuis à cette fonction par les conférences internationales de solidarité de Tokyo, d'Alger et de Vienne.

## BIBLIOGRAPHIE

- \* Frederic Joliot-Curie, "Cinq années de lutte pour la paix", Editions Défense de la paix, Paris, 1954
- \* P. Devillers, "L'URSS, la Chine et les origines de la guerre de Corée", Revue française de science politique, décembre 1964,
- \* Jean Suret-Canale et Jean-Emile Vidal, "La Corée populaire", Editions Sociales, Paris, 1973
- \* Genano Carnero Checa, "Corée rizetacier", Lima, Pérou, 1974
- \* G. Remy, "Conférence mondiale pour la réunification pacifique de la Corée", Société populaire d'éditions, Bruxelles, 1977
- \* Kim Han Kil, "L'histoire contemporaine de la Corée", Editions en langues étrangères, Pyongyang, 1979
- \* Paulette Pierson Mathy, "Une lutte méconnue : la lutte du peuple coréen pour l'exercice de son droit à l'autodétermination", MELANGES FERNAND DEHOUSSE, Bruxelles, 1979
- \* Robert Charvin, H. Dürmayer, L. Luzzatto, "Séminaire international sur la réunification de la Corée et les droits de l'homme en Corée du Sud", Genève, 1979,
- \* Jean Dory, "Corée, sortir de l'impasse", éditions du CILRECO, Paris, 1980
- \* Robert Oppetit, "La Corée des origines au Djoutché", Le Sycomore, Paris, 1980
- \* Kim Il Sung, "Oeuvres choisies", 2e édition française, Pyongyang, et "Rapport d'activité du Comité central au Vie Congrès du Parti du Travail de Corée", Pyongyang, 1980
- \* Mustapha Fersi, "A l'Est le soleil", Tunis, 1982,
- \* Robert Charvin, S. Faulkner, Fujishima Udai, "Conférence internationale sur les droits économiques et sociaux en Corée du Sud", Rome, 1983,
- \* Inoue Shuhachi, "La Corée contemporaine et Kim Djeung Il", Editions Yuzankaku, Tokyo, 1984,
- \* Association internationale des Juristes démocrates et Comité international des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud, "Les Etats-Unis et la Corée : Réquisitoire contre la politique des Etats-Unis en Corée", Paris, 1984,
- \* Robert Charvin, "La République Populaire Démocratique de Corée", Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1984
- \* W. Burchett, "La lutte pour les droits nationaux de la Corée", Pyongyang, 1984
- \* Annuaire économique et géopolitique mondial, "L'état du monde", 1987-1988, 1988-1989, Editions La Découverte, Paris,
- \* Bang Hwandjou, "Panorama de la Corée", Editions en langues étrangères, Pyongyang, 1988,
- \* "La Corée telle qu'elle est", Korean Overseas Information Service, Séoul, 1988
- \* Valerie De Poulpiquet, "La solution confédérale possible et nécessaire, la R.D.C.K., la nation coréenne reconstituée", article publié dans la Revue du Comité international des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud, 1989

### PUBLICATIONS CONSULTEES

- \* Revues "La Corée est Une", publications du CILRECO, Paris,
- \* Bulletins "Pour une Corée réunifiée et indépendante", éditions du CILRECO, Paris, France,
- \* Revues du Comité international des juristes pour la démocratie et les droits de l'homme en Corée du Sud, Paris, France,
- \* Revue "Recherches internationales", cahiers de l'Institut de Recherches marxistes, Paris, France,
- \* Revue, "La Semaine Internationale", publication de l'Office des Nations Unies, Genève, Suisse,
- \* Journal, "La Corée Populaire", publié par DJoseun Sinbo-SA, Tokyo, Japon,
- \* Journal "Les Nouvelles de Pyongyang", publié à Seutcheum, R.P.D. de Corée.

## TABLE DES MATIERES

<b>PREFACE DU</b>	
<b>MARECHAL FRANCISCO DA COSTA GOMES.....</b>	<b>2</b>
<b>PREFACE.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE I.....</b>	<b>9</b>
* UN PAYS DE CONTRASTES .....	10
* UNE CIVILISATION DE PLUSIEURS MILLENAIRES, UNE BRILLANTE CULTURE DES L'ANTIQUITE .....	11
* UNE HISTOIRE MARQUEE PAR LES LUTTES D'INDEPENDANCE....	13
* LA LUTTE RÉVOLUTIONNAIRE ANTI-JAPONAISE.....	15
<b>CHAPITRE II .....</b>	<b>23</b>
* ORIGINES, CAUSES ET RESPONSABLES DE LA DIVISION .....	24
* L'INSTALLATION D'UN RÉGIME SEP ARE AU SUD .....	25
* LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DE COREE	26
* LA GUERRE DE COREE 1950-1953.....	27
* LA VERSION DU RÉGIME SUD-COREEN : UN BEL EXEMPLE DE FALSIFICATION DE L'HISTOIRE.....	33
* LES MANOEUVRES DES ETATS-UNIS ET DE LA COREE DU SUD POUR CONSACRER LA DIVISION DE LA COREE : LA POLITIQUE DES "2 CORÉES" .....	34
* LA DIVISION DE LA COREE : UNE MENACE POUR LA PAIX ET LA SECURITE DES PEUPLES .....	36
* RÉUNIFICATION ET PAIX SONT INDISSOCIABLES.....	40
<b>CHAPITRE III.....</b>	<b>45</b>
A) LA REPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE COREE .....	46
* LE SYSTEME POLITIQUE.....	46
* LE SYSTEME ÉCONOMIQUE.....	48
* Les "3 révolutions", les résultats, et les perspectives du 3e Plan septennal...	51
* LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL.....	52
* LES REALITES IMPRESSIONNANTES D'UNE OEUVRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.....	55
B) LA COREE DU SUD.....	59
LA "REPUBLIQUE DE COREE", FICTION D'ETAT INDEPENDANT .....	59
* LA DOMINATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET MILITAIRE DES ETATS-UNIS .....	59

LE SYSTEME POLITIQUE SUD-COREEN ET SES FONDEMENTS IDEOLOGIQUES .....	60
* L'ECONOMIE SUD-COREENNE, LE FAMEUX MIRACLE ET SES CONSÉQUENCES SOCIALES .....	63
* LA CONTESTATION POLITIQUE ET SOCIALE ET LA LUTTE POUR LA DEMOCRATIE, LA SOUVERAINETE ET LA RÉUNIFICATION. ....	66
LES "ÉVOLUTIONS" DE LA DICTATURE DE DJEUN DOU HWAN ET L'EXPLOSION POLITIQUE ET SOCIALE DE L'ETE 1987.....	73
<b>CHAPITRE IV .....</b>	<b>85</b>
* LA FORTE ASPIRATION DE LA NATION COREENNE A RETROUVER SON UNITÉ NATIONALE .....	86
* LE DROIT IMPRESCRIPTIBLE DU PEUPLE CORÉEN A SA RÉUNIFICATION NATIONALE.....	87
* L'ATTITUDE DES DIRIGEANTS DU NORD ET DU SUD A L'EGARD DU PROBLEME DE LA RÉUNIFICATION .....	89
* LA VOIE "CONFEDERALE" : UNE REPONSE REALISTE AU PROBLEME DE LA RÉUNIFICATION COREENNE.....	97
<b>CHAPITRE V .....</b>	<b>103</b>
* LA SOLIDARITE : UN DEVOIR NORMAL.....	104
* LA PREMIERE CONFERENCE MONDIALE POUR LA RÉUNIFICATION PACIFIQUE ET INDEPENDANTE DE LA COREE .....	105
* LA CREATION DU "COMITÉ INTERNATIONAL DE LIAISON POUR LA RÉUNIFICATION INDÉPENDANTE ET PACIFIQUE DE LA COREE (CILRECO).....	106
* Les buts du CILRECO et son caractère .....	106
* L'organisation et la direction du CILRECO.....	108
* DOUZE ANNEES D'ACTIVITE DU CILRECO POUR ANIMER L'ACTION INTERNATIONALE DE SOLIDARITE EN FAVEUR DE LA PAIX EN COREE ET DE SA RÉUNIFICATION .....	110
Initiatives internationales du CILRECO .....	111
<b>EN GUISE DE CONCLUSION... .....</b>	<b>119</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>123</b>
NOTE BIOGRAPHIQUE SUR L'AUTEUR.....	124
BIBLIOGRAPHIE .....	126